REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
----- oOo -----
AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

SERVICE REGIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE DE MATAM
Quartier moderne de Ourossogui
B.P. 97 Matam, Tel : 966 61 14
E-mail : SRSD-MATAM@yahoo.fr

Carte administrative de la région de Matam

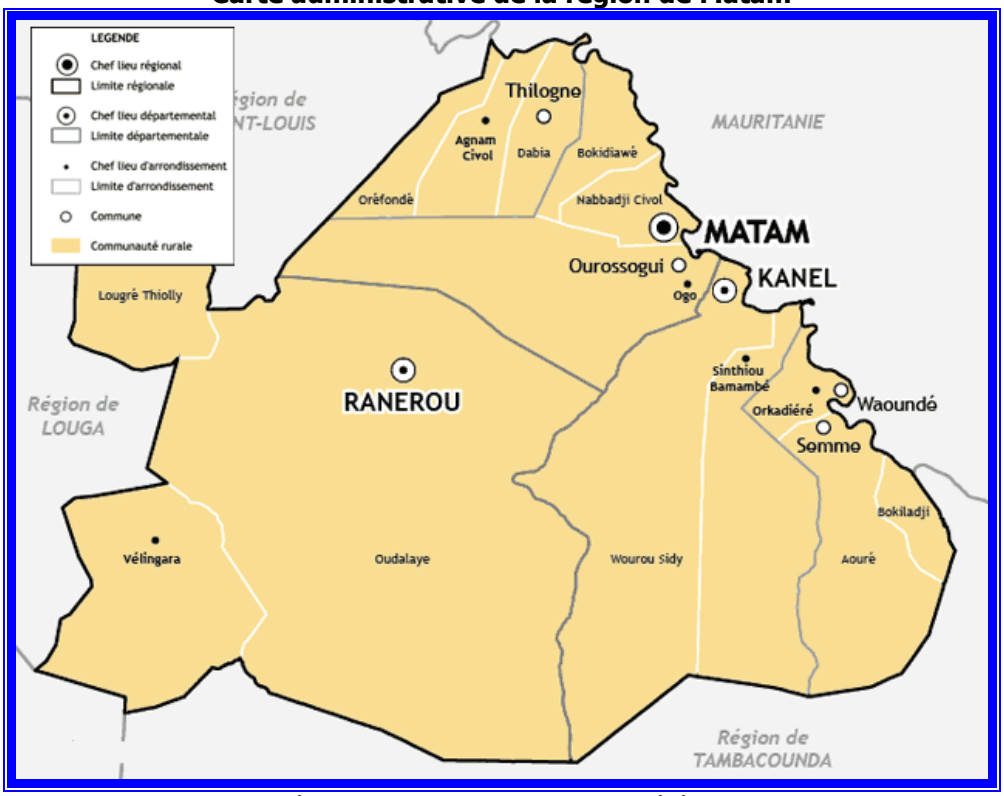

Source : Direction des Travaux Géographiques et Cartographiques du Sénégal

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA REGION DE MATAM

***

Edition 2008

Directeur de Publication (DG) :	Babakar FALL (DG)
Coordonnateur General (DGA) :	Mamadou Falou MBENGUE
Coordonnateur de l'Action Régionale :	Mamadou NDAO
Rédacteurs :	Atoumane NDIAYE

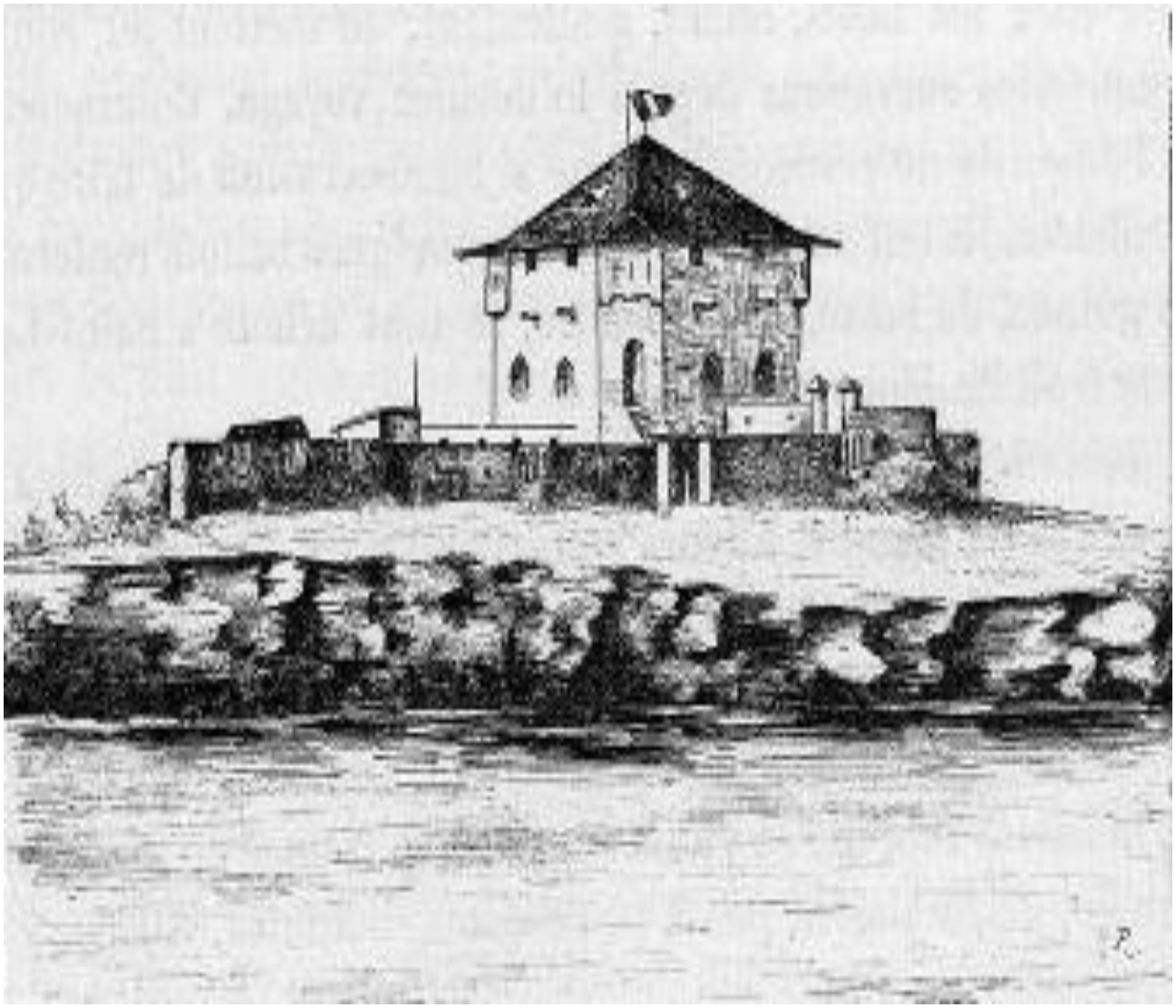

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

2 Rue 1 X Boulevard de l'Est Point E, Dakar. B.P. 116 Dakar R.P

Tél. : (221) 824 36 15 Fax : 824 90 01

Site Internet : www.ansd.org e-mail :

Distribution : Service de la Documentation, des Publications et de la Diffusion

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX **7**

LISTE DES GRAPHIQUES **9**

PRESENTATION DE LA REGION DE MATAM **10**

CHAPITRE I - DEMOGRAPHIE **14**

EFFECTIF ET ACCROISSEMENT. 14
REPARTITION SPATIALE. 15
URBANISATION 16
HABITAT 18
MIGRATIONS 21

CHAPITRE II - SANTE **24**

VUE D'ENSEMBLE 24
OFFRE DE SOINS 27
UTILISATION DE SOINS 31

CHAPITRE III - HYGIENE PUBLIQUE **38**

VISITES DOMICILIAIRES 38
NOMBRE DE VISITES DES LIEUX 39
INSPECTION DES E.R.P. ET ASSIMILES 40
EDUCATION A L' HYGIENE 42

CHAPITRE IV - EDUCATION **44**

PRESCOLAIRE 44
ELEMENTAIRE 46
MOYEN ET SECONDAIRE 50
ÉDUCATION NON FORMELLE 52

CHAPITRE V – METEOROLOGIE. **54**

TEMPERATURE 54
L'HUMIDITE RELATIVE 54
L'ENSOLEILLEMENT 55
LES VENTS 56
LA PLUVIOSITE 56

CHAPITRE VI – HYDRAULIQUE. **59**

POTENTIALITES HYDRAULIQUES. 59
HYDRAULIQUE URBAINE 60
HYDRAULIQUE RURALE 61
ACCES A L'EAU DANS LA REGION 62
PERSPECTIVES 64

CHAPITRE VII – EAUX ET FORETS. **65**

GESTION DU DOMAINE FORESTIER 65
REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS 68
DIFFICULTES RENCONTREES 72
AMENAGEMENT ET PRODUCTIONS FORESTIERES 72
GESTION DE LA FAUNE ET DES AIRES PROTEGEES 74
PROTECTION DES FORETS 74

CHAPITRE VIII – AGRICULTURE **78**

MISE EN PLACE DES FACTEURS DE PRODUCTION 78
VOLET SEMENCES 78
VOLET ENGRAIS 82
VOLET EQUIPEMENT DU MONDE RURAL 83
II SITUATION DES CULTURES 83

CULTURES IRRIGUEES. 83
2.4 SITUATION PHYTOSANITAIRE 84
III RESULTATS DEFINITIFS DE LA CAMPAGNE 2008-2009 85
PROBLEMES RENCONTRES. 87
RECOMMANDATIONS 88

CHAPITRE IX : ELEVAGE 90

LE CHEPTEL 90
LA PRODUCTION 92
CUIRS ET PEAUX 93
MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL 94
TRANSIT 96
SITUATION ZOOSANITAIRE 96
CAMPAGNE DE VACCINATION DU CHEPTEL 97
EPIDEMIOLOGIE DE LA RAGE 99
CAMPAGNE D'INSEMINATION ARTIFICIELLE BOVINE 99
ALIMENTATION DU CHEPTEL 100
ABREUVEMENT. 101

CHAPITRE X - PECHE 102

LOCALISATION ET EQUIPEMENT DES PECHEURS 102
POTENTIALITES DU SOUS-SECTEUR 102
CONTRAINTES DU SOUS-SECTEUR 103
REALISATIONS ET PERSPECTIVES DU SOUS-SECTEUR 104
LES QUANTITES DE POISSONS ENREGISTREES. 104

CHAPITRE XI - ECONOMIE ET INVESTISSEMENT 106

NIVEAUX DE PAUVRETE DANS LA REGION. 106
POTENTIEL REGIONAL 108
CONTRAINTES A L'ESSOR ECONOMIQUE 108
L'INVESTISSEMENT DANS LA REGION : APPROCHE DSCRP. 109

CHAPITRE XII - INDUSTRIE, MINES ET ARTISANAT 111

INDUSTRIE ET LES MINES 111
ARTISANAT 113
LE TRANSPORT ROUTIER 118
LE TRANSPORT FLUVIAL 120
TRANSPORT AERIEN. 120
ELECTRICITE. 123
LES PRODUITS PETROLIERS. 123
LE BOIS DE CHAUFFE. 124

VISITES DOMICILIAIRES ..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

ACTIVITES MENEES ..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

ACT :	
ADOS :	ADRECHE DROME OUROSSOGUI SENEGAL
BAC :	Baccalauréat
BAMTAARE :	
BCG :	
BFEM :	Brevet de Fin d'Etudes Moyennes
BTP :	Bâtiment et Travaux Public
CAF :	Classe d'Alphabétisation Fonctionnelle
CAM :	Camelin
CAP :	Connaissance Aptitude Pratique
CEM :	Collège d'Enseignement Moyen
CFEE :	*Certificat de Fin d'Etudes Élémentaires*
CFPEFS :	**C**entre de **F**ormation **P**rofessionnelle en **E**conomie **F**amiliale et **S**ociale
DG :	Diagnostic de gestation
DRDR :	Division Régionale du Développement Rural
E R P :	Etablissement Recevant du Public
E.F.I :	Ecole de Formation des Instituteurs
ECB :	Ecole Communautaire de Base
EPS :	Education Physique et Sportive
FAR :	Femme en Age de Reproduction
FERAM :	Fédération Régionale des Aquaculteurs de Matam
FJ :	Fièvre Jaune
HTA :	Hypertension Artérielle
IA :	Inspection d'Académie
IDEN :	Inspection Départemental de l'Education Nationale
IEC :	Information Education Communication
INF/AS :	Infirmier / Agent de Santé
IRA :	Infection Respiratoire Aigue
IREF :	Inspection Régionale des Eaux et Forêts
IRSV :	Inspection régionale des services vétérinaires
MAC :	Maison d'Arrêt et de Correction
MIA :	Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat
OMS :	Organisation Mondiale pour la Santé
PAIS :	Programme d'Alphabétisation Intensive du Sénégal
PAPA2 :	Projet d'Appui au Plan d'Action (2ème phase)
PAPEL :	Projet d'appui à l'élevage
PAST-BOV :	*Peste bovine*
PAST-PR :	*Peste des petits ruminants*
PENTA3 :	Pentavalent
PEV :	Programme Elargi de Vaccination
PGIES :	Projet de Gestion Intégré des Ecosystèmes
PNDS :	Programme Nationale de Développement Sanitaire
POA	
PPCB **:**	
PRODAM :	Projet de Développement Agricole de Matam

PROMER :	Projet de Promotion de la Micro Entreprise Rurale
RM :	Région Médicale
ROUVAX :	Vaccin contre la rougeole
SAED :	Société d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta
SDE :	Sénégalaise Des Eaux
SOPTOM-SOS-Sulcata :	
SRSD :	Service Régional de la Statistique et de la Démographie
SRAT :	Service Régional de l'Aménagement du Territoire
SRP :	Service Régional de la Planification
DRH :	Division Régionale de l'Hydraulique
DRTP :	Division Régionale des Travaux Publics
DRTT :	Division Régionale des Transports Terrestres
DRUH :	Division Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat
SRPS :	Service Régional de la Pêche et de la Surveillance
BRH :	Brigade Régionale d'Hygiène
CHR :	Centre Hospitalier Régional
TBS :	Taux Brut de Scolarisation
TOSTAN :	
TPI :	Traitement Préventif Intermittent

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1: EVOLUTION DE LA POPULATION REGIONALE ENTRE 1976 ET 2008 ET TAUX D'ACCROISSEMENT 14
TABLEAU 2: REPARTITION DE LA POPULATION REGIONALE SELON LES LOCALITES ET PAR SEXE. 15
TABLEAU 3: POPULATION DES COMMUNES DE LA REGION EN 2008. 17
TABLEAU 4: REPARTITION DES MENAGES SELON LE TYPE DE MATERIAU UTILISE POUR CONSTRUIRE LES MURS DU LOGEMENT. 18
TABLEAU 5: REPARTITION DES MENAGES SELON LE TYPE DE MATERIAU UTILISE POUR CONSTRUIRE LE TOIT DU LOGEMENT. .. 19
TABLEAU 6: REPARTITION DES MENAGES SELON LE TYPE DE TOILETTES UTILISES. 19
TABLEAU 7: REPARTITION DES MENAGES SELON LA SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU. 19
TABLEAU 8: REPARTITION DES MENAGES SELON LA SOURCE D'ENERGIE UTILISEE POUR LA CUISSON. 20
TABLEAU 9: REPARTITION DES MENAGES SELON LA SOURCE D'ECLAIRAGE. 20
TABLEAU 10: INTENSITE DES ECHANGES MIGRATOIRES INTERDEPARTEMENTAUX (MIGRATION RECENTE) 23
TABLEAU 11: INDICE DE PAUVRETE, POURCENTAGE DE FEMMES ENCEINTE ET NOMBRE MOYENS D'ENFANTS NES DE FEMMES AGEES DE 40 A 49 ANS DE LA REGION. 25
TABLEAU 12: RECAPITULATIF DE LA MORTALITE DANS LA REGION. 25
TABLEAU 13: RECAPITULATIF DU PERSONNEL DANS LE SECTEUR SANITAIRE 27
TABLEAU 14: RECAPITULATIF DU PERSONNEL DANS LE SECTEUR SANITAIRE (SUITE) 28
TABLEAU 15: DISTRIBUTION DES INFRASTRUCTURES SELON LES DISTRICTS SANITAIRES. 30
TABLEAU 16: DISTRIBUTION DES EQUIPEMENTS SELON LE DISTRICT 30
TABLEAU 17: QUELQUES INDICATEURS DE SANTE DE LA REPRODUCTION DE LE REGION SELON LES DISTRICTS. 32
TABLEAU 18: QUELQUES INDICATEURS DE SUIVI DU SURVIE DE L'ENFANT DE LE REGION SELON LES DISTRICTS 32
TABLEAU 19: NOMBRE ET TAUX DE COUVERTURE VACCINAL SELON LES DISTRICTS. 33
TABLEAU 20: RECAPITULATIF DES EFFORTS DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME 34
TABLEAU 21: SITUATION DE LA TUBERCULOSE DANS LA REGION. 35
TABLEAU 22: PRISE EN CHARGE DES PVVIH (ADULTES & ENFANTS) DE LA REGION. 36
TABLEAU 23: BILAN DU SUIVI DES PVVIH DANS LA REGION. 36
TABLEAU 24: REPARTITION DES VISITES DES LIEUX SELON LES STRUCTURES VISITEES ET LE DEPARTEMENT. 40
TABLEAU 25: RECAPITULATIF DES INFRACTIONS RELEVEES LORS DES VISITES DES LIEUX 41
TABLEAU 26: RECAPITULATIF DES ACTIVITES DE PREVENTION ET D'EDUCATION MENEES DANS LA REGION. 42
TABLEAU 27: REPARTITION DU PERSONNEL PAR CATEGORIE SELON LE MILIEU DE TRAVAIL. 45
TABLEAU 28: EFFECTIFS ET TBPS PAR ANNEE. 45
TABLEAU 29: NOMBRE D'ECOLES ET QUELQUES CARACTERISTIQUES SELON LES DEPARTEMENTS EN 2007. 47
TABLEAU 30 : REPARTITION DU PERSONNEL SELON LE SEXE ET LES QUALIFICATIONS. 48
TABLEAU 31: REPARTITION DES EFFECTIFS D'ELEVES SELON LE SEXE, LE DEPARTEMENT ET PAR CATEGORIES 49
TABLEAU 32 : REPARTITION DES ELEVES DU MOYEN SELON LE NIVEAU. 51
TABLEAU 33: REPARTITION DES ELEVES DU SECONDAIRE SELON LE NIVEAU 51
TABLEAU 34: REPARTITION DU PERSONNEL SELON LE TYPE. 51
TABLEAU 35: RESULTATS DU BFEM DE LA REGION. 52
TABLEAU 36: RECAPITULATIF DES TEMPERATURES MOYENNES ANNUELLES SUR LES DIX DERNIERES ANNEES. 54
TABLEAU 37: RECAPITULATIF DES HUMIDITES RELATIVES ANNUELLES SUR LES DIX DERNIERES ANNEES. 55
TABLEAU 38: RECAPITULATIF DU NOMBRE D'HEURES TOTAL ANNUELS SUR LES DIX DERNIERES ANNEES. 55
TABLEAU 39: RECAPITULATIF DE LA PLUVIOSITE DEPARTEMENTALE DE MATAM SUR 5 ANS SELON LES STATIONS CIBLEES 57
TABLEAU 40: RECAPITULATIF DE LA PLUVIOSITE DEPARTEMENTALE DE KANEL SUR 5 ANS SELON LES STATIONS CIBLEES. 57
TABLEAU 41: RECAPITULATIF DE LA PLUVIOSITE DEPARTEMENTALE DE RANEROU SUR 5 ANS SELON LES STATIONS CIBLEES. 58
TABLEAU 42: RECAPITULATIF DE LA DESSERTE EN EAU. 62
TABLEAU 43:SITUATION DES MASSIFS CLASSES DANS LA REGION. 67
TABLEAU 44: SITUATION PREVISIONNELLE DE LA PRODUCTION DE PLANTS. 68
TABLEAU 45: SITUATION PREVISIONNELLE DES OPERATIONS DE REBOISEMENT. 69
TABLEAU 46: PRODUCTION DES PLANTS PAR TYPE **ESPECES** 69
TABLEAU 47: TAUX D'EXECUTION DES PREVISIONS DE LA CNR 2008 71
TABLEAU 48 : PRODUITS FORESTIERS EXPLOITES AU COURANT DE L'ANNEE 2007. 73
TABLEAU 49: SITUATION DES COMITES VILLAGEOIS DE LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE 75
TABLEAU 50: SITUATION DU RESEAU DE PARE FEUX 75
TABLEAU 51: SITUATION DES FOYERS ENREGISTRES DU 01/01AU 31/12 2008 76
TABLEAU 52: SITUATION DES UNITES D'INTERVENTION 76
TABLEAU 53: SITUATION SEMENCES ARACHIDE 78
TABLEAU 54 : SITUATION SEMENCES MAÏS COMPOSITES 78
TABLEAU 55: SITUATION SEMENCES MAÏS HYBRIDE 79

TABLEAU 56: SITUATION SEMENCES SORGHO HYBRIDES 79
TABLEAU 57: SITUATION SEMENCES MIL (KG) 80
TABLEAU 58: SITUATION SEMENCES NIEBE (KG) 81
TABLEAU 59: MISE EN PLACE DES BOUTURES DE MANIOC 82
TABLEAU 62: REPARTITION DES SUPERFICIES PAR ZONE ET PAR SPECULATION 83
TABLEAU 64: RESULTATS DEFINITIFS DE LA CAMPAGNE 2007-2008 : CEREALES 86
TABLEAU 65: RESULTATS DEFINITIFS DE LA CAMPAGNE 2008-2009 : AUTRES CULTURES 87
TABLEAU 66: ESTIMATION DU CHEPTEL 92
TABLEAU 67: A REPARTITION DES ABATTAGES PAR DEPARTEMENT 93
TABLEAU 68: B REPARTITION DES ABATTAGES PAR DEPARTEMENT 93
TABLEAU 69: PRODUCTION DE CUIRS, PEAUX OVINES ET CAPRINES SELON LES MOIS. 93
TABLEAU 70A: REPARTITION MENSUELLE DES BETES SORTIES DE LA REGION SELON L'ESPECE. 95
TABLEAU 72: REPARTITION MENSUELLE DES BETES EN TRANSIT DE LA REGION SELON L'ESPECE. 96
TABLEAU 73:FOYERS : MORBIDITE – MORTALITES 96
TABLEAU 74:RESULTATS DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION DES PETITS RUMINANTS CONTRE LA PESTE DES PETITS RUMINANTS (2006-2007) 98
TABLEAU 77: RECAPITULATIF DES RESULTATS DE LA CAMPAGNE D'INSEMINATION ARTIFICIELLE. 99
TABLEAU 78: RECAPITULATIF DES NAISSANCES ENREGISTREES DANS LA REGION. 99
TABLEAU 79 : REPARTITION DE LA DOTATION COMPLEMENTAIRE DE L'ETAT SELON LES DEPARTEMENTS 100
TABLEAU 80: SITUATION MENSUELLE DE L'APPROVISIONNEMENT DU DEPOT DES GMD. 101
TABLEAU 81 : REPARTITION DU NOMBRE DE VILLAGES, PECHEURS ET PIROGUES SELON LE SECTEUR DE PECHE 102
TABLEAU 82:QUANTITES DE POISSONS ET AUTRES PRODUITS (KG) 105
TABLEAU 83: NIVEAU D'EXECUTION DU DSCRP II DANS LA REGION 109
TABLEAU 85: REPARTITION DES ENTREPRISES ARTISANALES DE LA REGION SELON LE TYPE D'ARTISANAT EN 2004 114
TABLEAU 86 : REPARTITION DES ENTREPRISES ARTISANALES DE LA REGION SELON LE STATUT JURIDIQUE EN 2004 115
TABLEAU 87: REPARTITION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ARTISANALE DE LA REGION DE MATAM SELON LE SEXE, LA SITUATION DANS LA PROFESSION ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION 115
TABLEAU 88: REPARTITION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ARTISANALE DE LA REGION DE MATAM SELON LE DIPLOME LE PLUS ELEVE, LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET LE DIPLOME PROFESSIONNEL 116
TABLEAU 89: REPARTITION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ARTISANALE DE LA REGION DE MATAM SELON LE SEXE, PAR DEPARTEMENT 117
TABLEAU 90: CLASSIFICATION DU RESEAU ROUTIER DE LA REGION DE MATAM SELON LE DEPARTEMENT 118
TABLEAU 91: TABLEAU RECAPITULATIF DU TRAFIC AERIEN AU NIVEAU DE L'AERODROME DE OUROSSOGUI SUR 5 ANS. 121
TABLEAU 92: REPARTITION DES LOCALITES ELECTRIFIEES ET DES ABONNES SELON LE DEPARTEMENT. 123
TABLEAU 93: RECAPITULATIF DE LA PRODUCTION DE BOIS DE CHAUFFE PAR DEPARTEMENT. 124

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1: PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION REGIONALE. 15
GRAPHIQUE 3: REPARTITION DES VISITES DE DOMICILES SELON LE DEPARTEMENT. 38
GRAPHIQUE 4: RECAPITULATIF DES INFRACTIONS COMMISES LORS DES VISITES DES DOMICILES SELON LE TYPE. 39
GRAPHIQUE 5: RECAPITULATIF DES INFRACTIONS COMMISES LORS DES VISITES DES LIEUX SELON LE TYPE 41
GRAPHIQUE 6: REPARTITION DES ELEVES SELON LE SEXE ET PAR DEPARTEMENT. 48
GRAPHIQUE 7: REPARTITION DES ELEVES SELON LE DEPARTEMENT ET PAR SEXE. 50
GRAPHIQUE 8: RESEAU HYDROGRAPHIQUE DE LA REGION. 59
GRAPHIQUE 9: REPRESENTATION DES REALISATIONS DE LA REGION 62
GRAPHIQUE 10:PROPORTION DES MENAGES SELON LA PAUVRETE PAR DEPARTEMENT 106
GRAPHIQUE 11: PROPORTION DES POPULATIONS SELON LA PAUVRETE PAR DEPARTEMENT 107
GRAPHIQUE 12: REPARTITION DES UNITES ARTISANALES DE LA REGION DE MATAM SELON LE STATUT D'INSCRIPTION AU REPERTOIRE DE LA CHAMBRE DES METIERS 114
GRAPHIQUE 13: REPARTITION DES UNITES ARTISANALES DE LA REGION DE MATAM SELON LE DEPARTEMENT D'INSTALLATION 117
GRAPHIQUE 14: EVOLUTION DE LA QUANTITE DE BOIS DE CHAUFFE ANNUELLEMENT EXPLOITEES. LE BOIS DE CHAUFFE. 124

PRESENTATION DE LA REGION DE MATAM

❖ ***DONNEES PHYSIQUES***

Créée par la loi 2002-02 du 15 février 2002 complétée par le décret 2002–166 du 21 février 2002, la région de Matam est située entre 14°20 et 16°10 de latitude Nord, 12°40 et 14°60 de longitude ouest.

Elle est limitée au Nord par la République Islamique de Mauritanie et la région de Saint-Louis, au sud et au sud-est par la région de Tambacounda, au sud-ouest par la région de Kaolack, à l'est par la République Islamique de Mauritanie et à l'ouest par la région de Louga. Le fleuve Sénégal borde la région sur toute sa partie orientale et septentrionale, sur une longueur d'environ 200 Km.

La région couvre une superficie de 29.616 Km², soit environ 1/7 du territoire national. Ce qui fait d'elle la seconde région la plus étendue du pays après celle de Tambacounda.

DEPT MATAM	25083	169111	7	220182	33	285581	9	322313	10
ARRDT SINTHIOU BAMAMBE	*6042*	*32488*	*5*	*51871*	*9*	*82818*	*14*	*104647*	*17*
CR OURO SIDI	3545	15188	4	20670	6	26042	7	30380	9
CR SINTHIOU BAMAMBE	2497	17300	7	31201	12	56272	23	75570	30
COMMUNE DE KANEL		5500		4109		3070		2653	
ARRDT OGO	*14572*	*57668*	*4*	*53707*	*4*	*50018*	*3*	*48270*	*3*
CR BOKIDIAWE	597	20260	34	26497	44	34654	58	39631	66
CR NABADJI CIVOL	551	14594	26	21319	39	31143	57	37641	68
CR OGO	2690	16854	6	5891	2	2059	0	1217	0
CR RANEROU	10734	5960	1	11253	0	21247	2	29195	3
ARRDT ORKADIERE	*2619*	*37947*	*14*	*49079*	*19*	*63477*	*24*	*72189*	*28*
CR BOKILADJI	567	10916	19	13968	25	17873	32	20218	36
CR ORKADIERE	374	14740	39	18921	51	24288	65	27518	74
CR AOURE	1678	12291	7	16190	10	18241	11	20936	12
COMMUNE SEMME		2147		2901		3920		4556	
ARRDT AGNAM CIVOL	*1850*	*31159*	*17*	*33309*	*18*	*35607*	*19*		*0*
CR AGNAME CIVOL	698	9796	14	9864	14	9932	14	9967	14
CR DABIA	544	13870	25	15325	28	12871	24	13530	25
CR ORE FONDE	608	7493	12	8120	13	8799	14	9160	15
COMMUNE MATAM		9849		10996	14	11671		11539	
COMMUNE OUROSSOGUI					15				
COMMUNE THILOGNE		4877		4497		4147		3982	

Le relief, caractérisé par une vaste plaine incisée de vallées, est relativement plat par rapport au reste du pays. Ce relief permet de distinguer trois (03) zones éco-géographiques distinctes :

- la vallée du fleuve constituée de dépressions et de micro reliefs appelé communément « Dandé Mayo » ;
- la zone du Ferlo, latéritique dans la majeure partie de son espace et sableuse dans sa partie occidentale (vers Lougré Thioly et Vélingara) ;
- le Diéry ou zone intermédiaire.

La région est située dans les zones sahéliennes et soudano sahéliennes (partie sud). Cette situation lui confère un milieu naturel diversifié et un environnement écologique riche et assez favorable.

❖ ***DONNEES CLIMATOLOGIQUES***

Le climat est caractérisé par deux (02) saisons : une saison sèche, qui va de novembre à juin, et une saison des pluies, qui va de juillet à Octobre. La région est comprise entre les isohyètes 300mm et 500 mm, avec des précipitations pouvant atteindre parfois 600 mm d'eau dans la partie sud. Les quantités d'eau et le nombre de jours de pluies annuelles sont croissants du Nord au Sud. Les départements les plus arrosés sont Kanel et Ranérou-Ferlo.

La pluviosité se caractérise par une variabilité annuelle et mensuelle. Les mois les plus pluvieux sont les mois d'août et septembre. Les premières pluies sont en général enregistrées en fin mai ou début juin et les dernières sont recueillies entre fin septembre et mi-octobre.

L'hivernage dure 3 à 4 mois environ et s'installe de manière échelonnée du sud au nord. La température s'adoucit et descend même parfois jusqu'à 20° c durant cette période.

Les vents dont les vitesses varient de 1 à 5 m/s sont de différents types :

- L'alizé continental, appelé Harmattan : vent de direction nord à sud-est, avec de l'air chaud et sec soufflant pendant la période chaude.
- La mousson : vent chaud et humide soufflant pendant la période des pluies.

Par ailleurs, des vents de sables sont observés pendant les mois de mars à juin avec une vitesse atteignant des pointes de 28 mètres/seconde (80 Km/heure) accompagnée de poussières très denses et de direction nord-est à sud-est.

❖ ***DONNEES HYDROGRAPHIQUES***

Le potentiel hydraulique de la région reste important et est constitué des eaux de surface et des eaux souterraines.

Les eaux de surface sont constituées par le fleuve Sénégal (qui longe la région sur environ 200 km à l'est et au nord) et ses principaux défluents que sont le Diamel et le Diolol. A cela il faut ajouter de nombreux marigots et mares temporaires et permanents disséminés dans la région.
La mise en service des barrages de Diama et Manantali a permis à la région d'améliorer le potentiel en eau de surface.

Les eaux souterraines sont dans l'ensemble abondantes. Elles sont contenues dans :

- les nappes peu profondes ou phréatiques où elles sont atteintes à partir de puits dont la profondeur varie entre 25 et 100 mètres ;

- les nappes du Maastrichtien dont la profondeur peut atteindre parfois 300 mètres.

Les nappes phréatiques sont généralement captées avec des puits tandis que pour les nappes du Maastrichtien, le captage n'est possible que par forage.

Hormis la zone du socle située dans la partie sud-est de la région (dans la CR de Bokiladji), ces deux types de nappes généralisées et renouvelables produisent une importante quantité d'eau de bonne qualité. Le niveau d'exploitation des eaux souterraines est faible à cause surtout de la profondeur des nappes engendrant des coûts d'extraction de l'eau très élevés.

❖ ***ORGANISATION ADMINISTRATIVE***

L'espace régional est constitué par l'ancien département de Matam (région de Saint-Louis) auquel sont rattachées les communautés rurales de Lougré Thioly (Arrondissement de Dodji) et Vélingara (Arrondissement de Barkédji), qui faisaient partie de la région de Louga.

Elle compte trois (3) départements, cinq (5) Arrondissements, Sept (10) Communes, 14 Communautés Rurales, 424 villages et 395 hameaux. Le département de Ranérou-Ferlo occupe plus de la moitié du territoire régional (51%). Les départements de Kanel et Matam font respectivement 30% et 19% de la superficie totale.

Les entités administratives de la région sont, de manière générale, vastes. En effet chaque département de la région, pris individuellement, a une superficie supérieure à celle des régions de Diourbel et Dakar réunies. Le département de Ranérou-Ferlo, qui fait trois fois la région de Diourbel (4559,3 Km²), est plus vaste que les régions de Dakar, Thiès, Ziguinchor et Fatick. Hormis Agnam-Civol, tous les autres arrondissements de la région de Matam ont une superficie plus étendue que les départements des régions de Thiès et Diourbel.

L'étendue de la région et de ses entités administratives, jumelée à un enclavement interne et externe, pose de réels problèmes de liaison, d'encadrement administratif et technique, et de sécurité des populations.

❖ ***HISTORIQUE DU PEUPLEMENT***

Le peuplement de la région est lié en partie aux vagues de migrations consécutives à l'éclatement de l'empire du Mali. Les premiers occupants de l'espace régional se seraient installés à Orkadiéré (Village situé dans le département de Kanel), qui a été à l'origine de la création de plusieurs autres villages de la région.

La région a ensuite enregistré l'afflux de populations venues du « Toro » (département de Podor) et du Djolof. Ces populations, qui se sont déplacées pour éviter les conflits qui sévissaient dans leurs anciens terroirs, ont trouvé sur place des terres d'accueil relativement paisibles et propices aux activités agropastorales et à l'apprentissage du Coran et se sont installées sur autorisation de l' « Almamy » du Fouta.

BREVE RAPPEL HISTORIQUE

Le Fouta-Toro était un royaume sénégalais de la vallée du fleuve Sénégal, où avait été fondé plus anciennement le royaume du Tekrour.

Sous l'empire du Ghana – donc à l'époque du Tekrour –, le Fouta-Toro était le plus grand foyer de population au Sénégal. À ce moment-là bon nombre d'ethnies, notamment les Wolofs et les Sérères, ne vivaient qu'en ce lieu bien avant leurs migrations, c'est pourquoi ils sont présents dans ces régions aujourd'hui. Au commencement le Fouta était dirigé par diverses dynasties d'origine mandingue, notamment malinké, sarakhollé et sérère, qui se sont succédé de la chute de l'empire du Ghana jusqu'à l'arrivée du guerrier conquérant d'origine peulh et mandingue, Koli Tenguella.

- La dynastie des Dia-Ogo qui régna selon la tradition orale plusieurs siècles jusqu'au début de l'époque de l'empire du Ghana. Les Dia-Ogo étaient originaires de l'est, et son d'abord passé par la Mauritanie, ils étaient d'origine sérère, soninké et peul. Les Dia-ogo gouvernaient également le Royaume du Namandirou, plus au sud. C'était une dynastie de forgerons.

- La dynastie des Manna, qui régna trois siècles, toujours pendant l'époque de l'empire du Ghana jusqu'au début de l'empire du Mali. Ils étaient originaires du Royaume de Diarra, royaume à l'époque vassal de l'empire du Mali. Les Manna étaient d'origine soninké (de clan Soumaré). D'après les traditions orales, cette dynastie était musulmane, contrairement aux plus anciennes, et animistes. Selon la tradition, ce fut le roi manna, War Diabi, sous l'influence des Almoravides, qui imposat pour la premiere fois l'islam dans cette État.

- La dynastie des Tondyon, d'origine sérère. Ils ont régné un siècle, du XIV^{e} et AU^{XV} siècles. Ils étaient animistes et se convertirent à l'islam vers la fin de leur règne. Ils sont arrivés au pouvoir en renversant les Mannas après une longue lutte.

- La dynastie suivante était divisée en trois groupes, les lam-termés les lam-taga- et les lam-toro. Ils étaient tous d'origine peul et animiste. Le royaume de Diara les a vassalisés. Ils avaient divisé la région en plusieurs petits États, tous dirigés par l'un des groupes. Pendant leur règne, l'empire du Djolof sous le pouvoir de Tyukuli Ndiklam, avait réussi à conquérir la plupart des provinces du Fouta et à y installer des farba, des gouverneur wolofs qui payaient des impôts au Bourba Djolof.

C'est au milieu du XVI^{e} siècle que Koli Tenguella entre dans l'histoire du Fouta, en renversant les différentes dynasties. Il créa et installa la dynastie des Deniankobé ou Denianke, une dynastie d'origine peul et mandingue. Tres attachés a la spiritualité traditionnel, les Déniankobé était de la classe social noble des *Ceddo* ou *Sebbe*. Koli Teŋella réussit à reprendre les terres prises par l'empire du Djolof, affaibli par ses luttes avec le Cayor qui voulait se libérer de l'emprise du Djolof. Il réussit également à défaire le lien de vassalité qu'exerçait le royaume de Diara, qui était lui même vassal de l'empire songhai, sur le Fouta. Sa dynastie dura jusqu'à l'année 1776. C'est sous son règne que le royaume prit le nom de Fouta-Toro.

CHAPITRE I - DEMOGRAPHIE

Les données démographiques utilisées dans ce chapitre sont issues des dernières projections de populations effectuées à partir des résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2002 (RGPH3). On supposera que la structure est resté quasiment identique à celle de 2002.
La population dont il est question tout au long de ce chapitre est celle résidente (ou population de droit), c'est-à-dire celle qui regroupe l'ensemble des personnes qui résident habituellement dans un ménage, qu'elles soient présentes ou non au moment du passage.

Dans ce chapitre, seront successivement abordées les questions relatives aux effectifs, à l'accroissement de la population régionale, à la répartition spatiale de celle-ci, à l'urbanisation, à l'habitat et à la migration

Effectif et accroissement.

Les récentes projections démographiques ont permis d'estimer la population de la région en décembre 2008 à 510 566 individus dont 52,4% de sexe féminin. Ces estimations ont été obtenues à partir de ceux du RGPH III de 2002 avec un taux d'accroissement naturel de 3,02%.
Dans cette population, il y a environ 58,5% de jeunes de moins de 20 ans. Ce constat est confirmé par la largeur de la base de la pyramide des âges. La tendance de la structure reste quand même celle d'un pays sous développée avec la large base et son sommet fin témoin de la faiblesse de l'espérance de vie.

Pour ce qui est de l'évolution, on observe que la population de Matam a dépassé le seuil des 500 000 habitants en 2008. Un récapitulatif des effectifs recensés dans la région et l'ex département de Matam, donne une évolution faisant passer la population de 178 640 hbts en 1976 à 510 566 hbts en 2008.

Tableau 1: Evolution de la population régionale entre 1976 et 2008 et taux d'accroissement

Désignation \ Année	**1976**	**1988**	**2002**	**2008**
Population résidente	178 640	229 188	424 106	510 566
Taux d'accroissement en %	---	2.2	3.3	-

Source : RGPHs de 1976, de 1988 et de 2002 et projections démographiques de 2008.

La structure par âge de la population nous montre que les jeunes sont encore les plus représentatifs dans la région. Plus de la moitié de la population régionale est âgée de 20 ans au plus. Cela témoigne de la jeunesse de la population régionale.
Même si globalement, ce sont les femmes qui sont les plus nombreuses dans la population, on remarque qu'aux jeunes âges c'est les garçons qui sont les plus nombreux. La tendance se renverse vers la trentaine. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les jeunes hommes valides sortent du terroir pour travailler à l'intérieur du pays ou carrément s'expatrier pour des motifs professionnels.

Graphique 1: Pyramide des âges de la population régionale.

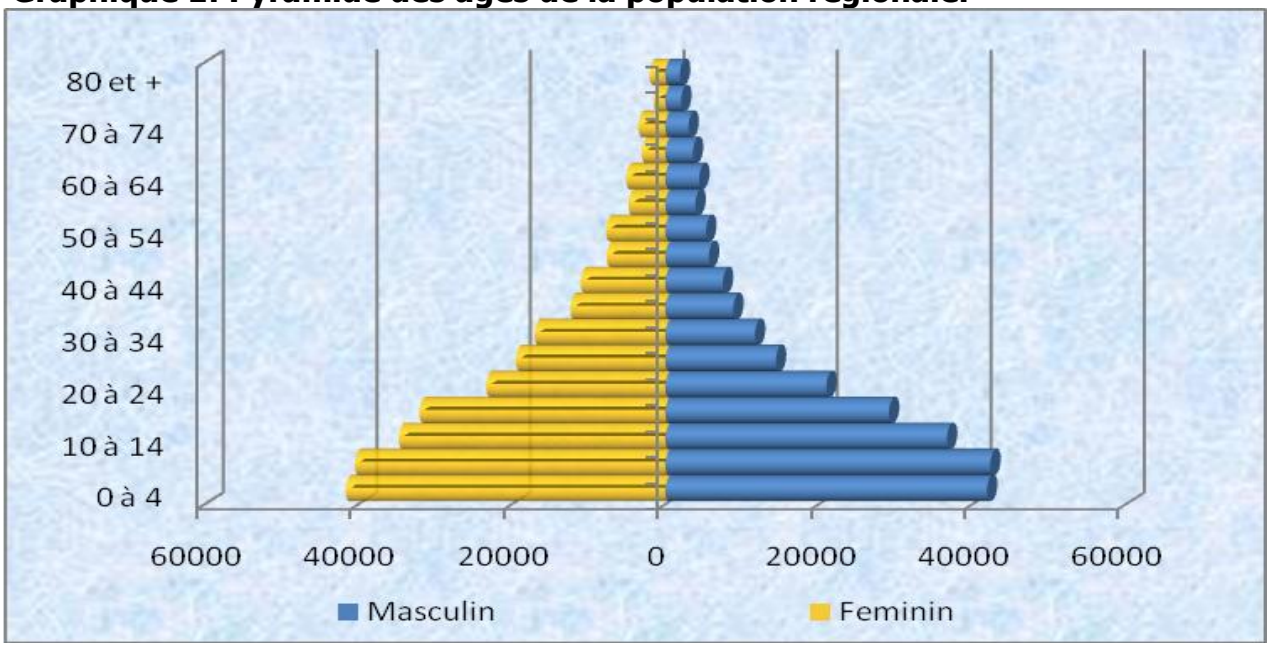

Répartition spatiale.

La répartition spatiale de la population donne au département de Matam la plus grande part avec **260 376** individus dont **136 497** femmes, ensuite vient le département de Kanel avec **197 390** individus dont **102 341** femmes. Le département de Ranérou Ferlo compte seulement **52 798** personnes dont **26 290** femmes.
Une classification selon les communes à l'intérieur du département de Matam montre que celle du chef-lieu de région enregistre le plus grand effectif avec **18 213** habitants. Les deux autres communes que sont Ourossogui et Thilogne enregistrent respectivement **16 486** et **9 732** habitants.
Dans le département de Kanel, on compte six communes dont les trois plus peuplées sont celles de Kanel, Hamady Hounaré et Waoundé. Elles sont respectivement peuplées de **11 152** hbts, **10 006** hbts et **9683 hbts**.
Le département de Ranérou compte qu'une seule commune qui a plus des allures rurales qu'urbaine avec **1620** individus dont **816** femmes.
Relativement aux CR, la plus peuplée est celle de Bokidiawé qui se trouve dans l'arrondissement de Ogo dans Matam, avec 58 816 habitants. La moins peuplée des CR est celle de Loughré thioly avec 5060 hbts dans l'arrondissement de Vélingara qui est le moins habités des arrondissements et de même pour son département d'appartenance.

Tableau 2: Répartition de la population régionale selon les localités et par sexe.

Nom localité	2008		
	Homme	Femme	Totale
REG. MATAM	**245437**	**265129**	**510566**
ZONE URBAINE	42641	43736	86377
ZONE RURALE	202796	221393	424189
DEPARTEMENT KANEL	**95049**	**102341**	**197390**

COMMUNES	**19568**	**20759**	**40327**
Commune KANEL	5269	5883	11152
Commune SEMME	2705	2880	5585
Commune WAOUNDE	4521	5162	9683
Commune DEMBANCANE	1975	1926	3901
Commune HAMADY HOUNARE	5098	4908	10006
Commune SINTHIOU BAMAMBE	3881	4021	7902
ARRONDISSEMENT ORKADIERE	**46875**	**51256**	**98131**
CR AOURE	14455	16146	30601
CR BOKILADJI	15375	16641	32016
CR ORKADIERE	17045	18469	35514
ARRONDISSEMENT WOURO SIDY	**28606**	**30326**	**58932**
CR OURO SIDY	17651	19422	37073
CR Ndendory	10955	10904	21859
DEPARTEMENT MATAM	**123879**	**136497**	**260376**
COMMUNES	**22269**	**22161**	**44430**
Commune MATAM	9050	9163	18213
Commune OUROSSOGUI	8259	8227	16486
Commune THILOGNE	4961	4771	9732
ARRONDISSEMENT AGNAM-CIVOL	**29567**	**32552**	**62119**
CR AGNAM-CIVOL	10585	11621	22206
CR DABIA	11293	12125	23418
CR de OREFONDE	7688	8805	16493
ARRONDISSEMENT OGO	**72043**	**81784**	**153827**
CR BOKIDIAWE	27754	31062	58816
CR NABADJI-CIVOL	23822	27084	50906
CR OGO	20467	23638	44105
DEPARTEMENT RANEROU-FERLO	**26508**	**26290**	**52798**
Commune RANEROU-FERLO	**804**	**816**	**1620**
ARRONDISSEMENT VELINGARA	**25705**	**25475**	**51180**
CR LOUGRE-THIOLLY	2537	2523	5060
CR OUDALAYE	14896	14904	29800
CR VELINGARA	8272	8049	16321

Source : RGPH de 2002 et projections démographiques de 2008.

URBANISATION

L'ancien département de Matam comptait 6 communes avant son érection en région. Il s'agissait de Matam, Ourossogui, Kanel, Semmé, Thilogne et Waoundé. En 2002, Ranérou est venue s'ajouter à cette liste. Ce qui fait que, de 2002 à 2007, la région a compté 7 communes. En 2008, le nombre de commune a été porté à 10 avec la communalisation de Dembacané, Sinthiou Bamambé-banadji et Hamady Hounaré.

La population urbaine de la région est passée de 58 284 habitants en 2002 à 86 377

habitants en décembre 2008 soit une croissance de 48,2%.
On a un taux d'urbanisation de 16,91% dans toute la région et parmi les 10 communes que compte la région, ce sont celles de Matam, Ourossogui et Kanel qui sont les plus peuplées, avec des populations respectives de 18 213 habitants, 16 486 habitants et 11152 habitants. Elles regroupent, à elles seules, 53,08 % de la population urbaine régionale. Les communes les moins peuplées sont celles de Ranérou (1620 habitants) et Dembacané (3 901 habitants).

Tableau 3: Population des communes de la région en 2008.

DEPARTEMENT	COMMUNES	EFFECTIF
Département de Kanel	***Commune KANEL***	11152
	Commune SEMME	5585
	Commune WAOUNDE	9683
	Commune DEMBANCANE	3901
	Commune HAMADY HOUNARE	10006
	Commune SINTHIOU BAMAMBE	7902
Département de Matam	***Commune MATAM***	18213
	Commune OUROSSOGUI	16486
	Commune THILOGNE	9732
Département de Ranérou Ferlo	***Commune RANEROU-FERLO***	**1620**

Source : RGPH de 2002 et projections démographiques de 2008.

HABITAT.

L'habitat de la région est sujet à un défaut de données récentes. Pour compenser ce déficit, on se référera aux informations contenues dans l'Enquête de Suivi de la Pauvreté Sénégal qui s'est déroulée de décembre 2005 à avril 2006.
Dans ce chapitre, on traitera de la nature des murs, des toits, des types de toilettes, des sources d'approvisionnement e eaux, en énergie pour l'éclairage et la cuisson.

Nature des murs des maisons de la région.

Le principal matériau utilisé pour construire les murs des maisons du milieu rural demeure le banco à hauteur de 49 % et il en est de même pour toute la région (52%). Cet état de fait montre encore la ruralité de l'habitat de la région.
Dans le département de Ranérou Ferlo, les constructions en brique de ciment sont rares et représentent seulement 6% des maisons. Par contre, les constructions en banco et en paille/tige sont fréquemment rencontrées avec des pourcentages respectifs de 54% et 38%.
Il en est de même dans le Matam mais à un degré moindre avec un pourcentage de construction en ciment de 39 %. Les constructions avec des briques en banco que l'on trouve le plus fréquemment constituent 60% des constructions.
C'est seulement dans le Kanel que l'on trouve plus de construction en brique de ciment avec un pourcentage de 54%. Le fait que les émigrés construisent chez eux avec une approche moderne contribue pour beaucoup dans ce pourcentage. C'est la raison pour laquelle, on trouve des immeubles dans les villages, ce qui est rare en milieu rural dans les autres régions.

Tableau 4: Répartition des ménages selon le type de matériau utilisé pour construire les murs du logement.

Matériaux Mur de la maison	Kanel (%)	Matam (%)	Ranérou (%)	Urbain (%)	Rural (%)	Total
Briques en Ciment	54	39	6	42	22	34
Briques en Banco	42	60	54	53	49	52
Bois	0	0	0	0	0	0
Tôle en Métal	0	0	0	0	0	0
Pise	2	1	1	1	2	1
Paille/Tige	2	1	38	3	26	13
Autre	0		1	0	0	0

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

Nature des toits des maisons de la région.

En ce qui concerne les toitures, le matériau le plus fréquent dans la région c'est le zinc avec 38% suivi de prés par la paille ou chaume avec 31%. C'est seulement une proportion d'une maison sur cinq qui a un toit en ciment.
On remarque dans les départements de Kanel et de Matam, qui sont plus développés, c'est le zinc qui est préféré comme matériau pour toit et de même qu'en milieu urbain. Par contre en milieu rural et dans le département de Ranérou ferlo, c'est la chaume ou paille qui fait offcie de toit le plus souvent.
En comparant la proportion de maison dont les murs sont en ciment et celle des maisons ayant un toit en ciment, on déduit qu'il y a une bonne partie des maisons qui sont en dur avec un toit en zinc.

Tableau 5: Répartition des ménages selon le type de matériau utilisé pour construire le toit du logement.

Matériaux Toit de la maison	Kanel (%)	Matam (%)	Ranérou (%)	Urbain (%)	Rural (%)	Total
Béton/Ciment	30	24	3	23	14	19
Tuile/Ardoise	9	4	2	7	2	5
Zinc	45	49	20	46	27	38
Chaume/Paille	12	11	73	20	46	31
Autre	4	12	3	3	11	6

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

Type de toilettes utilisées dans les ménages de la région.

La lecture du tableau ci-dessous montre que dans le milieu urbain, on rencontre des ménages qui ne disposent pas de toilettes. Toutefois, les ménages qui en disposent sont plus représentatifs. Leur répartition selon le type de toilettes utilisé est telle que l'on a 20% d'entre eux qui utilisent des latrines couvertes, 18% dess latrines ventilées améliorées et 16% qui se servent de toilettes avec chasse d'eau avec égout. Les toilettes avec chasse d'eau et fosse septique sont le type le plus rare avec 1% de représentativité.

Tableau 6: Répartition des ménages selon le type de toilettes utilisés.

Type de Toilettes utilisées	Kanel (%)	Matam (%)	Ranérou (%)	Urbain (%)	Rural (%)	Total
Aucun	3	1	0	2	0	1
Chasse d'eau avec Egout	26	18	4	25	4	16
Chasse d'eau avec fosse Septique	2	1	0	1	0	1
Cuvette / Seau	16	18	5	16	9	13
Latrines Couvertes	22	34	3	12	30	20
Latrines Non Couvertes	6	8	5	11	0	6
Latrines Ventilées Améliorées	11	5	39	29	5	18
Autres	21	10	69	89	11	

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

Sources d'approvisionnement en eau des ménages de la région.

L'approvisionnement en eau est dominé par les puits non protégés avec 25 % des ménages qui déclarent s'en servir. Les robinets intérieurs sont utilisés par 24% des ménages et on en compte 22% qui usent des robinets publics.

En milieu urbain, c'est les robinets intérieurs qui sont les plus fréquemment rencontrés dans les domiciles avec un pourcentage de 38%, suivi des bornes fontaines avec 32%.

Par contre en campagne, on trouve 51% des ménages qui se servent des puits non protégés.

Dans les départements, c'est le robinet intérieur qui permet d'avoir de l'eau majoritairement exception faite de Ranérou où ce sont les bornes fontaines qui fournissent à la majorité de 33% des ménages de l'eau.

Tableau 7: Répartition des ménages selon la source d'approvisionnement en eau.

Principale Source	Kanel	Matam	Ranérou	Urbain	Rural	Total

d'approvisionnement en eau	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	
Robinet Intérieur	39	31	2	38	6	24
Robinet Public	11	22	33	32	8	22
Robinet du Voisin	5	4	1	5	2	4
Puits Protégé	15	11	5	8	14	11
Puits Non Protégé	25	25	25	6	51	25
Forage	2	1	29	7	15	10
Vendeur d'Eau	2	1	3	3	0	2
Source / Cour d'eau	0	3	1	1	2	1
Autre	0	2	2	1	2	1

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

Sources d'énergie pour la cuisine des ménages de la région.

L'énergie utilisée pour la cuisine est le bois de chauffe et cela se comprend facilement puisque la production de charbon de bois est totalement interdite ce qui le rend coûteux et en plus le gaz n'est pas accessible pour la plupart des bourses des ménages.

Tableau 8: Répartition des ménages selon la source d'énergie utilisée pour la cuisson.

Source d'énergie pour la cuisine	Kanel (%)	Matam (%)	Ranérou (%)	Urbain (%)	Rural (%)	Total
Charbon de Bois	2	3	7	2	6	4
Bois de Chauffe	87	88	83	82	92	86
Gaz	6	6	7	11	1	6
Pétrole	0	1	0	0	0	0
Déchet d'Animaux	2	1	0	1	1	1
Autre	2	2	2	3	4	0

3

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

Sources d'énergie pour l'éclairage des ménages de la région.

L'énergie utilisée au niveau de chaque département pour l'éclairage est l'électricité fournie par la SENELEC excepté dans le Ranérou où au moment de l'enquête on n'avait pas d'électricité dans la commune. Il faut signaler que depuis son électrification a été effective. L'électricité est suivie de prés par les lampes tempêtes qui sont très utiles même en milieu urbain avec les multiples délestages.

Tableau 9: Répartition des ménages selon la source d'éclairage.

Eclairage Utilisée	Kanel (%)	Matam (%)	Ranérou (%)	Urbain (%)	Rural (%)	Total
Electricité (SENELEC)	44	42	0	44	9	29
Groupe Electrogène	1	0	1	0	1	1
Solaire	2	3	2	1	4	2
Lampe à Gaz	0	0	3	2	0	1
Lampe Tempête	36	36	35	38	32	36
Lampe à Pétrole Artisanale	9	9	5	1	16	8
Bougie	0	2	4	3	1	2
Bois	7	6	35	3	33	16
Autre	1	3	15	8	4	6

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

MIGRATIONS

Introduction

En l'absence de données plus récentes sur les migrations, dans cette section, ce seront les résultats du dernier recensement de la population et de l'habitat de 2002 qui seront utilisés pour analyser les phénomènes migratoires observés entre la région de Matam et les autres régions du pays, d'une part, et entre les trois départements de la région, d'autre part. La migration internationale, dont les données décentralisées ne nous sont pas encore parvenues, fera l'objet d'une analyse ultérieure.

Les différents concepts qui sont utilises dans cette section sont les suivants :

Migrations interrégionales : C'est l'ensemble des échanges migratoires qui s'opèrent entre une région et une autre**.**

Migrations intra régionales (interdépartementales) : Il s'agit des migrations qui s'opèrent à l'intérieur d'une région et dont l'effet induit est le changement de résidence. Les flux qui seront considérés ici concernent les déplacements de personnes entre un département et un autre.

Migrations durée de vie : Il s'agit ici de tout changement de résidence entre le lieu de naissance et le lieu de résidence actuelle.

Migrations récentes (5 dernières années): Il s'agit des déplacements de personnes intervenus au cours des 5 dernières années précédant le recensement et ayant conduit à un changement de résidence.

Bilan migratoire ou solde migratoire: C'est la différence entre les entrées (migratoires) et les sorties (migratoires) pour la région (dans la partie relative aux migrations interrégionales) et pour le département (dans la partie réservée aux migrations interdépartementales).

Les migrations internes interrégionales

Comme nous allons le voir ci-après, vis à vis des autres régions du pays, la région de Matam constitue une région d'émigration par excellence, aussi bien en matière de migration durée de vie qu'en ce qui concerne la migration récente.

En effet, par rapport aux 1 314 171 migrants internes (durée de vie) enregistrés en décembre 2002 au Sénégal, la région de Matam présente un bilan (ou solde) migratoire déficitaire de –22 283 personnes vis-à-vis des autres régions du pays.

Les immigrés (durée de vie) interrégionaux de la région proviennent pour la plupart des régions de Saint-Louis (31,0%), Dakar (28,0%), Diourbel (9,4%) et Louga (8,3%). Quant aux émigrés (durée de vie) interrégionaux de la région, plus des trois cinquièmes (63,3%) se sont installés dans la région de Dakar.

De la même manière que pour la migration interne durée de vie, par rapport aux 285 855 migrants récents internes enregistrés en décembre 2002 au Sénégal, la région de Matam

présente un bilan (ou solde) migratoire déficitaire de –3 589 personnes vis-à-vis des autres régions du pays.

Les immigrés récents interrégionaux de la région proviennent pour la plupart des régions de Dakar (37,0%), Saint-Louis (21,1%), Diourbel (7,8%) et Thiès (7,0%). Et plus de la moitié des émigrés récents interrégionaux (58,3%) ont trouvé asile dans la région de Dakar. Cependant, une part non négligeable d'entre eux s'est installée dans les régions de Saint-Louis (12,0%), Thiès (9,6%), Tambacounda (7,7%) et Diourbel (3,9%).

Les migrations interdépartementales (ou intra régionales)

La migration durée de vie entre les départements de la région de Matam a concerné 13 532 personnes jusqu'en décembre 2002.

Le bilan (ou solde) migratoire du département de Kanel vis à vis des autres départements de la région est de –895 personnes, celui du département de Matam de +313 personnes et celui du département de Ranérou-Ferlo de + 582 personnes. Autrement dit, le département de Kanel est le seul à avoir enregistré un solde migratoire vis-à-vis des autres départements de la région qui soit négatif.

Les immigrés interdépartementaux (durée de vie) du département de Kanel proviennent, pour la plupart (71,0%) du département de Matam. Quant à ceux du département de Matam, ils sont en majorité originaires du département de Kanel (56,6%). Enfin, ceux du département de Ranérou Ferlo sont, dans leur écrasante majorité (92,0%), des ressortissants du département de Matam. **Matam constitue donc le principal département d'origine des immigrés des départements de Kanel et Ranérou Ferlo.**

Enfin, les émigrés interdépartementaux (durée de vie) du département de Kanel se sont, dans une large majorité (91,4%), installés dans le département de Matam. Ceux du département de Matam, quant à eux, ont pour la plupart (64,3%), émigré dans le département de Ranérou Ferlo. Enfin, plus des trois quarts (75,8%) des émigrés interdépartementaux durée de vie du département de Ranérou Ferlo ont élu domicile dans le département de Matam. On peut donc constater que, du fait qu'il abrite a la fois les capitales politique et administrative, et économique, le département de Matam constitue également la principale zone de destination des émigrés interdépartementaux durée de vie des départements de Kanel et Ranérou Ferlo.

S'agissant de la migration récente (durant les 5 dernières années) entre les départements de la région de Matam, elle a concerné 3 606 personnes jusqu'en décembre 2002.

Le bilan (ou solde) migratoire du département de Kanel vis à vis des autres départements de la région est de –750 personnes, tandis que celui du département de Matam est de +1735 personnes et celui du département de Ranérou Ferlo, de –985, demeure le plus faible.

Par ailleurs, près des deux tiers (64,7%) des immigrés récents interdépartementaux du département de Kanel proviennent du département de Matam. Quant à ceux du

département de Matam, ils sont, avec une légère majorité (50,4%) originaires du département de Ranérou Ferlo. Enfin, ceux du département de Ranérou Ferlo sont, dans leur écrasante majorité (89,3%), des ressortissants du département de Matam. Ainsi, **Matam constitue le principal département d'origine des immigrés récents interdépartementaux des départements de Kanel et Ranérou Ferlo.**

Enfin, les émigrés récents interdépartementaux du département de Kanel se sont, presque tous (96,0%), installés dans le département de Matam. Quant à ceux du département de Matam, ils ont, dans une faible majorité (54,8%), émigré dans le département de Ranérou Ferlo. Enfin, une large majorité (86,5%) des émigrés récents interdépartementaux du département de Ranérou Ferlo ont élu domicile dans le département de Matam. On peut donc, comme pour l'émigration interdépartementale durée de vie, constater que **Matam constitue la principale zone de destination des émigrés récents interdépartementaux des départements de Kanel et Ranérou Ferlo.**

Tableau 10: Intensité des échanges migratoires interdépartementaux (migration récente)

	Entrées		Sorties		Solde migratoire	Migration totale	
Départements	**Effectifs**	**%**	**Effectifs**	**%**		**Effectifs**	**%**
Kanel	566	15.7%	1316	36.5%	750	1882	36.5%
Matam	2544	70.5%	809	22.4%	-1735	3353	22.4%
Ranérou Ferlo	496	13.8%	1481	41.1%	985	1977	41.1%
Région	3606	100.0%	3606	100.0%	0	7212	100.0%

CHAPITRE II - SANTE

Le budget consacré aux dépenses de santé au Sénégal a triplé entre 1980 et 2000. Les Sénégalais se portent mieux et vivent plus longtemps – l'espérance de vie à la naissance est de 55,34 ans pour les hommes, de 58,09 ans pour les femmes et de 56,69 ans pour la population globale[1] – et le taux de prévalence du SIDA est l'un des plus faibles d'Afrique (0,9%). Cependant de grandes disparités subsistent dans le pays, si l'on songe par exemple que 70% des médecins et 80% des pharmaciens et des dentistes sont installés dans la capitale, Dakar. Les régions sont donc défavorisées dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres. Aussi, la région de Matam, qui se caractérise par son éloignement et l'enclavement de certaines de ses localités, n'est pas épargnée par le phénomène.
Aussi, pour traiter le chapitre, nous commencerons par dresser une vue d'ensemble de la santé de la population, pour ensuite analyser l'offre et finalement l'utilisation des soins de santé.

VUE D'ENSEMBLE

Population cible.

La région médicale de Matam gère trois districts sanitaires qui, chacun dans sa délimitation, épouse les contours du département dont il porte le nom. Ainsi, la cible en terme de population est la même que la population régionale qui était estimée en décembre 200_ à 510 566 habitants.
Le district de Kanel, de Matam et de Ranérou ferlo comptent respectivement 197 390 personnes, 260 376 personnes et 52 798 personnes.

Les femmes en âge de reproduction constituent 142 901 soient 27,99% de la popualtion régionale. La répartition selon les districts donne :

- 55 455 à Kanel ;
- 73 362 Matam ;
- 14 084 Ranérou Ferlo.

Les cibles relatives à l'enfance c'est-à-dire les moins d'un an et les enfants âgés de 1 à 5ans sont relativement nombreux dans la région. En effet, on a 6366 filles et 6351 garçons de moins d'un an dans la région. De fait, cette tranche d'âge représente environ 2% de la population totale.

Tableau 11:Population d'enfant âgé de moins d'un an

Sexe	Kanel	Matam	Ferlo	Total
Masculin	2 652	3 114	585	6 351
Féminin	2 678	3 079	608	6 366

La population cible d'âge compris entre 1 et 5 ans, constitue 17% du global régional. En effet, on a 44415 garçons et 43 775 filles qui composent cette frange de la population.

Tableau 12: Population d'enfant âgé entre 1 an et 5 ans

Sexe	Kanel	Matam	Ferlo	Total
Masculin	18 527	20 881	5 007	44 415
Féminin	18 143	20 593	5 039	43 775

Fécondité dans la région.

L'indice synthétique de fécondité calculé dans le cadre cette enquête démographie de santé (EDS) couvre les trois années précédant l'opération. Les deux autres indicateurs retenus c'est-à-dire le pourcentage de femmes actuellement en enceinte et le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme de 40 – 49 ans, concernent l'année d'enquête.
Ainsi la lecture du tableau ci-dessous montre que la région a encore un taux de fécondité assez important puisqu'il est 5,7 enfants par femme. Ensuite, on note qu'au moment de l'enquête, 10,3% des femmes étaient enceintes. Le dernier indicateur retenu se situe à 6,1 enfants nés vivants par femmes de 40 à 49 ans. Cela témoigne du grand nombre d'enfants que les femmes ont en fin de vie procréative.

Tableau 13: Indice de pauvreté, pourcentage de femmes enceinte et nombre moyens d'enfants nés de femmes âgées de 40 à 49 ans de la région.

	Indice synthétique de fécondité	Pourcentage de femmes actuellement enceintes	Nombre moyen d'enfants nés vivants par femme de 40-49 ans
Matam	5,7	10,3	6,1

Source : EDS IV, 2005 CRDH.

Morbidité & Mortalité.

Les données les plus récentes et disponibles en matière de mortalité sont celles de l'enquête Démographique de Santé (2005) qui permettent de voir le phénomène a travers différentes couches de la population. En effet, pour la mortalité néonatale qui représente la probabilité de décéder avant d'atteindre un mois exact, on enregistrait un taux de 38 ‰ naissances vivantes.
Le taux de mortalité post néonatale qui correspond aux chances de décéder entre le premier mois et le douzième exactement, est de 30‰.
Le quotient de mortalité infantile correspondant à la probabilité de décéder entre la naissance et le premier anniversaire se situe à 68‰.
Le taux de moralité juvénile qui mesure les chances de décéder des personnes âgées de plus de 1 an et moins de 5 ans est égal à 45‰.
Le taux de mortalité infanto juvénile regroupant les deux tranches d'âges représente la probabilité de décéder avant le cinquième anniversaire. Il se situe à 113‰ dans la région.

Tableau 14: Récapitulatif de la mortalité dans la région.

Caractéristique Socio démographique	Mortalité néonatale (NN)	Mortalité Postnéonatale1 (PNN)	Mortalité infantile (1q0)	Mortalité juvénile (4q1)	Mortalité Infanto juvénile (5q0)
Matam	38	30	68	45	110

Source : EDS IV, 2005 CRDH.

OFFRE DE SOINS

Prodiguer des soins exige un personnel qualifié ensuite un bon équipement et des moyens financiers conséquents. Ainsi pour traiter ce point, nous commencerons par le personnel ensuite on parlera de l'équipement c'est-à-dire des infrastructures et des moyens logistiques et pour finir on parlera de quelques pathologies.

Effectifs et densité des personnes du secteur.

Prodiguer des soins exige un personnel qualifié ensuite un bon équipement et des moyens financiers conséquents. Ainsi pour traiter ce point, nous commencerons par le personnel ensuite on parlera de l'équipement c'est-à-dire des infrastructures et des moyens logistiques pour finir, nous nous intéresserons aux aspects financiers de la question sanitaire.

Effectifs et densité des personnes du secteur.

Il faut noter que la région compte environ 510 566 individus tous sexes confondus, cela étant, on constate que le nombre total de médecin généraliste est de 11 dont un médecin chef de région et quatre spécialistes seulement qui sont le gynécologue, lé pédiatre, l'orthopédiste, l'ophtalmologiste. En outre, il ya un chirurgien dentiste dans le CHRO et un chirurgien généraliste. Le ratio médecin par habitants donne 34 038hbts/médecin ce qui est encore largement au dessus de la norme internationale de 1 médecin pour 10 000hbts. Ce déficit de médecin peut s'expliquer d'une manière générale par la carence au niveau national de médecin et aussi parce que la zone est enclavée et très éloignée de la capital. En effet, les médecins spécialistes refusent à priori de s'aventurer aussi loin de Dakar ou lorsqu'ils viennent, ils ne restent pas s'ils ne sont pas assez motivés financièrement.

Pour ce qui est de la pharmacie, la région compte trois experts dont un à qui est chargé de la Pharmacie Régionale d'Approvisionnement. Ce qui veut dire qu'effectivement, on en compte deux dans les structures publiques et ils sont au CHRO.

Tableau 15: Récapitulatif du personnel dans le secteur sanitaire

Profession	DSM	DSK	DSR	HOPITAL	RMM	TOTREG
Médecin spécialiste	0	0)	00	01 Gynéco 01 Pédiatre 01 Orthopédiste 01 Ophtalmo	00	**04**
Médecin généraliste	02	02	02	04	01	**11 dont 1 RM**
Médecin SOU	0	01	01	00	00	**02**
Chirurgien Généraliste	00	00	00	01	00	**1**
Chirurgien dentiste	00	00	00	01	00	**1**

Secrétaire	02	00	00	02	00	**04**
Chauffeur	4	3	2	3	02	**14**
Pharmacien	00	00	00	02	01'PRA)	**0 3**

Source : Région médicale de Matam.

La norme standard pour les infirmiers d'état ou agents sanitaire est de 1 IDE/AS pour 3000 hbts. Dans la région, on se situe à 5005hbts pour un IDE/AS. Ce chiffre témoigne de l'effort à consentir pour améliorer la qualité du travail dans l'offre de soins sanitaires. En comparaison avec 2007, on voit que l'effectif n'a pas évolué alors que la démographie galopante dans la région est telle que le ratio évolue négativement.

Il faut aussi noter l'inégale répartition des ressources qui est normale dans la mesure où les populations sont concentrées dans les deux départements de Kanel et Matam. Cependant l'écart entre ces deux districts de Kanel et de Matam n'est pas très justifiable. En effet, on compte pour Matam y compris le CHRO un effectif qui est presque le triple de celui de Kanel alors qu'en termes de cibles l'écart entre les deux populations n'est pas aussi grand.

Pour les sage femmes d'état, on enregistre un ratio de 1 SFE pour 8 931 FAR ce qui est plus du double de la norme qui se situe à 1SFE pour 3000FAR. Il ressort de l'analyse du ratio qu'il est urgent de renforcer le personnel en SFE pour mieux améliorer la santé des femmes en âges de reproduction. Dans ce domaine aussi, le déséquilibre en termes d'affectation de personnel est ressorti puisque Matam y compris RM, compte plus du double de SFE alors que les deux populations cibles sont à peu prés égales.

Les Technicien Supérieur en Santé ne sont pas nombreux puisqu'ils sont au nombre de 16 dans la région dont 3 dans le personnel de la région médicale. La aussi, la répartition semble être à revoir puisque à Ranérou il n'y a aucun TSS et en plus l'écart entre les deux départements est encore trop grand. L'explication pourrait venir du fait d'abord qu'à Ranérou il n'y avait pas encore de laboratoire équipé et totalement fonctionnel dans les deux autres districts. Donc, ils envoient leurs analyses à faire faire par le laboratoire du CHRO ce qui explique pourquoi il y autant de TSS à l'hôpital alors qu'il en manque dans les autres structures.

Concernant les autres agents dans le système, on notera la présence d'agent d'hygiène, d'assistant, de technicien maintenance, d'agent social, de secrétaire, de chauffeur, etc.

Tableau 16: Récapitulatif du personnel dans le secteur sanitaire (suite)

Profession	DSM	DSK	DSR	HOPITAL	RMM	TOT REG
Sage femme d'état	5	3	2	4	0	14
Infirmiers	38	26	13	25	0	102

agents d'hy/tgs	1	0	0	1	01(BRH)	2
Auxilliaires d'hyg/ technicien maintenance	2	1	1	2	01(BRH)	7
travailleurs/ sociaux	1	1	1	5	1	9
Technicien Supérieur en Santé	4	0	0	9	03(dt 2CRF)	16
Collecteur /agents commis	92	129	35	57	3	316

Source : Région médicale de Matam.

Infrastructures.

La carte des infrastructures sanitaires de la région n'a pas évoluée depuis 2006. De fait, la région de Matam a un seul centre hospitalier et il se situe dans la commune de Ourossogui. C'est un vieil établissement qui date de 1973 et qu'on devrait rénover à défaut d'en construire un autre plus moderne et plus accessible. A l'intérieur des services existant, les agents y déclarent qu'il manque des unités de soins intensifs, d'hormonologie, de scannographie, de réanimation, et d'URO CREN. En outre, il est nécessaire de compléter les services disponibles au CHRO car il manque des services essentiels tels que la cardiologie, l'urologie, la dermatologie, la réanimation et l'ORL. En outre, un seul hôpital pour plus de 500 000hbts est largement à la norme de l'OMS qui est de 1 hôpital pour 150 000hbts.
Par ailleurs, le CHRO dispose de 154 lits dont 121 installés et reçoit des malades de la Mauritanie voisine, des départements de Podor et de Bakel. De fait, il est nécessaire d'augmenter ses capacités d'accueil.
On compte dans chaque district un centre de santé, ce qui fait un total de 3 CS pour la région. On remarquera que l'équipement de ces CS n'est pas complet. Par ailleurs, les locaux de la région médicale se trouvent à l'intérieur du CS de Matam d'où son renforcement par rapport aux autres CS. Hormis Ranérou Ferlo, qui a un CS pour environ 52000 hbts, le ratio se trouve largement au dessus de la norme puisque à Kanel, on a 1 CS pour près de 200 000hbts.
Le nombre de lits disponibles dans les CS est de 18, en plus de sa faiblesse compte tenu des besoins, il limite les hospitalisations.

Les postes de santé sont plus nombreux dans le district de Kanel avec 30 unités ensuite vient le district de Matam avec 28 unités dont 5 doublées et Ranérou Ferlo vient en dernière position avec seulement 6 unités. En résumé la région compte 63 postes de santé dont 5 doublés. On peut dire que cette répartition suit la distribution de la population dans les départements.
En outre, si on se focalise sur la répartition géographique, on voit nettement que les PS se situent le long de la RN et dans le Dandé Mayo. La zone du ferlo est quasi dénuée de PS.
et la région dispose de 88 autres lits
(Carte à intégrer from SIG)

Relativement aux cases de santé, on en compte 20 dans le Matam dont 12 fonctionnelles, 19 dans le district de Kanel dont 15 fonctionnelles et 8 dans le Ranérou Ferlo. De fait, on

a 47 CS dans la région dont 35 fonctionnent correctement.
Les infrastructures privées de la santé dans la région sont représentées par un cabinet privé qui se trouve à Matam et deux infirmeries privées sises à Kanel.
La carte de la répartiton des cases de santé témoigne de leur mauvaise répartition géographique. Toutefois, il faut noter que les populations se situent le plus souvent le long de l'axe routier et le long du fleuve ce qui explique leur concentration dans ces zones.

(carte à intégrer from sig)

Tableau 17: Distribution des infrastructures selon les districts sanitaires.

Désignation	DSM	DSK	DSR	REGION
Hôpital				1basé à Ourossogui
Centre de santé	1	1	1	3
Poste de santé	28 dont 5 doublés	29	6	63 dont 05 doublés
Case de santé	20 dont 12 fonctionnelles	19 dont 15 fonctionnelles	8	47 dont 35 fonctionnelles
Cabinet privé	1	0	0	1
Infirmerie privée	0	2	0	2

Source : Région médicale de Matam.

Equipement.

L'équipement des districts est le même en terme de véhicule de liaison puisque chacun en a un et la RM en dispose un aussi. Cette situation n'a pas évolué depuis 2006, ce qui est important à noter compte tenu de l'éloignement de la région par rapport à Dakar mais aussi du mauvais état des routes qui fait que nos véhicules sont soumis à un rapidement vieillissement.
Par rapport à la supervision, le DS de Matam et le CHRO ne dispose pas de véhicule. Par contre, les DS de Kanel et de Ranérou en ont chacun un mais ils sont dans un état passable. La RM a également un véhicule de liaison.
On trouve aussi dans chaque DS deux ambulances, dont l'un est dans un état passable, excepté à Matam où on en a seulement un qui est dans un état passable.
Les motos constituent la plus grande partie de la logistique. En effet, Elles sont au nombre de 71 dont 4 pour la RM, 33 pour le DS de Matam, 24 pour le DS de Kanel, 9 pour le DS de Ranérou et 1 pour l'hôpital.
Pour ce qui est des congélateurs et réfrigérateurs, la région en comptait beaucoup en 2007 avec un total de 62 appareils mais il est passé à 37 répartis selon les districts avec respectivement 05 appareils à Matam, 22 appareils à Kanel, 6 appareils à Ranérou et 2 à la région Médicale. Toutefois, on notera que ces effectifs n'inclue pas le CHRO.
Il faut souligner la faiblesse des moyens d'évacuations par districts d'où un besoin de renforcement dans ce domaine.

Tableau 18: Distribution des équipements selon le district

Désignation	DSM	DSK	DSR	HOPITAL	REGION
Liaison	1	1	1	1	5 dont 01 RM

Supervision	0	01 (passable)	01 (passable)	0	3 dont 01 RM et 02 passables
Ambulance	01 (passable)	02 (01 passable)	02 (01 passable)	02 (01 passable)	07 dont 04 passables
Moto	33	24	9	1	71 dont 4 RM
Congélateur	2	2	0	ND	5 dont 1 RM
Frigo	05	22	6	ND	57 dont 2 RM

Source : Région médicale de Matam.

UTILISATION DE SOINS

Les populations ont eu à solliciter les services sanitaires tout au long de l'année. L'ensemble des résultats du suivi de ces prestations est résumé dans les tableaux qui suivent. Le premier point abordé concernera la santé de la reproduction, ensuite suivra la survie de l'enfant et le PEV, pour finir on traitera quelques maladies précisément le paludisme, la tuberculose, le SIDA et le cancer.

SANTE DE LA REPRODUCTION

En ce qui concerne la consultation prénatale (CPN), les femmes enceintes qui l'ont subi au moins une fois pendant leurs grossesses étaient au nombre de 16 235 soient un pourcentage de 85% par rapport aux grossesses attendues. Ce pourcentage régional cache des disparités selon les départements. Ainsi, on a enregistre un taux de 82,5% de FE ayant subi au moins une CPN à Matam. Pour le district de Kanel, le taux se situe à 81% et à Ranérou Ferlo les prévisions ont été dépassé car on a 107% de FE qui ont fait au moins une CPN.

S'agissant de la première CPN, elle a été respectée par 11706 femmes enceintes soit un pourcentage de 61% des grossesses attendues.

La dernière CPN a été subi dans la région par 6784 femmes soit un pourcentage de 58%. Au niveau des districts, le taux d'achèvement est de 69% à Matam, 53% à Kanel et 33 % dans le Ranérou Ferlo. On constate encore que Ranérou est très largement en dessous des prévisions et on se l'explique par l'enclavement et la difficulté de déplacement surtout lorsque la grossesse est avancée.

Les césariennes ne sont pas fréquentes dans la région et elles ont toutes pratiquées au niveau du CHRO qui est la seule structure équipée en conséquence et ayant un gynécologue.

L'assistance pendant les accouchements dans les structures sanitaires a fait l'objet de 8830 interventions. Par contre, les femmes enceintes qui ont opté pour un accouchement à domicile sont au nombre de 2854. Donc la région a enregistré un nombre de 11684 accouchements vus ou assistés par du personnel médical. La lecture de la répartition selon les départements montre que c'est à Matam que les femmes enceintes vont plus se faire assister. Pour ce qui est des accouchements a domicile, elles sont plus pratiquées dans le Kanel.

Pour ce qui est de la bonne santé des femmes enceintes, on a noté que 5,6% d'entre elles ont été atteintes de paludisme. La répartition selon les départements révèle que c'est dans la Ranérou et le Kanel que les femmes enceintes sont tombées plus souvent malades à cause du paludisme.

Tableau 19: Quelques indicateurs de santé de la reproduction de lé région selon les districts.

Désignation	DSM	DSK	DSR	CHROS	REG
Nombre de femmes enceintes ayant fait au moins une CPN	7711	6220	2304	-	16235
Taux de femmes enceintes ayant fait au moins une CPN	82.5%	81%	107%	-	85%
Nombre de femmes enceintes ayant fait leur CPN 1	5239	5308	1013	146	11706
Nombre de femmes enceintes vues en CPN 4	3620	2834	330	-	6784
Taux d'achèvement en CPN 4	69%	53%	33%	-	58%
Nombre de femmes enceintes ayant subi une césarienne	0	0	0	270	270
Taux de césarienne	0	0	0	-	0.8%
Nombre d'accouchements effectués dans une structure sanitaire	4554	3442	281	553	8830
Nombre d'accouchements effectués à domicile mais vus	987	1469	364	34	2854
Total accouchements	5541	4911	645	587	11684
Taux d'accouchement effectués dans une structure sanitaire	82%	70%	44%	-	76%
Nombre de femmes enceintes paludéennes	239	538	153	162	1092
Taux de morbidité proportionnelle palustre chez les femmes enceintes	2.5%	7%	7%	-	5.6 %

Source : Région médicale de Matam.

SURVIE DE L'ENFANT

Concernant la survie des enfants, les statistiques ont montré des résultats assez rassurants. On a enregistre 27,5% des enfants de moins de moins de 5 ans qui ont une insuffisance pondérale légère et seulement 1,53% qui sont dans un cas sévère. Donc, la grande majorité est en bonne santé nutritionnelle. La répartition départementale montre que c'est Ranérou qui est devant pour les insuffisances pondérale légère comme sévère. En effet, il est facile de comprendre que ce département soit devant pour ce genre de problème de santé car les habitudes nutritives n'y sont pas les meilleures et les conditions de vie sont très difficiles.

Le paludisme a tué 16 enfants de moins de 5 ans dans la région ce qui représente une pourcentage de 1,7% du total des décès enregistrés.

Toujours dans le cadre de la protection des nouveaux nés, on note que 28 structures sanitaires sur 72 ont aménagé un coin spécialement pour eux. Leurs installations n'a démarré qu'en fin d'année 2008 avec une ambition de généralisation progressive dans les différents Points de prestation potentiels des districts.

Tableau 20: Quelques indicateurs de suivi du survie de l'enfant de lé région selon les districts

Désignation	DSM	DSK	DSR	REG

Proportion d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale modérée (CPI)	**26.10%**	**23.08%**	**35.80%**	**27.50%**
Proportion d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale sévère (CPI)	**1.24%**	**0.31%**	**3.58%**	**1.53**
Nombre d 'enfants âgés de moins de 5 ans décédés des suites d'un paludisme	**0**	**0**	**0**	**16**
Mortalité proportionnel palustre chez les enfants de moins de 5 ans	**0**	**0**	**0**	**1.7 %**
Proportion de structures sanitaires avec "coin nouveau né"	**10/29**	**9/31**	**4/12**	**28/72**

Source : Région médicale de Matam.

L'insuffisance pondérale des enfants moins de cinq ans est une réalité spécifique à travers les milieux du Waalo, du Diéri et du Ferlo qui constituent un découpage naturel de la région. L'ONG américaine « Counterpart International » développe depuis octobre 2008 un suivi –promotion de la croissance chez les enfants âgés de 0 à 36mois en touchant 58 villages afin d'aider les populations dans la lutte contre la malnutrition.

La mobilisation pour la lutte contre le Paludisme, la mise en place des intrants et des produits aussi le renforcement des capacités d'autre part ont permis d'enregistrer des résultats très significatifs avec l'appui du PMI (Presidential Malaria Initiative).

PROGRAMME ELARGI DE VACCINATION

L'analyse du tableau suivant permet de voir que 15 020 enfants ont été vaccinés en PENTA3 dont 6987 à Matam, 6496 à Kanel et 1537 à Ranérou ferlo. La couverture vaccinale régionale est de 78 %; mais à Kanel, il est de 85%, à Matam 75% et 71% à Ranérou ferlo.

Les enfants complètement vaccinés sont au nombre de 12 926 dont 6070 à Matam, 5713 à Kanel et 1143 à Ranérou ferlo. En termes relatifs, la région a enregistré un taux de couverture en enfants complètement vaccinés de 67%. Quant aux districts de Matam, Kanel et Ranérou, ils comptent respectivement 65%, 74% et 53%.

Le vaccin contre la rougeole a été fait à 12 928 enfants dont 5983 à matam, 5713 à Kanel et 1232 à Ranérou ferlo.

En conclusion, le district de Kanel a réussi a vacciné le plus d'enfants en termes relatifs pour tous les types recensés dans le tableau.

En outre, les enfants sont relativement protégés puisque trois parmi eux sur quatre ont subi les vaccins penta3 et plus de trois sur cinq sont complètement immunisés.

La région aurait pu mieux faire si elle avait suffisamment de moyen de déplacement et de conservation pour les vaccins. En effet, cela permettrait de se rendre dans les milieux les plus reculés pour trouver les cibles qui ne peuvent venir vers les structures sanitaires.

Tableau 21: Nombre et taux de couverture vaccinal selon les districts.

Désignation	**DSM**	**DSK**	**DSR**	**REG**
Nombre d'enfants vaccinés en PENTA3	**6987**	**6496**	**1537**	**15020**

Taux de couverture vaccinale en PENTA3	**75%**	**85%**	**71%**	**78%**
Nombre d'enfants complètement vaccinés	**6070**	**5713**	**1143**	**12926**
Pourcentage d'ECV de moins de 1 an	**65%**	**74%**	**53%**	**67%**
Nombre d'enfants vaccinés contre la rougeole	**5983**	**5713**	**1232**	**12928**
Pourcentage d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	**65%**	**74%**	**53%**	**67%**

Source : Région médicale de Matam.

En immunisation des enfants âgés moins d'un an, des efforts doivent être menés surtout la logistique (moto, chaine de froid…) afin de permettre une meilleure couverture mais aussi la conservation des vaccins surtout en milieu rural.

QUELQUES MALADIES :

Le traitement des maladies rencontrées est une source d'évaluation du travail abattu par les services médicaux. Ainsi, nous nous intéresserons à quelques maladies les plus en vue telles que le paludisme, la tuberculose, le Sida.

PALUDISME

Le nombre de cas de paludisme rencontrés dans la région est de 17710 dont 1298 au CHRO, 4357 dans le district de Matam, 8149 à Kanel et 3906 à Ranérou Ferlo. Ainsi, le district de Kanel a eu le plus de paludéens en 2008, suivi de celui de Matam.
Quand à la mortalité due au paludisme, elle est relativement faible dans la région avec un pourcentage de 0,9%. En passant aux districts, le taux de mortalité proportionnelle palustre devient égal à 2,29% à Matam, 5 % à Ranérou. En valeur absolue, on voit nettement que le nombre de décès au CHRO est excessif par rapport à ceux des districts. On peut comprendre que lorsque les cas deviennent critiques que les patients aillent directement vers le CHRO dans l'espoir de trouver un meilleur traitement. Donc, le CHRO devient le mouroir des paludéens.

Tableau 22: Récapitulatif des efforts de lutte contre le paludisme

Désignation	DSM	DSK	DSR	CHRO	REG
Nombre de cas de paludisme	4357	8149	3906	1298	17710
Morbidité proportionnelle palustre	2%	4%	7%	-	3 . 6 %
Nombre de décès pour le paludisme	1	-	2	14	17
Mortalité palustre proportionnelle	2.29%	0%	5%	-	0.9 %
Taux de létalité palustre	0. 08%	0%	1%	-	0.04%

Source : Région médicale de Matam.

TUBERCULOSE

Les nouveaux cas de tuberculose dépistés sont au nombre de 135 pour toute la région

dont 37 dans le DS de Matam, 30 dans celui de Kanel 17 dans celui de Ranérou et enfin 51 cas au niveau du CHRO. Les taux de dépistage tournent globalement autour de 1/5 excepté pour Ranérou qui s'expliquerait par la faiblesse du nombre de dépistage.
L'analyse du taux de guérison permet de dire que dans les deux départements de Matam et de Kanel, les tuberculeux ont de grandes chances de survie. Par contre à Ranérou, être atteint de tuberculose peut signifier avoir un pied dans la tombe du fait de la faiblesse du taux de guérison qui avoisine les 29%.
La situation d'abandon du taux traitement est a plus d'un titre inquiétant puisque plus du tiers des dépistés sont concernés. En effet, non seulement le risque de décéder suite à une rechute devient très grand mais aussi celui de contamination s'accroît considérablement pour les populations bien portantes.
A la suite de cette analyse des fois inquiétante, on garde l'espoir du fait des taux de succès dans le traitement. Ainsi dans le district où on rencontre les taux les moins importants de succès c'est-à-dire celui de Ranérou, on arrive à guérir la moitié des patients dépistés et partout ailleurs on est largement au dessus de ce taux. Par exemple dans le district de Matam, on arrive presque à guérir quatre personnes sur cinq et dans le Kanel c'est prés de trois personnes sur quatre qui sont soignés avec succès.

Tableau 23: Situation de la tuberculose dans la région.

Désignation	DSM 2007	DSK 2007	DSRAN	HOP	SYNTHESE RMM 2007
Nombre de nouveaux cas dépistés	37	30	17	51	135
Taux de dépistage	20%	17%	36%	22%	
Nombre de guérisons (frottis positif)	20	22	5	57	104
Taux de guérison	44%	69%	29%	56%	
Nombre de cas d'interruptions de traitement	3	6	2	38	49
Taux de perdus de vue	7%	19%	12%	38%	
Taux de traitement terminé	35%	0%	29%	0%	
Taux de succès	79%	69%	58%	56%	

Source : Région médicale de Matam.

SIDA/IST

L'infection au VIH est une maladie malheureusement très fréquente chez les émigrés et ou les familles de migrants. Étant donné que les deux ethnies majoritaires de la zone, c'est-à-dire les pulaar et les soninkés, sont de grands émigrants, c'est la porte ouverte au VIH. En effet, ce sont les fils du terroir expatriés qui ramènent souvent de leurs séjours en occident le virus et les transmettent à leurs partenaires. Et comme la polygamie est très répandue aussi, l'infection a vite fait de progresser.
Ainsi, le dépistage du SIDA a permis de recenser 199 femmes adultes vivant avec le VIH dont 33 dans le district de Matam, 23 dans celui de Kanel, 6 dans le Ranérou et 137 au niveau du CHRO. Pour ce qui est des hommes adultes, ils sont au nombre de 96 dont 9 à Matam, 8 à Kanel et 79 au CHRO. L'observation majeure est l'absence de cas de PVVIH homme dans le Ranérou Ferlo. Cette observation pourrait s'expliquer par le déficit d'information collectée.
Par rapport aux enfants, on constate qu'il y en a en tout 22 qui sont infectés dont 14 filles et 8 garçons.

Le nombre de perdus de vue est assez élevé par rapport au total des personnes qui sont dépistées positifs.
Malheureusement, le SIDA continue de faire des orphelins dans notre région. En effet, on a eu 4 décès dont une femme du VIH.

Tableau 24: Prise en charge des PVVIH (adultes & enfants) de la région.

Indicateur	Hommes			Femmes			Total
	VIH-1	VIH-2	VIH-1+2	VIH-1	VIH-2	VIH-1+2	2008
Cumul de PVVIH suivies	**90**	**1**	**5**	**189**	**3**	**7**	**295**
Nombre de nouveaux patients suivis (file active)	**12**	**0**	**0**	**29**	**0**	**0**	**41**
Nombre de nouveaux cas de PVVIH bénéficiant du traitement des IO	**24**	**0**	**0**	**32**	**0**	**0**	**56**
Nombre de nouveaux cas de décès	**3**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**4**
Nombre de cas de perdus de vue	**19**	**0**	**0**	**34**	**0**	**0**	**43**
Cumul de Enfants PVVIH mis sous ARV	**8**	**0**	**0**	**14**	**0**	**0**	**22**

Source : Région médicale de Matam.

Le suivi des PVVIH est un volet crucial dans la lutte contre l'infection. En effet, cette stratégie permet de limiter la progression voire l'arrêté carrément mais cela nécessite des moyens et surtout un investissement personnel du patient. Ainsi, on a le suivi simple des patients qui se fait dans toute la région et les statistiques donnent 17 cas suivis dans le Matam, 21 à Kanel, 2 dans le Ranérou ferlo et 177 au CHRO. Les malades sous anti rétroviraux sont au nombre 217dans toute la région. Les trois districts en suivent 40 mais le gros des patients sous ARV sont suivi par le CHRO avec l'appui du service social.

Tableau 25: Bilan du suivi des PVVIH dans la région.

Indicateur	DSM	DSK	DSR	CHRO	REG
Nombre de PV VIH sous ARV	**17**	**21**	**2**	177	**217**
Nombre d'enfants sous prophylaxie sur nombre prévus	**3**	**0**	**0**	**5**	**8**

Source : Région médicale de Matam.

Dans le cadre de la lutte contre la maladie, la région bénéficie de l'appui d'une unité régionale qui soutient et organise la riposte contre le VIH. Aussi, on notera que des activités de sensibilisation ont été menées a travers toute la région.

INDICATEURS	T1	T2	T3	T4	TOTAL
Nombre de personnes formées	36	68	30	44	**178**
Nombre de personnes touchées à travers les activités de sensibilisation	1092	2127	2009	3899	**9127**
Nombre d'animations/sensibilisations	39	79	57	113	**288**
Nombre de campagnes de mobilisation	0	0	11	13	**24**
Nombre d'activités de plaidoyer	0	12	3	3	**18**

Nombre de préservatifs masculins distribués	9680	4585	5499	15385	**35149**
Nombre de préservatifs féminins distribués	40	56	137	149	**382**

- Intégrer les activités pour obtenir de meilleurs résultats dans tous les programmes de santé.
- Renforcer la communication de masse en vue d'une adhésion plus massive aux dépistages volontaires des jeunes et au maintien de la dynamique positive du dépistage des femmes enceintes.
- Des stratégies combinées et appropriées seraient des alternatives favorables pour combattre simultanément le VIH, le Paludisme et les autres maladies.
- Procéder à temps à un renforcement du personnel et une démultiplication des sorties.
- Renforcer la supervision et la coordination dans tous les domaines.

CHAPITRE III - HYGIENE PUBLIQUE

La brigade régionale d'hygiène a pour objet de veiller principalement aux respects des normes d'hygiène et de santé des populations. Ainsi, elle veille sur l'environnement immédiat des habitations afin d'en assurer la prévention mais aussi l'action curative.

VISITES DOMICILIAIRES

Les activités menées par la brigade régionale des services d'hygiène ont été recensées dans le tableau ci-dessous. On peut y lire qu'en ce qui concerne les visites domiciliaires pendant lesquelles les agents cherchent tout manquements aux règles primaires d'hygiènes dans les maisons, qu'il y en 2223 qui ont été effectués dans les trois départements par leurs sous brigades respectives contre 3224 en 2007. Ainsi, on dénombrait un nombre de 1391 visites effectuées dans le Matam soit 62%. La sous brigade du département de Kanel a réalisé 640 visites domiciliaires soit 29% du pourcentage régional. C'est dans le département de Ranérou Ferlo que les moins de visites ont été effectué cela certainement parce qu'il n'y a pas autant de domiciles que dans les autres départements. Ainsi, la sous brigade a effectué 192 visites domiciliaires soit 9% du total régional. Compte tenu du nombre faible d'agents de la brigade régionale et de la modicité des moyens, c'est une véritable prouesse que d'avoir réalisé autant de visites.
Cependant, la réduction des effectifs et le manque de moyen sont des causes directes de la réduction du nombre de visites effectuées pendant l'année 2008.

Graphique 2: Répartition des visites de domiciles selon le département.

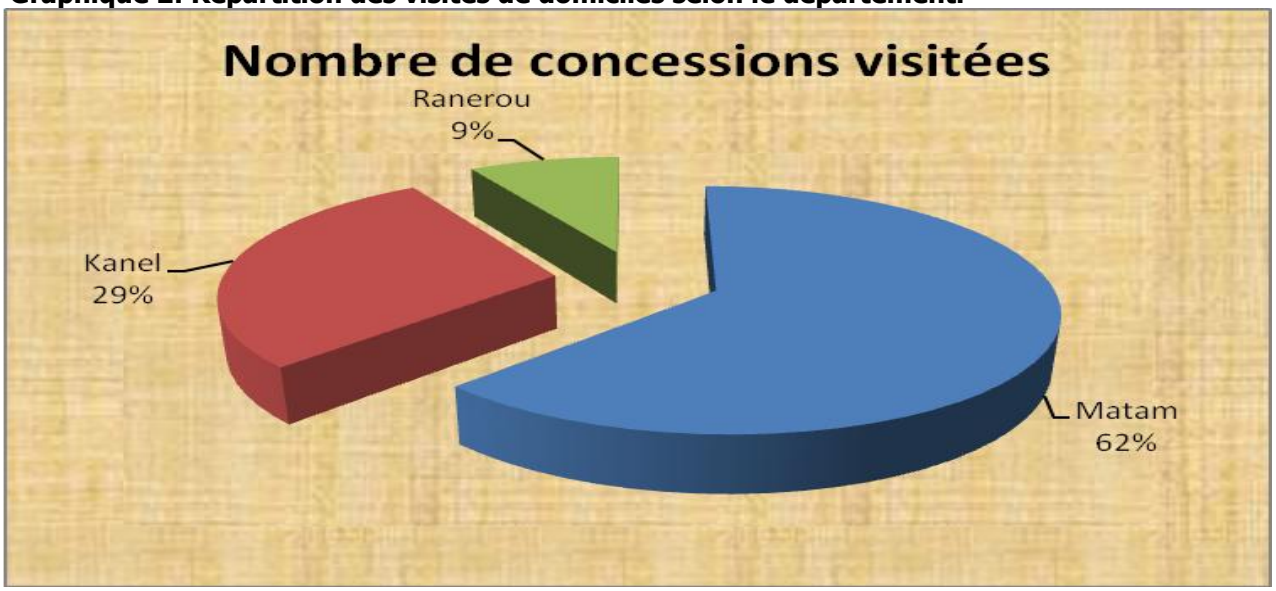

Lors de ces visites domiciliaires, les sous brigades ont recensé les différentes infractions aux règles d'hygiènes allant du défaut de balayage jusqu'à l'insalubrité notoire. C'est le défaut de poubelle réglementaire qui est l'infraction la plus récurrente avec 18,6% des cas, il est suivi de l'écoulement des eaux usées jets d'eaux usées à hauteur de 14,6% et en troisième place viennent les jets d'eaux usées avec 13,5% des cas. En dernière position ce sont les problèmes de désherbage, de d'insalubrité notoire et de dépôts de gravats qui sont enregistrés. L'analyse montre que le problème réel des ménages consiste

au traitement des eaux usées. Ils ne savent pas quoi en faire et sont obligés de les jeter dans la rue ou ils rencontrent des difficultés pour leur traitement.
Par ailleurs, il faut noter l'insalubrité qui règne dans les rues de la commune mais aussi aux abords des marchés et du fleuve aussi. Ce problème risque à terme de s'aggraver avec l'accroissement de la population et par la même occasion celle des ordures et eaux usées. Pour le moment, le seul traitement appliqué aux ordures c'est l'incinération mais c'est un système qui ne permet pas de traiter toutes les ordures ménagères telles que les déchets et plastique ou caoutchouc.
Comme palliatif la commune de Matam devrait bénéficier d'un système d'évacuation des eaux usées mais il faudrait d'abord le mettre en œuvre, ensuite l'étendre à toutes les grandes agglomérations.
En outre, il faut organiser la collecte et le traitement des ordures ménagères. On note un début timide de collecte avec une OCB qui s'active dans la collecte des d'ordures ménagères dans les HLM et alentours mais ce n'est pas élargi à toute la commune pour le moment. Et le problème du traitement réservé à ces ordures collectées n'est pas encore résolu.

Graphique 3: Récapitulatif des infractions commises lors des visites des domiciles selon le type.

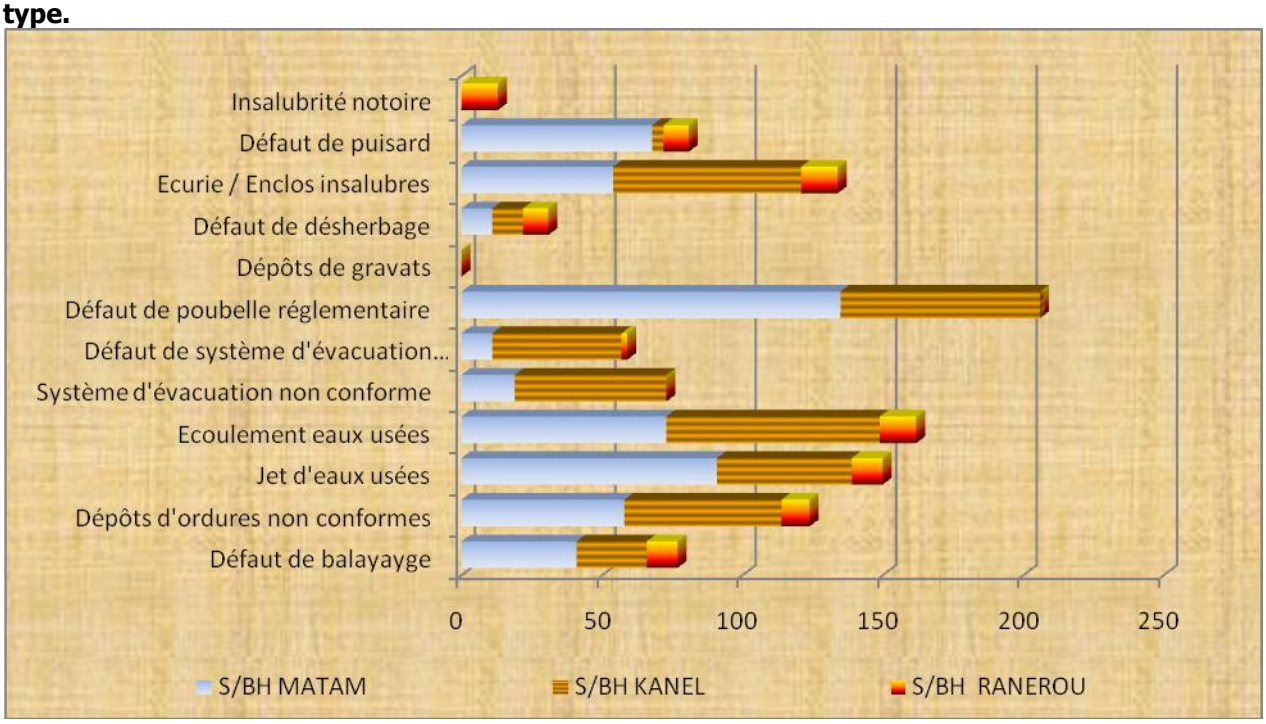

NOMBRE DE VISITES DES LIEUX

Le nombre de visites des lieux total est de 739 en 2008 contre 1333 dont 38% dans la capitale régionale, 46% dans le Kanel et seulement 16% dans le département de Ranérou. Dans les trois départements, la majorité des visites effectuées concerne les boutiques, ce qui représente plus du tiers des sorties effectuées dans ce sens par la sous brigade, ensuite, viennent les restaurants ou cantines selon le département. Mais ce qui est essentiel est que les trois premières raisons de visites des lieux sont d'ordre commercial et plus précisément les boutiques, les restaurants et les cantines.
Les sorties relatives aux catégories où on commercialise de la nourriture c'est-à-dire les

les gargotes, les cafétérias, les dibiteries, les boulangeries et kiosques à pain, les points de ventes de lait, les « tanganas », les boucheries, les points de ventes d'eaux, les points de vent de gâteaux et les marchés représentent globalement 38%. Cela témoigne encore de l'importance du petit commerce autour de la nourriture.
Il y a eu qu'un seul hôtel qui a été visité dans la région alors qu'il y en plusieurs et des auberges aussi. Il est important de revoir la salubrité de ces lieux qui accueillent du public surtout pour ce qui est de la propreté de chambres.
Aucune école n'a fait l'objet de visite aussi, alors qu'il est crucial que les toilettes des établissements scolaires soient contrôlées régulièrement pour éviter des infections aux enfants qui sont une cible particulièrement fragile.

Tableau 26: Répartition des visites des lieux selon les structures visitées et le département.

CATEGORIES	S/BH MATAM	S/BH KANEL	S/BH RANEROU	TOTAL BRH
Boutiques	129	100	18	**247**
Restaurants	6	49	2	**57**
Gargotes	17	13	8	**38**
Cafeterias	3	17	9	**29**
Dibiteries	14	12	8	**34**
Boulangeries	3	9	4	**16**
Kiosques à pain	0	0	0	**0**
Vente de lait	7	15	8	**30**
Tangana	19	0	6	**25**
Ventes ambulantes	12	5	12	**29**
Boucheries	9	14	6	**29**
Cantines	23	24	5	**52**
Vente eau, glace	11	12	9	**32**
Vente de gâteaux	6	32	7	**45**
Marches	8	18	3	**29**
Etable vente eau de table	0	0	0	**0**
Cinémas	0	0	0	**0**
Bars	5	0	0	**5**
Hôtels	1	0	0	**1**
Ecoles	0	7		**7**
Daaras	6	9	2	**17**
EPS (hôpitaux, cs, ps)	5	4	2	**11**
Autres à spécifier	0	0	0	**0**
TOTAL	**284**	**340**	**115**	**739**

Source : Brigade Régionale de l'hygiène de Matam.

INSPECTION DES E.R.P. ET ASSIMILES

Les établissements recevant du public doivent se conformer aux règles d'hygiène encore plus que les ménages. En effet, c'est des lieux publics où tout un monde se rencontre et en général on y trouve du tout y compris de la nourriture.
L'infraction la plus courante est le défaut de poubelle réglementaire (20%) ensuite vient le défaut de visite médicale. Les populations ne savent pas qu'avant de pouvoir recevoir du public, il est impératif d'être bien portant. Cette infraction compte pour 18% de l'ensemble des fautes commises par les visités.
Le fait que des produits avariés ou périmés soient mis en vente est une information à vulgariser pour attirer l'attention des consommateurs et les amener à contrôler les dates de péremption des aliments qu'ils achètent. C'est dommage de constater que ces actes criminels représentent 10% des infractions constatées.
La troisième infraction est le dépôt d'ordure non conforme. Cela démontre encore l'ignorance des populations vis-à-vis de l'importance de maintenir propre son environnement. Ces entorses à la loi constituent 15% des infractions enregistrées.

Graphique 4: Récapitulatif des infractions commises lors des visites des lieux selon le type

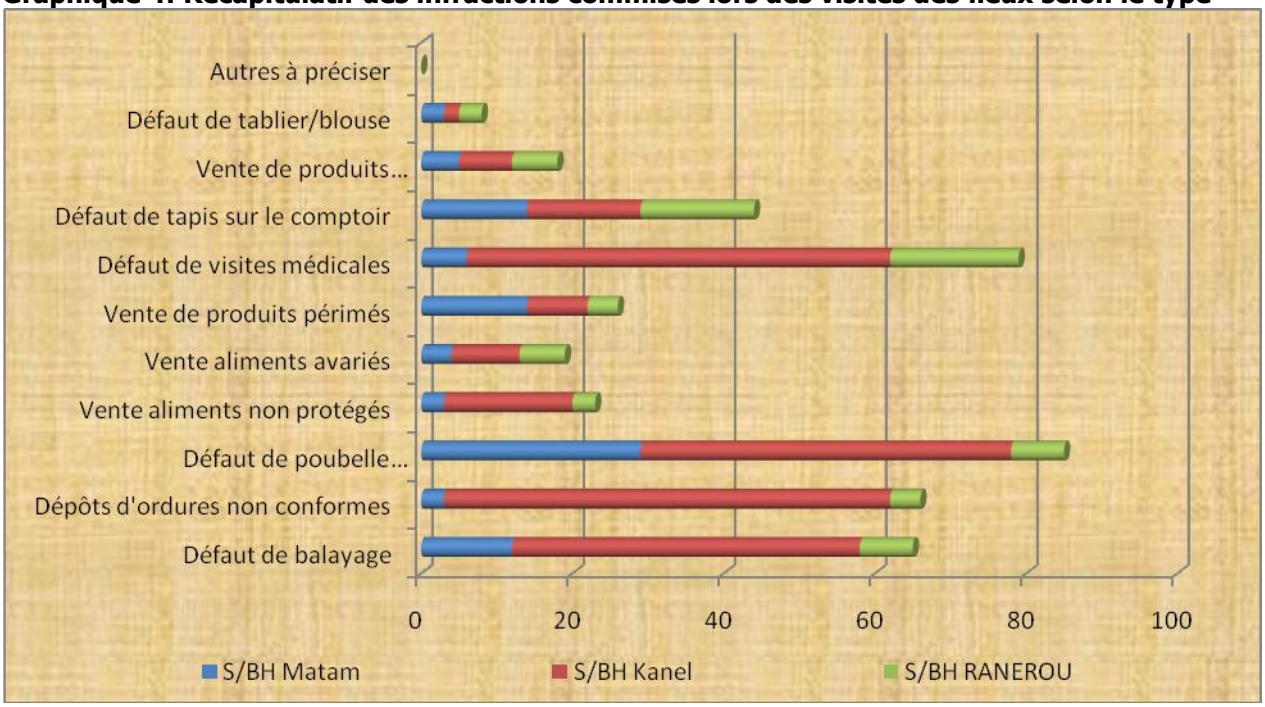

Tableau 27: Récapitulatif des infractions relevées lors des visites des lieux

NATURE	S/BH Matam	S/BH Kanel	S/BH RANEROU	TOTAL
Défaut de balayage	12	46	7	**65**
Dépôts d'ordures non conformes	3	59	4	**66**
Défaut de poubelle réglementaire	29	49	7	**85**
Vente aliments non protégés	3	17	3	**23**
Vente aliments avariés	4	9	6	**19**
Vente de produits périmés	14	8	4	**26**
Défaut de visites médicales	6	56	17	**79**
Défaut de tapis sur le comptoir	14	15	15	**44**

Vente de produits pharmaceutiques	5	7	6	**18**
Défaut de tablier/blouse	3	2	3	**8**
Autres à préciser	0	0	0	**0**

Source : Brigade Régionale de l'hygiène de Matam.

EDUCATION A L' HYGIENE

L'hygiène préventive se décline selon l'O.M.S. en trois classes de prévention : La prévention primaire (éducation à la santé, rôle des praticiens de santé naturopathes) La prévention secondaire (campagnes d'information, de dépistage, vaccinations, ...) La prévention tertiaire (accompagnement des pathologies lourdes pour en éviter les troubles secondaires ou associés)

La prévention est la meilleure arme que l'on puisse utiliser pour lutter contre l'insalubrité et le manque d'hygiène dans la vie courante. Aussi, il faut passer par l'information et la formation des populations pour y parvenir. De fait, la brigade a établi une stratégie qui passe par l'amélioration de la communication avec les matamois.

Ainsi, 1601 entretiens ont été réalisés dont 634 à Matam, 904 à Kanel et 65 dans le Ranérou. De même, que les causeries qui sont au nombre 55 avec 23 à Matam, 12 et 20 respectivement à Kanel et Ranérou.

Le service a organisé 2 radios crochets de sensibilisation et 21 réunions pour faire passer le message. L'outil le plus en vu pour la communication de proximité étant la radiophonie, le service n'a pas manqué de déployé des moyens pour faire des émissions. Ainsi, 13 émissions ont été réalisées dans le Matam, 5 dans le Kanel et aucune émissions n'a été réalisée dans le Ranérou.

On n'oubliera pas les séances d'IEC dans le sens d'éduquer à bas âge les personnes afin d'améliorer leur comportement face à leur environnement.

Tableau 28: Récapitulatif des activités de prévention et d'éducation menées dans la région.

NATURE	S/BH MATAM	S/BH KANEL	S/BH RANEROU	TOTAL
ENTRETIENS	634	902	65	**1601**
CAUSERIES	23	12	20	**55**
PROJECTION DE FILMS	0	0	0	**0**
RADIOS CROCHETS	2	0	0	**2**
REUNIONS	20	1	0	**21**
FORA	1	0	0	**1**
EMISSION RADIO	13	5	0	**18**
AUTRE A SPECIFIER (Mobilisation sociale)	3	1	0	**4**
TOTAL	**696**	**921**	**85**	**1702**

Source : Brigade Régionale de l'hygiène de Matam.

L'hygiène est un enjeu de santé publique, l'accès à un environnement (eau, air, sol,

écosystèmes) propre et sain étant une condition première du développement durable. L'accès à l'eau potable a en particulier été reconnu au sommet de la terre de Johannesburg comme un enjeu majeur pour le XXIe siècle. Ceci passe aussi par une réduction et bonne gestion des

CHAPITRE IV - EDUCATION

L'éducation correspond à l'ensemble des moyens permettant le développement des facultés physiques, psychiques et intellectuelles d'un être vivant supérieur. Par extension, l'éducation humaine désigne également les moyens mis en place pour permettre ces apprentissages et les caractéristiques morales et raisonnables des cultures localisées.

Selon la convention des droits de l'enfant, l'éducation est un droit garanti par les États, et doit avoir les objectifs suivants 1:

- Favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités ;

- Inculquer à l'enfant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et des principes consacrés dans la Charte des Nations Unies ;

- Inculquer à l'enfant le respect de ses parents, de son identité, de sa langue et de ses valeurs culturelles, ainsi que le respect des valeurs nationales du pays dans lequel il vit, du pays duquel il peut être originaire et des civilisations différentes de la sienne ;

- Préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux, et avec les personnes d'origine autochtone.

Nous traiterons ce chapitre en suivant l'ordre chronologique des étapes du cursus scolaire normal c'est-à-dire en commençant par le préscolaire, ensuite l'élémentaire et en finissant par le moyen et le secondaire.

PRESCOLAIRE

Le Développement Intégré de la Petite Enfance (DIPE) est un des secteurs clés de l'éducation en ce sens qu'il concerne la petite enfance. Il est important voire crucial de faire réussir les premiers pas de l'enfant dans le système éducatif. Aussi, on constate qu'il commence à ralentir par rapport à ces débuts entre 2000 et 2003. Depuis deux ans, il est fort regrettable de ne voir aucun chantier de case de tout petit émergé ni d'école maternelle. En effet, toutes les nouvelles cases des tout petits sont sous abris provisoires. Cela est désolant sachant que c'est le moment et le lieu de donner le goût des études à l'enfant.

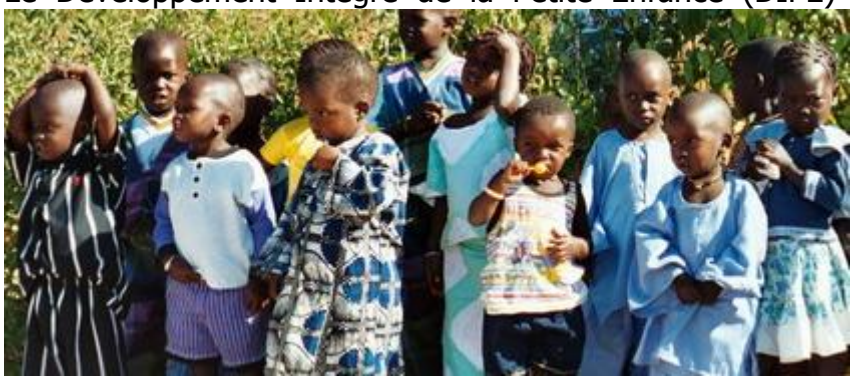

Infrastructures.

En termes d'infrastructures, il n'y a qu'une seule création puisque l'on est passé de 30

structures en 2006 à 31 en 2007. Ces 35 établissements se répartissent comme suit :

- 20 cases des tout-petits dont 10 à Matam,9 à Kanel et 1 à Ranérou ;
- 14 écoles maternelles dont 1 à Kanel, 8 à Matam et 5 à Ranérou ;
- 1 garderie à Matam.

Le personnel.

Le personnel n'est pas suffisant mais permet quand même de faire fonctionner le secteur. Ainsi, on a 37 animateurs polyvalents dont 13 en zone rurale et 24 en zone urbaine. Relativement aux volontaires de l'éducation, on en compte dans le secteur 17 dont 12 en zone rurale et 5 en milieu urbain. Les mères assistantes, quant à elles, sont au nombre de 36 et les deux tiers d'entre elles sont en milieu rural. En outre, on remarquera que globalement, il y a plus de femmes que d'hommes dans le personnel du secteur du DIPE. La région s'apprête à recevoir 12 VE pour la rentrée 2007/08 en renforcement des capacités de la région de Matam.

Tableau 29: Répartition du personnel par catégorie selon le milieu de travail.

personnel	I +IA	MC	VE	Moniteurs	total
Kanel	0	16	7	7	30
Matam	9	47	4	0	60
Ranérou Ferlo	9	5	1	0	6
Total	9	68	12	7	96

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2008/09.

Les performances.

Les performances du secteur connaissent une redynamisation à l'opposé de l'évolution des infrastructures. En effet, au moment où on décrie le ralentissement des constructions de nouveaux établissements pour les plus petits, on constate que leur effectif est entrain d'augmenter considérablement. Ainsi, on est passé de 1932 inscrits en 2006 à 3897 en 2007 ce qui est un doublement de l'effectif. Le calcul du taux brut de scolarisation dans le secteur permet de voir qu'on est encore très loin des OMD qui vise une scolarisation universelle à l'horizon 2015. La question de la réussite de l'objectif reste alors poser. Il est certain que si la tendance se maintient c'est-à-dire qu'on puisse chaque année doublé l'effectif de l'année précédente, alors on y arrivera. Cependant, il ne s'agit pas seulement de réfléchir en termes d'effectifs mais il faut tenir compte des capacités d'accueil des infrastructures d'où la nécessité de relancer les constructions de cases de tout-petits, d'écoles maternelles, etc. En passant de 2007 à 2008, on a perdu une bonne part de l'effectif du préscolaire. En effet, on avait en 2006/07 plus de 3800 inscrits et en 2007/08, on en a enregistré 2794. Le TBS passe ainsi de 5,7% à 3,9 %ce qui constitue une baisse drastique de la performance.

Tableau 30: Effectifs et TBPS par année.

Année	Population scolarisable	Effectifs	taux
2005	64 868	1709	2,6%
2006	66 832	1932	2,9%
2007	68 855	3897	5,7%
2008	71 449	2794	3,9 %

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2007/08.

ELEMENTAIRE

L'élémentaire est un maillon fort du système éducatif sénégalais. Il contribue à l'initiation puisque la très grande majorité des enfants ne passe pas au préscolaire selon les chiffres. On constate que prés de 95% des effectifs scolarisables débutent dans le système éducatif avec la classe de CI. Il revêt le même caractère initiatique que le préscolaire dans ce cas, d'où son importance dans le cursus scolaire.

Infrastructures

La région de Matam compte un grand nombre d'établissement mais essentiellement concentrés dans les départements de Matam et de Kanel avec respectivement 156 et 118 écoles. Le troisième département, Ranérou, enregistre seulement 78 écoles.

Concernant les caractéristiques des écoles, il faut noter que dans le Ranérou, on avait en 2007 seulement deux écoles qui ont été clôturées soit un pourcentage de 3,1% alors qu'à Matam on en dénombrait 36,8% et 29,3% à Kanel. Les écoles ayant un point d'eau représentaient 1,6% à Ranérou, 46,5% à Matam et 37,4% à Kanel. Il n'y a pas d'électricité dans aucune école de Ranérou. A Matam, on avait 22,9 % des écoles qui disposent d'électricité et dans le Kanel 11,1% en disposent. Pour ce qui est des équipements sanitaires tel que les latrines, on comptait 20,3% d'écoles qui en disposaient dans le Ranérou, 81,9% dans le Matam et 62,6 dans le Kanel.

En résumé, on peut retenir qu'à la rentrée 2007 les établissements scolaires élémentaires de la région sont majoritairement à cycle incomplet (environ 60%), n'ont pas de clôture (environ 73%), n'ont aucun point d'eau en général (environ 65%), n'ont pas de latrine en majorité (environ 63%) et ne dispose pas d'électricité (environ 86%).

En 2008, on a noté une progression du nombre d'établissements élémentaires publics et privés confondus de l'ordre de 15% dans la région de Matam.

Par rapport à leur répartition selon le type d'école, on compte 98% d'établissements du public et 1,7 qui sont public franco arabe et 0,3% qui sont de type franco arabe mais privé.

Concernant la présence de latrines, 37,5% des étblissements du milieu rural en disposent et 78,9% dans le milieu urbain. De fait, on a un pourcentage de 39% des établissements de la région qui ont des latrines fonctionnelles en leur sein.

La région a 19,31% de ses établissements qui sont clôturés par un mur, environ 15% qui ont un autre type de clôture ; enfin 65% des établissements ne sont pas du tout clôturés.

Seule une proportion de 36,9% des écoles élémentaires de Matam ont l'eau en leur sein. Cette proportion cache un écart entre le milieu rural qui voit 34,8% de ses écoles qui ont de l'eau et le milieu urbain où on trouve 73,7% des écoles qui ont de l'eau.

L'électricité est peu présente dans les établissements de l'élémentaire puisqu'on en compte seulement 18,4% qui en disposent. Ce pourcentage devient plus faible en milieu rural en passant à 16,8%. En milieu urbain, 47,4% des écoles sont électrifiées.

La présence de cantine scolaire a connu un bon entre 2006/2007 et 2007/2008, en passant de 6 % à 36%. Ce saut peut s'expliquer avec l'entrée en activité de l'ONGa américaine Counterpart ninternational qui finance les cantines scolaires pour améliorer le niveau du TBS régional.

En 2007, la répartition des classes par département montre de façon plus flagrante l'inégale répartition des infrastructures qui certainement suit celle des populations. Ainsi,

on décomptera 156 classes fonctionnelles dont 100 sous abris dans le Ranérou ; 918 classes fonctionnelles dans le Matam dont 186 sous abris et 435 dans le Kanel dont 74 sous abris.
En 2008, le nombre de classes a augmenté de 80 unités en passant de 1602 à 1682 unités.
A travers les chiffres des CMG, on ressent encore la ruralité de Ranérou avec des nombres quasiment égaux de GP simple (83) et CMG (73). A Matam, il y a 881 GP simples, 2 CDF et 35 CMG ce qui représentent respectivement en termes relatifs 96%, 0,2% et 3,8%. Le département de Kanel compte 82,8% de simples GP, 4,1% de CDF et 13,1% de CMG.

En général, les classes sont constituées en groupe pédagogique simple mais on en compte toujours des classes a double flux ou multigrades.

Tableau 31: Nombre d'écoles et quelques caractéristiques selon les départements en 2007.

Infrastructures Equipements			Nombre de classes		Groupes pédagogiques			Ecoles à cycle		Ecoles à sanitaire ou latrine	nombre d'écoles						
Localité	Année	Ecole	Classes fonctionnelles	dont abris	simple	CDF	CMG	Complet	Incomplet		clôturées	Non clôturées	point d'eau	sans eau	Electricité	sans électricité	% Abris
RANEROU	2005	46	95	54	72	0	23	4	42	8	1	45	0	46	0	46	56,84
	2006	58	132	81	110	0	22	4	54	13	1	57	0	58	0	58	
	2007	64	156	100	83	0	73	7	57	13	2	62	1	63	0	64	64,1
MATAM	2005	121	711	138	695	6	10	61	60	59	40	81	59	62	24	97	19,41
	2006	139	903	160	883	2	18	61	78	118	40	99	59	80	24	115	
	2007	144	918	186	881	2	35	13	71	118	53	91	67	77	33	111	20,26
KANEL	2005	81	358	59	242	48	68	24	57	36	6	75	34	47	11	70	16,48
	2006	93	424	90	329	54	41	37	56	107	6	87	34	59	11	82	
	2007	99	435	74	360	18	57	43	56	62	29	70	37	62	11	88	17,01
REGION	2005	248	1164	251	1009	54	101	89	159	103	47	201	93	155	35	213	21,56
	2006	290	1459	331	1322	56	81	102	188	238	47	243	93	197	35	255	
	2007	307	1509	360	1324	20	165	123	184	193	84	223	105	202	44	263	

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2007/08.

Le Personnel.

L'effectif de l'IA est composé d'inspecteurs, d'inspecteurs d'académie, de maîtres contractuels et de volontaires de l'éducation. Concernant les inspecteurs il y en a 131 dont 6 femmes. Les IA sont au nombre de 116 dont 12 femmes. Quant aux MC, on en compte 941 dont 219 femmes. Les volontaires sont moins nombreux avec un effectif total de 492 éléments dont 133 femmes. Donc la région compte globalement 1680 agents. Parmi ces agents, on en compte 120 qui sont en dehors des classes c'est à dire ne sont pas chargés de cours. Il s'agit des directeurs au nombre de 48, des 4 malades, des 25 surveillants, 6 surveillantes et des 37 secrétaires. Outre cet aspect hors classe, on trouve

101 enseignants arabes dont 4 fonctionnaires seulement et les autres partagés entre les VE et les MC.
Il est important de souligner que le nombre total de classes fonctionnelles est inférieur à celui des maîtres.

Tableau 32 : Répartition du personnel selon le sexe et les qualifications.

SEXE	I	IA	MC	VE	TOTAL
HOMME	125	104	722	359	1310
FEMMES	6	12	219	133	370
TOTAL	131	116	941	492	1680
DIRECTEUR DECHARGES					48
MALADES NON UTILISABLES					4
SURVEILLANCES HOMMES					25
SURVEILLANCES FEMMES					6
SECRETAIRES					37
TOTAL HORS CLASSE					120
ENSEIGNANT ARABE					101
DONT FONCTION PUBLIQUE					4
MAITRES CONTRACTUELS ARABES					53
VOLONTAIRE DE L'EDUCATION ARABES					44
CHARGES DE COURS					2
CRAIE EN MAIN					1560

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2007/08.

Effectifs d'élèves.

Les effectifs des élèves dans l'élémentaire sont assez bons dans l'ensemble. On compte ainsi, 29819 filles et 23649 garçons dans le système. Les filles sont plus nombreuses dans le système et une répartition par niveau montrerait probablement que c'est au niveau des petites classes que se fait la différence, cela à cause de la scolarisation des filles en priorité. En effet, la SCOFI est dynamique dans la région mais elle est confrontée à plusieurs problèmes dont le principal est le mariage précoce des filles.
La répartition selon les départements montre que Matam compte le plus d'inscrits avec 30652 élèves dont 55,1% de filles et 44,9% de garçons. Ensuite, vient le département de Kanel avec 19998 élèves dont 58,6% de filles et 43,2% de garçons. Le dernier département compte 56,4% de filles et 43,6% de garçons pour un effectif total de 2818 élèves.
Les statistiques sur le redoublement témoignent du bon niveau des élèves puisqu'on en dénombre moins de 10% dans chaque département. Ainsi, Kanel compte le plus fort de doublement avec 9,5% (4,5% de filles et 5 % de garçons), suivi de Matam avec 6,6% (3,36% de filles et 3,26% de garçons) et Ranérou est le moins affecté avec 5,9% (3,3% de filles et 2,6% de garçons).

Graphique 5: Répartition des élèves selon le sexe et par département.

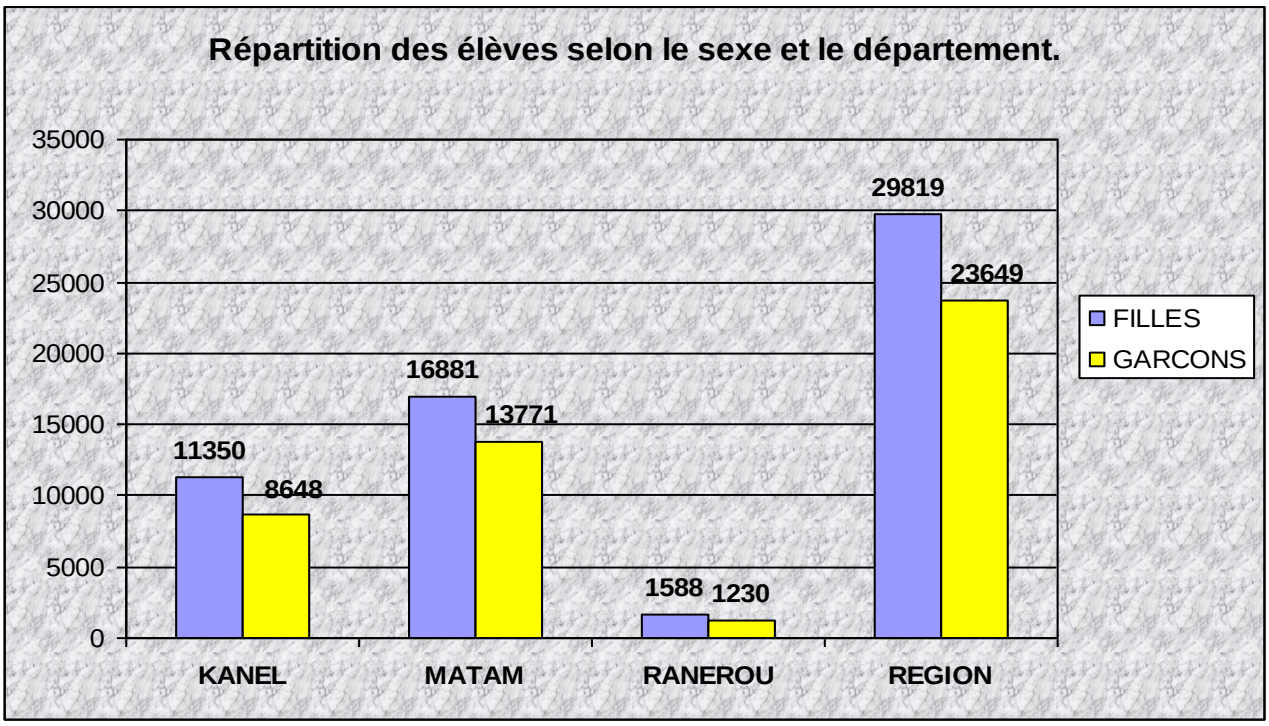

Tableau 33: Répartition des effectifs d'élèves selon le sexe, le département et par catégories

	EFFECTIF			REDOUBLANTS		
DPT	FILLES	GARCONS	TOTAL	FILLES	GARCONS	TOTAL
KANEL	11350	8648	19998	1009	895	1904
MATAM	16881	13771	30652	1029	999	2028
RANEROU	1588	1230	2818	93	72	165
REGION	29819	23649	53468	2131	1966	4097

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2007/08.

Performances dans l'élémentaire

Dans toute l'analyse, l'effet de structure s'est fortement ressenti à travers les effectifs par départements et cela est confirmé par les populations scolarisables selon les départements. Ainsi, la population scolarisable régionale, c'est-à-dire les enfants âgés de 7 à 12 ans révolus, est de 92 403 dont 44 602 filles et 47 801 garçons. Pour la répartition départementale, on a 37 896 enfants scolarisables dans le Kanel, 45 344 dans le Matam et 9 163 dans le Ranérou. De fait, on a les TBS par département qui sont respectivement pour Kanel, Matam et Ranérou : 54,8 %, 70,1 % et 31,9 %.

Département	Masculin	Féminin	total
Kanel	19 430	18 466	**37 896**
Matam	23 593	21 751	**45 344**
Ranérou	4 778	4 385	**9 163**
Total	**47 801**	**44 602**	**92 403**

MOYEN ET SECONDAIRE

Les élèves, qui quittent l'élémentaire suite à la réussite à l'examen d'entrée en sixième, sont naturellement versés dans le cycle moyen. Il est composé des classes de la sixième à la troisième. Ensuite, on a le cycle secondaire qui va de la seconde à la terminale.

Infrastructures du moyen et secondaire.

En 2007, on a eu 6 nouvelles créations de collèges de proximité et l'ouverture de classe de seconde dans le collège de Ndouloumadji. Cette progression des infrastructures s'est fait ressentir au niveau des résultats qui a permis une intensification du secteur.
Ainsi, la région a fonctionné avec 38 établissements dont 1 lycée, 3 collèges avec des classes de seconde et 2 collèges privés. En outre, on a enregistré 6 nouvelles demandes de création issues de Diandiloy, de Séno Palel, de Ndiaffane sorokoum, de Diorbivol, Sadel et de Agnam Goly.

Effectifs du moyen et secondaire.

Moyen
L'ensemble des structures du cycle moyen ou secondaire accueille 8453 élèves dont 3667 filles. Pour ce qui concerne le moyen seulement, on a 7517 élèves dont 3391 filles. La prédominance des filles observée dans l'élémentaire n'est plus de mise. Les garçons sont majoritaires dans tous les départements et l'écart est plus important à Matam. Cela témoigne de la déperdition des filles constatée lors de la progression vers les hauts niveaux. Ainsi, on peut affirmer sans risque de se tromper qu'une fille a moins de chance d'atteindre le cycle moyen qu'un garçon et de même pour la suite c'est à dire continuer jusqu'en troisième.
En calculant, les TBS par département on trouve que seul celui de Matam enregistre un taux de 25% mais partout ailleurs, on tombe à moins de 10%. Tandis que la région enregistre un TBS pour le moyen de 14%.

Graphique 6: Répartition des élèves selon le département et par sexe.

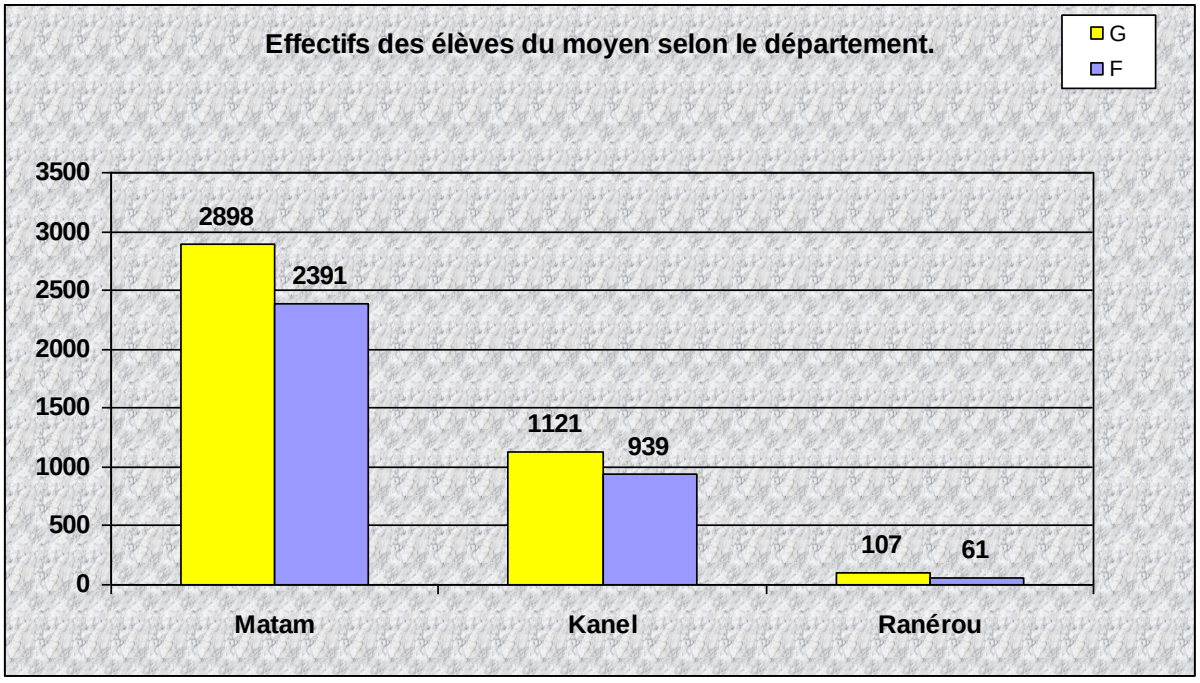

Tableau 34 : Répartition des élèves du moyen selon le niveau.

MOYEN	Sixième			Cinquième			Quatrième			Troisième			TOTAL		
COLLEGES	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
MATAM	861	821	1682	835	644	1479	653	534	1187	509	362	871	2858	2361	5219
GSO	9	7	16	7	10	17	11	2	13	13	11	24	40	30	70
KANEL	310	334	644	337	328	665	258	150	408	200	103	303	1105	915	2020
CPR KANEL	5	5	10	0	8	8	2	2	4	9	9	18	16	24	40
RANEROU	36	29	65	40	23	63	22	6	28	9	3	12	107	61	168
TOTAL	1221	1196	2417	1219	1013	2232	946	694	1640	740	488	1228	4126	3391	7517

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2007/08.

Secondaire

Par rapport au cycle secondaire, on a un effectif de 936 élèves dont 276 filles. Ainsi, au niveau des classes de secondes, on a pu dénombrer 485 élèves, au niveau des premières on a en 289 et 162 au niveau des terminales. Cela montre la déperdition quelque soit le sexe des effectifs. Il est nécessaire de mettre en place des politiques permettant le maintien des adolescents dans le système.

Tableau 35: Répartition des élèves du secondaire selon le niveau.

SECONDAIRE	SECONDE			PREMIERE			TERMINALE			TOTAL		
NOM	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
MATAM	131	69	200	212	77	289	123	39	162	466	185	651
KANEL	45	15	60			0	0	0	0	45	15	60
THILOGNE	82	44	126	0	0	0	0	0	0	82	44	126
OUROSSOGUI	67	32	99	0	0	0	0	0	0	67	32	99
TOTAL	325	160	485	212	77	289	123	39	162	660	276	936

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2007/08.

Personnel du moyen et secondaire.

Le personnel enseignant n'est pas très nombreux. Il est composé de 505 agents dont 1 PEPS, 3 PEAM, 38 PEM, 19 PCEM, 3 MEPS, 173 PC et 256 VAC. Cet effectif a connu un accroissement de 185 individus toute disciplines confondues. Cependant, il demeure un besoin de renforcer conséquemment les effectifs de professeur de SVT, PC et Maths.

Tableau 36: Répartition du personnel selon le type.

PERSONNEL	PEPS	PEAM	PEM	PCEM	MEPS	PC	VAC	TOT
12	1	3	38	19	3	173	256	505

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2007/08.

Performances du moyen et secondaire.

Les résultats de la région ne sont pas aussi bons que ceux de l'élémentaire. On a enregistré un taux de réussite au BFEM de 34,54%. Par rapport aux filles, on a un taux de réussite de 19,12% et le double chez les garçons avec un taux de 41,81%. La faiblesse des résultats pourrait s'expliquer avec le déficit de professeurs.

Tableau 37: Résultats du BFEM de la région.

RESULTAT BFEM												
	INSCRITS			PRESENTS			ADMIS			TAUX DE REUSSITE		
CENTRES	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
DEMBACANE	48	16	64	46	16	62	18	4	22	39,13%	25,00%	35,48%
KANEL	110	76	186	108	73	161	33	11	44	30,56%	15,07%	27,33%
HAMADT OUNARE	104	56	160	100	56	156	41	18	59	41,00%	32,14%	37,82%
MATAM	152	126	278	150	122	272	77	51	128	51,33%	41,80%	47,06%
NABADJI	81	51	132	80	49	129	25	14	39	31,25%	28,57%	30,23%
NDOULOUMADJI	109	87	196	109	87	196	49	18	67	44,95%	20,69%	34,18%
OUROSSOGUI	160	135	295	158	132	290	65	42	107	41,14%	31,82%	36,90%
THILOGNE	181	126	307	180	123	303	57	20	77	31,67%	16,26%	25,41%
CDTS VELINGAR	12	0	12	12	0	12	10	0	12	83,33%	-	100,00%
TOTAL REGION	957	673	1630	897	931	1601	375	178	553	41,81%	19,12%	34,54%

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2007/08.

ÉDUCATION NON FORMELLE

Le concept d'éducation non formelle est né du constat que l'école n'était, et loin s'en faut, pas l'unique lieu d'éducation. En outre, à côté de ses missions d'éducation et d'instruction, le système éducatif est contesté pour opérer, par construction, une sélection (orientation vers des métiers, ou vers de hautes carrières administratives). Ainsi les exclus du système peuvent trouver d'autres recours comme les Daaras, les ECB, etc.
Malheureusement, nous n'avons pas pu disposer de statistiques sur les effectifs d'élèves ou de « talibés » concernés.
La situation de l'alphabétisation durant l'année scolaire 2007/08 est la suivante en termes :

- Programmes de l'état:
  - Le programme avec l'USPA qui est financé par l'ACDI à hauteur de 150 millions pour construire 300 classes dont 110 à Matam, 110 à Kanel et 90 à Ranérou ;
  - Le programme PAIS/ETAT financé par le conseil régional à hauteur de 15 millions qui a prévu de construire 80 classes dont 44 à Matam, 27 à Kanel et 9 à Ranérou.
- Les autres programmes sont dans des carcans d'ONG ; on peut en citer quelques qui interviennent dans le domaine : TOSTAN, USE/PIP, PRODAM, PROMER et COUNTERPART.

Les problèmes rencontrés dans l'alphabétisation sont les suivants :

- Le programme USPA qui prend fin en 2008 ;
- Absence de locaux pour les classes de l'alphabétisation ;
- Absence d'AGR autour des CAF
- Durée courte et limitée des formations ;
- Niveau faible des facilitateurs ;
- Non prise en charge des activités de l'alphabétisation par les conseils ruraux et communes.

La réflexion afin de lever ces contraintes a abouti aux idées suivantes :

- Mettre en place des CREPA dans toutes les collectivités locales de la région ;
- Créer des AGR autour des CAF ;
- Augmenter la durée des CAF ;
- Impliquer les conseils ruraux dans les fora.

CHAPITRE V – METEOROLOGIE.

Ce chapitre traite des éléments du climat de la région en commençant par les températures, ensuite on y développe successivement des points sur l'humidité relative, l'ensoleillement, les vents et pour finir la pluviosité.

TEMPERATURE

Le climat de la région est caractérisé par une période de haute température qui dure cinq (05) mois (de février à juin) avec des maxima qui atteignent plus de 45°C et une période de basse température de sept (07) mois (de juillet à janvier) avec un adoucissement du climat dû aux précipitations et à l'installation de l'hiver.
Les températures régionales, enregistrées en 2007, ont permis de calculer la moyenne de 30,6°C. On voit que la tendance à la hausse des températures témoignant du réchauffement de la planète est de mise. En effet, par rapport à la normale 1971 2000, on est encore au dessus.

Tableau 38: Récapitulatif des températures moyennes annuelles sur les dix dernières années.

Année	Température moyenne annuelle
2007	30,6
2006	30,6
2005	30,8
2004	30,4
2003	30,5
2002	30,4
2001	30,3
2000	30,9
1999	29,8
1998	31,4

Source : Service Régional de la météorologie de Matam.

L'HUMIDITE RELATIVE

L'humidité relative de l'air ou degré d'hygrométrie correspond au rapport de la pression partielle de vapeur d'eau contenue dans l'air, sur la pression de vapeur saturante ou tension de vapeur à la même température. Elle trouve son importance dans le génie des procédés.
La région enregistre une stagnation à la même valeur moyenne annuelle entre 2006 et 2007. Mais sur les dix dernières années, on note une évolution en dent de scie puisqu'on enregistre des hauts et des bas. La plus faible atteinte est celle de 1998 avec 42% et la plus forte valeur correspond à celle de 2003 qui pourrait peut être trouvé explication dans les fortes plus de cette année.

Tableau 39: Récapitulatif des humidités relatives annuelles sur les dix dernières années.

Année	Humidité relative
2007	47
2006	47
2005	50
2004	50
2003	52
2002	45
2001	47
2000	46
1999	48
1998	42

Source : Service Régional de la météorologie de Matam.

L'ENSOLEILLEMENT

La durée moyenne de l'ensoleillement est d'environ 7 à 8 heures par jour. Mais il faut noter qu'il arrive des périodes où on a environ 12 heures d'ensoleillement par jour. Ce fort potentiel cumulé permet d'avoir les résultats consignés dans le tableau suivant. Ils montrent que dans l'année, on bénéficie pendant environ un tiers du temps du Soleil. Ce constat permet de déduire qu'avec de bonnes installations électriques, on pourrait réduire la facture pétrolière et peut même accroître notre potentiel électrique. De ce fait, une politique orientée vers une diversification des sources de production se doit d'être mise en œuvre afin de mieux satisfaire les besoins croissants des sénégalais et réduire les délestages.

Tableau 40: Récapitulatif du nombre d'heures total annuels sur les dix dernières années.

Année	Insolation (heure)
2007	2665
2006	2341
2005	2504
2004	2694
2003	2816
2002	2753
2001	3075
2000	2618
1999	2964
1998	2460

Source : Service Régional de la météorologie de Matam.

LES VENTS

Les vents qui balaient la région sont de deux types : l' Harmattan, chaud et sec, de direction Nord / Nord-est et la Mousson, chaud et humide, qui souffle pendant l'hivernage.
Ils constituent un potentiel fort pour encore réduire la facture pétrolière en exploitant l'énergie éolienne. En effet, le Sénégal à l'image de pays tel que l'Allemagne, aurait pu initier ce projet en installant des éoliennes dans la région surtout que nous avons beaucoup d'espace et qu'ils ne généraient pas en rien l'implantation des habitats.

LA PLUVIOSITE

Il faut d'abord noter que le nombre de jours de pluies recueilli fait le total de tous les jours de pluies sans tenir compte de la saison c'est-à-dire qu'il englobe les pluies hors saison hivernage. On adoptera l'approche zonale dans ce paragraphe afin de mieux coller à la réalité régionale. En effet, si on prend la moyenne pluviométrique dans chaque département, on occultera les disparités géo climatiques. Ainsi, le service régional de météorologie, qui a dans chaque département plusieurs postes pluviométriques, en a ciblé quatre par département pour assurer une meilleure représentativité. Ce ciblage a été fait en tenant compte de la position géographique et de certaines spécificités par exemple on a tiré un poste dans chaque extrême, un dans le centre du département et enfin un dernier dans le Dandé Mayo ou le Dièry.

D'une manière générale, la répartition temporelle régionale 2007/06 est la même exception faite de la station de Ranérou Ferlo et du pote de loumboul S. Abdoul qui ont enregistré des nombres jours supérieurs respectivement de 8 jours et 7 jours.
Par ailleurs, la pluviométrie moyenne régionale comparée à la normale 1971 – 2000, est excédentaire de +36%.

Département de Matam

Dans le département de Matam, ce sont les stations de Matam, de Bokidiawé d'Oréfondé et de Nguidjilogne qui ont ciblées. Les résultats en 2007 justifient notre option en ce sens qu'à Matam, on a recueilli 453,4mm en 28 jours et à l'autre extrême c'est-à-dire Oréfondé, on a obtenu 196,8mm en 21 jours. Vers le centre, on a pu avoir 384,3mm à Bokidiawé et dans le "Dandé Mayo" 421,1mm. Par apport à l'année précédente, il y a une nette amélioration de la pluviosité départementale dans toutes les zones cibles. Ainsi, la comparaison avec les quantités recueillies en 2006, on trouve que la station de Matam a

enregistré une hausse exceptionnelle de +111%. Le poste de Oréfondé, quant à lui, est déficitaire à 44%. Par contre, les postes de Bokidiawé et de Nguidjilogne sont très excédentaires avec respectivement +58% et +52%.

Tableau 41: Récapitulatif de la pluviosité départementale de Matam sur 5 ans selon les stations ciblées.

Année	Matam							
	Station de Matam		Station de Oréfondé		Station de Bokidiawé		Station de Nguidjilogne	
2007	453,4	28	196,8	21	384,3	21	421,1	22
2006	215,0	27	351,3	21	243,2	21	277,2	18
2005	445,3	39	405,6	28	386,4	26	492,0	23
2004	478,6	32			269,8	13		
2003	578,6	38			364,9	22		

Source : Service Régional de la météorologie de Matam.

Département de Kanel

Dans le département de Kanel, on a ciblé la station de Kanel, celle de Ganguel Souley, celle de Sémmé et celle de Sinthiou bamambé. Dans ce département, il y a une plus grande homogénéité des données recueillies. En effet, on a eu en 2007 à la station de Kanel 460,5mm en 24 jours. Celle de Ganguel Souley a recueilli 439,8mm en 19 jours. Quant à la station de Sémmé, on a y recueilli 474,3mm en 25 jours alors qu'à Sinthiou Bamambé, on en avait 452,4mm en 21 jours. Là aussi, on observe une amélioration de la pluviosité dans le département par rapport à l'année 2006. Dans le détail technique, on observe que les postes de Kanel, Sémmé et Sinthiou Bamambé sont excédentaires avec respectivement +48%, +39% et +39%. Le poste de Ganguel Souley est très excédentaire avec +94%.

Tableau 42: Récapitulatif de la pluviosité départementale de Kanel sur 5 ans selon les stations ciblées.

Année	Kanel							
	Station de Kanel		Station de Ganguel Souley		Station de Sémmé		Station de Sinthiou Bamambé	
2007	460,5	24	439,8	19	474,3	25	452,4	21
2006	310,5	22	227,1	18	340,5	26	325,7	20
2005	434,6	26	444,5	26	468,7	30	354,9	24
2004	490,8	24	362,9	17	397,7	30		
2003	449,3	36			605,8	43		

Source : Service Régional de la météorologie de Matam.

Département de Ranérou

Le département de Ranérou Ferlo est représenté par les stations de Ranérou, de Loumbeul Samba Abdoul, de Lougré thioly et de Vélingara Ferlo. Ainsi, on a obtenu dans le Ranérou 472,9mm en 30 jours ; 343,4mm en 29 jours dans le Loumbeul Samba Abdoul ; 337,9 mm en 23 jours dans le Lougré Thioly et enfin 323,9mm en 25 jours dans

le Vélingara Ferlo. L'analyse montre que les disparités zonales sont criardes. En effet, plus on va vers Ranérou plus il y pleut et le Vélingara Ferlo n'est pas beaucoup arrosé. D'un point de vu technique, on peut dire que la station de Ranérou a enregistré une quantité d'eaux qui lui permet d'être excédentaire de +49%. Comparativement à la pluviosité en 2006, le poste de Loumboul S. Abdoul est aussi excédentaire à hauteur de +48% ; de même que celui de Loughéré avec +18%. Le poste de Vélingara Ferlo a enregistré une pluviométrie qui, comparée à celle de 2006, est normale à – 13%.

Tableau 43: Récapitulatif de la pluviosité départementale de Ranérou sur 5 ans selon les stations ciblées.

Année	Ranérou Ferlo							
	Station de Ranérou		Station de loumbeul Samba Abdoul		Station de Lougré thioly		Station de Vélingara ferlo	
2007	472,9	30	343,4	29	337,9	23	323,9	25
2006	317,0	22	232,4	22	286,0	27	372,8	26
2005	549,0	34	389,6	22	541,9	29	447,0	34
2004	471,9	32			335,2	30	342,6	25
2003	720,6	33			406,0	27	645,5	33

Source : Service Régional de la météorologie de Matam.

CHAPITRE VI – HYDRAULIQUE.

Ce chapitre, qui revêt une importance particulière, traite d'une ressource centrale dans la vie économique et sociale : l'eau. Il y est développé un point sur le potentiel région suite à une brève description de l'état des lieux, ensuite un aperçu des contraintes du secteur. En, outre, on y trouve des thèmes sur l'hydraulique rurale et celle urbaine pour terminer par un point sur les perspectives dans le domaine.

POTENTIALITES HYDRAULIQUES.

Graphique 7: Réseau hydrographique de la région.

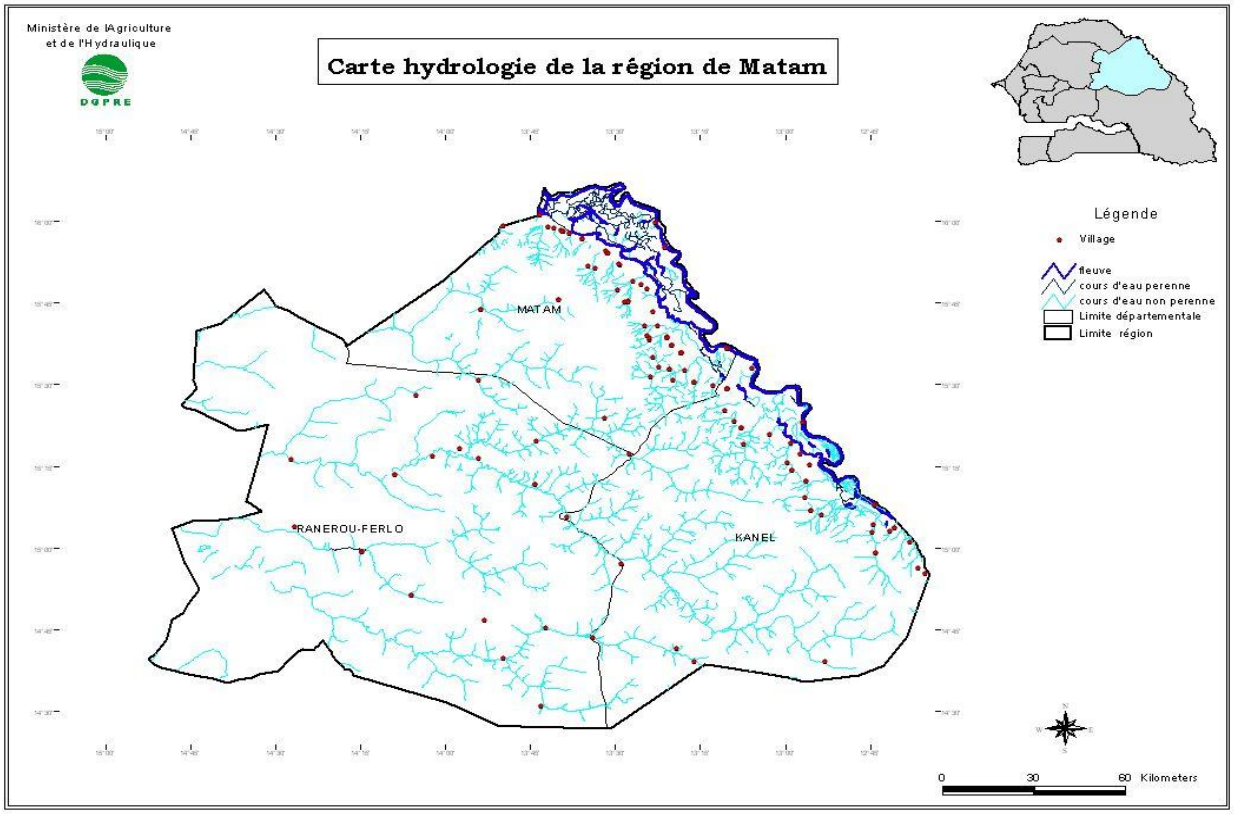

Le potentiel hydraulique de la région est très important et est constitué des eaux de surface et des eaux souterraines.

Les eaux de surface (voir carte) sont constituées par le fleuve Sénégal (qui longe la région sur environ 200 km à l'est et au nord) et ses principaux défluents que sont le Diamel et le Dioulol. A cela il faut ajouter de nombreux marigots et mares temporaires ou permanents disséminés dans la région.

Le régime hydrologique du fleuve se caractérise par une saison des hautes eaux (de juillet à octobre) et une saison de basses eaux (de décembre à début juin). Le volume moyen annuel écoulé est estimé 20,4 milliards de m3 à la station de Bakel.

Les ressources en eaux souterraines de la région sont, dans l'ensemble, abondantes. Les nappes phréatiques se situent entre 25 et 100 mètres de profondeur et produisent une eau de très bonne qualité. Quant aux nappes du Maestrichtien, leur profondeur peut atteindre parfois 300 mètres.
Les atouts de la région en matière d'hydraulique rurale sont les suivants :

- La disponibilité de l'eau souterraine dans la quasi-totalité de l'espace régional ;
- L'existence d'un réseau hydrographique relativement dense ;
- L'importance des investissements réalisés par l'Etat est ses partenaires surtout dans le Diéry ;
- l'implication des populations dans la construction et l'entretien des équipements hydrauliques ;
- l'amorce d'une dynamique organisationnelle avec la mise en place des ASUFOR pour faire face ensemble aux problèmes communs ;
- la construction de forages agricoles par des privés ;
- l'aménagement de périmètres maraîchers au système goutte à goutte par le PRODAM.

Les contraintes sont :

- l'insuffisance des moyens matériels et humains des services techniques ;
- la vétusté des équipements mécaniques ;
- les difficultés dans la constitution de pièces de rechange ;
- le manque de transparence et de démocratie interne au niveau des structures de gestion ;
- la persistance des populations du Walo et du Ferlo dans l'approvisionnement en eau à partir des eaux de surface (fleuve, mares et « céanes ») ;
- l'insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement du bétail ;
- les pannes fréquentes et prolongées des forages ;
- le non aménagement des mares et le manque de bassins de rétention.

HYDRAULIQUE URBAINE

Le Sénégal occupe une bonne place en Afrique subsaharienne en termes d'accès à l'eau potable en milieu urbain. En effet, on enregistrait en mars 2007 déjà un taux de 98% de couverture selon la BM. Cependant à Matam ce n'est pas le cas. En effet, on a seulement la commune de Matam qui est gérée par la SDE qui a mis en place pour satisfaire la demande sans cesse croissante :

- 2 forages équipés chacun d'une pompe de débit égal à 50 m^3/h, soit une capacité de production totale de 100m^3/heure ;
- 2 réservoirs de stockage dont la capacité cumulée atteint 400m^3 ;
- 1 station toute neuve de déférisation de l'eau.

Partout ailleurs dans la région, ce sont des comités de gestion de l'eau qui gèrent l'élément. Mais il faut noter que ces comités de gestion de la ressource eau ne sont pas dynamiques et parfois même sont mal organisés.

La plupart de ces comités se caractérise par :

- une faible capacité d'investissement pour assurer l'entretien et le renouvellement du matériel, ce qui entraîne des pannes de forages durant plusieurs jours d'affiler et un désagrément certain des populations qui sont obligés de parcourir des distances énormes pour trouver de l'eau. ;
- une insuffisance de compétences managériales (certains membres de comité sont analphabètes) qui se traduit par une très mauvaise qualité du service et des problèmes de trésorerie aigus et récurrents ;
- l'absence de techniciens en mesure d'effectuer les réparations (il arrive qu'une panne dure une semaine privant les populations d'eau).

L'exemple de mauvaise gestion le plus patent est celui de la commune de Ourossogui, qui est un pôle économique avec une forte densité mais aussi abrite le seul hôpital de la région. En effet, les habitants de Ourossogui sont habitués aux coupures d'eau générales qui durent parfois plus d'une semaine a tel enseigne qu'ils ont tous des réserves en permanence. Et, en plus de ce risque pérenne de manque d'eau, il y a une alimentation disponible pendant quelques 3 à 5 heures de temps dans la journée.

HYDRAULIQUE RURALE

Les infrastructures hydrauliques comprennent d'une part, les réseaux d'adduction d'eau potable multi villages ou villageoises (AEMV et AEV) à partir de forages motorisés (thermique, électrique, solaire, éolien), d'autre part les puits modernes et forages d'hydraulique villageoise équipés de pompe à motricité humaine.

L'hydraulique rurale est gérée par les brigades régionales et départementales des puits et forages. Grâce aux efforts conjugués de l'Etat et des émigrés de la région, toutes les communautés rurales disposent de forages (voir carte). Mais cette forte implication des émigrés dans la construction des forages engendre une inégale répartition des forages entre les communautés rurales. En outre, le refus de certaines localités d'utiliser les compteurs dans la facturation complique la gestion de la ressource par les comités.

Par ailleurs, l'insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement du bétail entraîne souvent des conflits entre éleveurs et populations pour l'utilisation de l'eau.

ACCES A L'EAU DANS LA REGION

Pourtant, dans la quasi totalité des localités, on trouve des forages ou des puits protégés et parfois motorisés pour permettre aux personnes et bêtes d'accéder à l'eau rapidement et facilement.

Graphique 8: Représentation des réalisations de la région

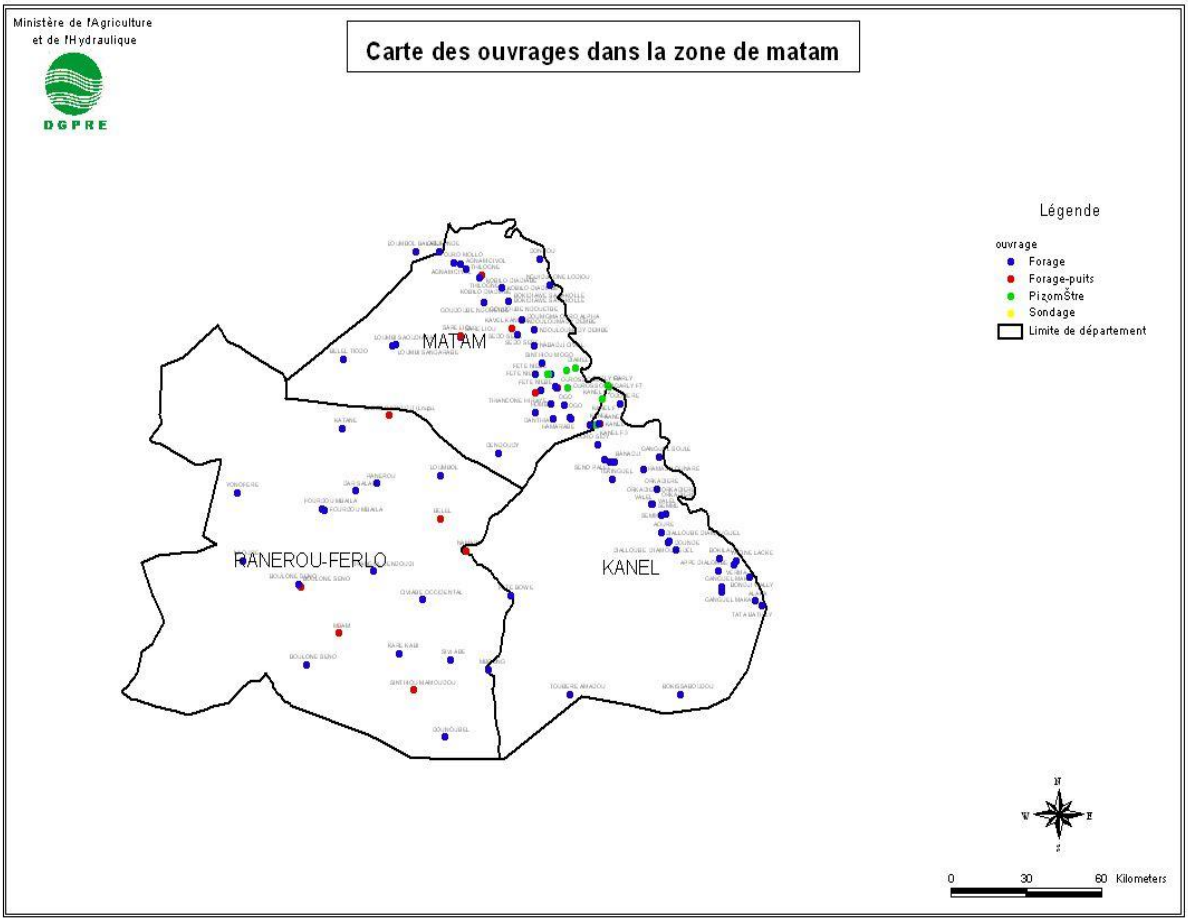

Le tableau suivant permet de lire que dans la région, on 69 AEP qui desservent 132 localités pour une population couverte de 241 822 habitants ce qui représentent prés de 50 de l'effectifs régional.
Les populations desservies par des PM ou FV résident dans 202 localités et sont au nombre de 128 392. Donc en résumé, on a un taux de couverture de la population qui est de 75,24% selon les statistiques du PEPAM.

Tableau 44: Récapitulatif de la desserte en eau.

Région	Nb. Réseau d'AEP	Nb localités desservies	Population desservie	m^3/jour équipés	Nb PM/FV	Nb localités desservies	Population desservie
Matam	69	132	241 822	-	204	202	128 392

Source : site du PEPAM

Le maillage des infrastructures hydrauliques souffrent d'une mauvaise répartition. En effet, on voit nettement que Ranérou ne compte pas beaucoup d'infrastructures comparativement aux autres départements. Ainsi, on a 15 forages sur un total de 107 qui sont construits dans le département de Ranérou, qui a un grand besoin d'eau car étant très aride. Le département de Matam a le plus de forages avec 55 unités dont une bonne part qui ne fonctionne plus.

En termes de château d'eau, c'est le département de Kanel qui en a le plus avec 33 unités suivi de Matam qui en compte 31 et Ranérou vien t en dernière position avec 15 unités.

Relativement aux réservoirs au sol, il y en a pas beaucoup dans la région seulement 23 unités. Ces quelques unités sont réparties dans l'espace géographique de manière inégale. En effet, on en a 5 à Kanel, 7 dans le Matam et 11 dans le Ranérou.

Départements	**Communautés rurales**	**Nombre de forages**	**Ouvrages de stockage**	
			Château d'eau	**Réservoir au sol**
KANEL	Aouré	03	04	00
	Bokiladji	09	01	03
	Orkadiéré	04	02	00
	Banadji/ Commune	01	01	
	St Bamambé/Commune	02	07	01
	Ouro Sidy	08	08	01
	Ounaré /commune	01	01	
	Dembancané/Commune	01	01	
	Waoundé/Commune	01	01	
	Kanel/Commune	01	01	
	Semmé /Commune	01	01	
	Ndendory	05	05	
	S/Totaux	**37**	**33**	**05**
MATAM	Agnam-Civol	06	03	00
	Dabia	06	03	00
	Oréfondé	06	02	02
	Bokidiawé	11	05	01

	Nabadji-Civol	10	06	01
	Ogo	13	09	03
	Matam/Commune	01	1	
	Ourossogui/Commune	01	1	
	Thilogne Commune	01	1	
	S/Totaux	**55**	**31**	**07**
RANEROU	Louguéré Thioly	01	01	01
	Oudalaye	06	06	06
	Vélingara	07	07	03
	Ranérou/Commune	01	01	01
	S/Totaux	**15**	**15**	**11**
	TOTAUX	**107**	**79**	**23**

PERSPECTIVES

On peut espérer que l'Hydraulique dans la région ne régressera pas dans un futur proche et que les populations auront de plus grandes facilités pour trouver les ressources eau. En effet, les émigrés dans leur perpétuelle lutte pour le développement de leur localité aident dans cette facilitation mais aussi l'Etat avec le PEPAM qui sera lancé en 2008. Dans ce cadre, on a la réalisation de Plan Local d'Hydraulique et d'Assainissement et leur validation dans chaque région et c'est la CR de Dabia qui a eu à bénéficier d'un tel outil de développement. Outre, ces PLHA, on a toujours sous la coupole du PEPAM, le Programme régional solaire Phase II (PRS II) qui a terme permettra de :

- Contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de santé des populations en zones rurales par un approvisionnement en eau;
- Amélioration durable de la desserte et de la qualité de l'eau potable

Par ailleurs, l'assainissement se verra progresser avec la réalisation prochaine d'un réseau d'évacuation des eaux usées dans la commune de Matam. Il faut noter que ce thème qu'est l'assainissement n'est pas développé du fait du manque de données.

CHAPITRE VII – EAUX ET FORETS.

Ce chapitre traite de l'environnement dans lequel baignent les populations de Matam. Malgré son intitulé, on y développe des éléments sur la nature et les eaux sont traitées ailleurs notamment dans les chapitres hydrauliques et météorologie. Il est composé d'un point sur la gestion du domaine forestier, ensuite d'un second point sur les aménagements et la production forestière et pour finir un dernier point sur la gestion de la faune et des aires protégées.

GESTION DU DOMAINE FORESTIER

Présentation du domaine forestier régionale

La région a un énorme potentiel de par sa superficie qui en fait l'une des plus grandes du pays. Cependant, on a constaté que les effets de l'action humaine combinés aux feux de brousse et aux sécheresses répétées ont décimé tant sur le plan végétal qu'animal les ressources régionales. Toutefois, le service des eaux et foret mène des actions concrètes dans le but de régénérer ses ressources forestières en collaboration avec les partenaires au développement.
Ainsi, une première division de la région permet de distinguer deux zones éco géographiques mais pour un meilleur ciblage des activités à mener pour protéger et développer la foret, le service a défini cinq sous zones. Ces sous zones sont les suivantes :

Le Walo caractérisé par une végétation dominée par l'Acacia nilotica var tomentosa sur des sols argileux formant des cuvettes d'inondation et de décantation.
Le proche Diéri constitué d'une zone de hautes terres bordant le lit majeur du fleuve avec des sols sableux et une végétation de type arbustif à arboré (Acacia Sénégal, A. tortilis, A. nilotica ssp adansonii, A. seyal et Combretum glutinosum) et une biomasse herbacée très importante.
Le Diéri formé de terres non inondées par la crue qui sont sablonneuses et pauvres. On y trouve des Acacia senegal et raddiana, Acacia nilotica ssp tomentosa,… Il existe des parcs à Zizyphus mauritiana et à Balanites aegyptiaca.
Le Ferlo-Est dominé par des sols latéritiques avec une strate ligneuse dominée par Pterocarpus lucens et parfois associés à Acacia seyal, Combretum micranthum, C. nigricans et Dalbergia melanoxylon.
Le Ferlo-Sud est couvert d'une végétation de type pseudo-steppe arbustive à Acacias tortilis, senegal et Balanites aegyptiaca sur les sols sablo-argileux. Les sols ferrugineux sont quant à eux, couverts de Pterocarpus lucens, Dalbergia melanoxylon et d'un tapis herbacé dominé par Andropogon gayanus et Cenchrus biflorus.

- **Le *Walo*** caractérisé par une végétation dominée par l'*Acacia nilotica* var *tomentosa* sur des sols argileux formant des cuvettes d'inondation et de décantation.
- ***Le proche Diéri*** constitué d'une zone de hautes terres bordant le lit majeur du fleuve avec des sols sableux et une végétation de type arbustif à arboré (Acacia senegal, A. tortilis, A. nilotica ssp adansonii, A. seyal et Combretum glutinosum) et une biomasse herbacée très importante.

- **Le *Diéri*** formé de terres non inondées par la crue qui sont sablonneuses et pauvres. On y trouve des *Acacia senegal* et *raddiana, Acacia nilotica* ssp *tomentosa*,… Il existe des parcs à *Zizyphus mauritiana* et à *Balanites aegyptiaca.*
- **Le *Ferlo*-Est** dominé par des sols latéritiques avec une strate ligneuse dominée par *Pterocarpus lucens* et parfois associés à *Acacia seyal*, *Combretum micranthum*, *C. nigricans* et *Dalbergia melanoxylon*.
- **Le *Ferlo*-Sud** est couvert d'une végétation de type pseudo-steppe arbustive à *Acacias tortilis*, *senegal* et *Balanites aegyptiaca* sur les sols sablo-argileux. Les sols ferrugineux sont quant à eux, couverts de *Pterocarpus lucens*, *Dalbergia melanoxylon* et d'un tapis herbacé dominé par *Andropogon gayanus* et *Cenchrus biflorus*.

Par ailleurs, on note que la composition floristique du Ferlo recèle des espèces telles que Borassus aethiopium, Acacias nilotica et seyal, Mytragyna inermis, Anogeissus leiocarpus, Sterculia setigera, Hyphaene thebaica qui s'individualisent dans les dépressions, les vallées fossilisées et aux alentours des mares. Une incursion de Cordyla pinnata est aussi observée dans la partie méridionale du département de Ranérou.
Le tapis herbacé est bien fourni avec l'Andropogon gayanus, le Brachiara villose, le Pennisetum pedicelletum et le Cenchrus biflorus.

Les forets classées et réserves de la région

D'après le service des eaux et forêts, la région compte cinq (05) forêts classées couvrant 12 450 ha, deux (02) réserves de faune de 1.150.000 ha et cinq (05) réserves sylvo pastorales de 400.100 ha. La répartition sur le territoire régionale se présente comme suit : département de Matam enregistre quatre forêts classées d'une superficie de 12 280ha représentant 0,42%. Le département de Kanel compte un taux de classement de 0,01% avec une seule forêt classée d'environ 170ha. Quant au département de Ranérou Ferlo, il n'a pas de forêt classée mais on y trouve des réserves fauniques et sylvo pastorale.
On en conclut que le département de Kanel a un taux de classement très faible par rapport à sa superficie qui est de 30% de celle régionale. Sachant que sa zone frontalière avec la région de Tambacounda est fortement boisée par rapport au reste de la région, on gagnerait à en faire une aire protégée pour y préserver la faune en même temps.

Tableau 45:Situation des massifs classés dans la région.

Forêts Classées et Réserves	Référence de classement	Superficie (ha)	Observations
Département de Kanel Forêt classée de Dolol	2661 du 10/07/1974	170	Rôneraie dégradée
Sous total 1		**170**	Soit un taux de classement de **0,01 %**
Département de Matam Forêt classée de Balel Forêt classée de Diamel Forêt classée de Gaol Forêt classée de Lambango	 5742 du 19/10/1950 5742 du 19/10/1950 3220 du 06/05/1951 2384 du 08/05/1952	 30 5900 770 5580	 Gonakeraie Gonakeraie Gonakeraie Dont 75 ha de mis en défens
Sous total 2		**12 280**	Soit un taux de classement de **0,42 %**
Département de Ranérou Réserve de Faune Ferlo-Sud Réserve de Faune Ferlo-Nord Réserve S.P.Younoféré Réserve S.P. Louguéré-Thioly Réserve S.P. Vélingara-Ferlo Réserve S.P. Mbem- Mbem Réserve S.P. Sab- Sabré	 72347 du 08/04/1972 72346 du 21/08/1972 6450 du 08/04/1955 5139 du 27/07/1955 887 du 13/12/1954 4533 du 28/06/1956 5524 du 28/06/1955	 663 000 487 000 49 400 198 000 50 000 37 700 65 000	 R. F. gérée par la DPN
Sous total 3		**1 550 100**	Taux de classement **52,30 %**
Total général		**1 562 550**	Taux de classement **52,76 %**

Source : Rapport annuel IREF de Matam 2008.

N.B. : Une partie de la Réserve de Faune Ferlo-Nord (155 000 ha) se trouve dans le département de Podor.

REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS

Ayant en filigrane l'importance des ressources forestière et faunique de la région pour ses habitants, le service a développé des stratégies de lutte contre la fragilité des formations forestières. Ainsi, fort du constat de l'appauvrissement progressif des écosystèmes, entraînant une paupérisation grandissante des populations surtout rurales, le service en collaboration avec ses partenaires au développement, a retenu le reboisement dans sa stratégie.

De fait, on a observé que la campagne de reboisement 2008 s'est normalement déroulée malgré quelques difficultés rencontrées. Aussi, l'implication des populations a été constatée dans la production et la mise en terre des plants ; de même que dans le suivi des réalisations. Cette année le pari de conscientiser les collectivités locales sur l'importance de prendre en charge les opérations de reboisements a été relativement réussi. En effet, on aura constaté une bonne implication des autorités locales et des populations au niveau de la production des plants, de leurs mises à terre et du suivi des réalisations.

Prévisions de la campagne nationale de reboisement 2008

Dans un souci d'optimisation des activités à mener lors de la campagne, une planification a été faite et des objectifs fixés. Ainsi, le tableau ci-dessous résume les prévisions qui avaient été faites pour chaque département dans la cadre de la production des plants. Aussi sa lecture montre que c'est sur le département de Matam que l'on comptait le plus pour produire les plants (51%), suivi de Ranérou (32%). Par ailleurs, l'implication ciblée des populations se ressent à travers le nombre de pépinière villageoise (42) qui représentent 51% des prévisions régionales.

Tableau 46: Situation prévisionnelle de la production de plants.

Types	**Pépinières en régie**		**Pépinières villageoises**		**Pépinières individuelles**		**Pépinières scolaires**		**Pépinières communautaires**		**Total prévu**	
Secteurs	Nbre	Plants	Nbre	Plants	Nbre	Plants	Nbre	Plants	Nbre	Plants	**Nbre**	**Plants**
Kanel	2	100 000	11	13 000	5	5 000	3	30 000	4	2 000	**25**	**150 000**
Matam	1	250 000	25	74 000	4	20 000	8	109 000	3	5 000	**41**	**458 000**
Ranérou	1	200 000	6	30 000	3	12 000	3	**30 000**	3	15 000	**16**	**287 000**
Total	**4**	**550 000**	**42**	**117 000**	**12**	**37 000**	**14**	**169 000**	**10**	**22 000**	**82**	**895 000**

Source : Rapport annuel IREF de Matam 2008.

Concernant les plantations massives, il était prévu de reboiser 460ha dont 69,57% de bois villageois, 21,74% de bois individuel et 8,7% de vergers. En ce qui concerne les plantations linéaires, le service avait estimé les prévisions à 90 kilomètres à répartir équitablement en haies vives (33,33%), brise vent (33,33%), axes routiers (33,33%) .

Quant à la restauration, le service avait prévu pour l'année 2007, 1500 plants mis en

défens, 30 ha à régénérer et 2 km de DRS/CES. Cependant, en 2008 on note la faiblesse des alignements , des mis en défens, de la restauration etc.

Tableau 47: Situation prévisionnelle des opérations de reboisement.

Secteurs	Plantations massives (ha)				Plantations linéaires (Km)			
	Bois villageois	**Bois individuels**	**Vergers**	**Total**	**Haies vives**	**Brise vent**	**Axes routiers**	**Total**
Kanel	150	80	30	**260**	10	10	10	**30**
Matam	90	5	5	**100**	10	20	10	**40**
Ranérou	80	15	5	**100**	10	0	10	**20**
Total	**320**	**100**	**40**	**460**	**30**	**30**	**30**	**90**

Source : Rapport annuel IREF de Matam 2008.

Déroulement de la campagne nationale de reboisement 2008

La campagne de reboisement a officiellement démarré le 3 août 2008 à Bokiladji; elle a été marquée par la célébration de la journée nationale de l'arbre. Cette année, le Jatropha curcas communément appelé « tabanani » a été choisi comme arbre parrain.

Production des plants

La région a enregistré durant la campagne un taux de réalisation de 72% de l'objectif fixé de 895 000 plants soit 645 871 plants toutes espèces confondues. Ces plants sont issus de 76 pépinières alors qu'on en avait prévu 90. La majorité de la production a été faite en régie avec une couverture des besoins de 61,3%. Les pépinières villageoises ont permis de couvrir 14,6% de l'objectif et celles individuelles ou communes 9,8%. Il faut noter que les pépinières villageoises sont encadrées par des organismes tels que le PGIES ou le TOSTAN ou encore l'ANCAR. Toujours dans la même foulée, il faut noter la présence des femmes dans les pépinières villageoises sur tout au moment du rempotage et de l'arrosage des plants.

Cette production est essentiellement constituée d'espèces forestières à hauteur de deux tiers suivies des espèces fruitières forestières (12,7%), des fruitières (5,7%) et les ornementales (3%)

Tableau 48: Production des plants par type **Espèces**	**Régie**	**Villageoises**	**Commu-nautaires**	**Individuelles**	**Scolaires**	**Total**
Espèces forestières						
Acacia melifera	32 372	8 351	35 055			75 778
Acacia nilotica						
Acacia senegal	104 735	10 420	78 154			193 664
Azadirachta indica	12 700		2 326			15 026
Acacia seyal	5 960					5 960
Delonix regia	3 830		75			3 905
Eucalyptus sp	121 924	957	15 949			138 830

Jatropha curcas	14 668	2 857	7 486			25 011
Peltophorum ferriginea	3 350		33			3 383
Lawsonia inermis	3 200	1616	3 481			8 297
Leuceana leucocephala	7 030	5 638	1 851			14 519
Moringa oleifera	6 176	7 472	5 503			19 151
Hura crepitens	370					370
Parkinsonia aculeata	840					840
Prosopis juliflora	20 610	429	23 186			44 225
Plantes médicinales			247			247
Plantes endémiques			1 032			1 032
Sous total 1	**337 765**	**37 740**	**174 738**			**550 243**
Fruitiers forestiers						
Anacardium occidentale	1 794					1 794
Balanites aegyptiaca	2 210	7 473	21 038			30 721
Zizyphus mauritiana	3 070	7 516	25 154			35 740
Sous total 2	**7 074**	**14 989**	**46 192**			**68 255**
Espèces fruitières						
Achras sapota	150					150
Carica papaya	2 186	521	1 318			4 025
Citronniers	4 979					4 979
Psidium goyava	192					192
Mandarinier	50					50
Mangifera indica	5 538	113	316			5 967
Corossolier	100					100
Grenadier	2 220					2 220
Sous total 3	**15 465**	**634**	**1 634**			**17 683**
Cordia sp	5 450					5 450
Troyenne	2 040					2 040
Terminalia mantali	1 560					1 560
Terminalia catapa	640					640
Sous total 4	**9 690**					**9 690**
Total général	**369 944**	**53 363**	**222 564**			**645 871**

Source : Rapport annuel IREF de Matam 2008.

Opérations de plantation

A la lecture, on comprend que le tableau suivant est un récapitulatif des tableaux en annexes concernant les réalisations lors de la campagne de reboisement. Il présente aussi les taux d'exécution des différentes prévisions.

Tableau 49: Taux d'exécution des prévisions de la CNR 2008

Activités	Prévisions	Réalisations	Taux exécution (%)
Mise en place de pépinières (nombre)	90	82	**91**
Production de plants (nombre)	895 000	645 871	**72**
Plantations massives (ha)	600	689	**114**
Plantations linéaires (Km)	90	118	**131**
Mises en défens (ha)	1 000	500	**50**
DRS/CES	2	01	**50**

Source : Rapport annuel IREF de Matam 2008.

a- Plantations massives

L'implication des populations et des politiques sur les opérations de plantations a permis cette année d'avoir de bons résultats. En effet, les plantations massives ont été réalisées à hauteur de 114% avec 689ha entièrement réalisée en Acacia Sénégal pour l'essentiel. Par ailleurs, il faut noter que ces résultats sont issus des efforts consentis par les populations et par l'état dans le cadre de la réalisation de la grande muraille verte (GMV).

Dans le cadre de la GMV, on a eu à réaliser 200ha à Loumbol Samba Abdoul avec l'appui des populations et de l'association ''SUKYO MAHIKARY'', ce qui fait un taux de 100% pour le département. Pour les 200ha restant qui étaient prévus dans le Kanel précisément à ''Fété Fowrou'', 100ha ont été réalisés par le PGIES et les 100ha restants par le secteur.

b- Plantations linéaires

Sur une prévision de 90km, la région a pu réaliser beaucoup plus en collaboration avec ses partenaires ce qui représente 118km soit un taux de 131%.

La plus grande partie de ces réalisations a été faite dans le département de Matam par le secteur avec un pourcentage de plus de 55%. Le secteur de Kanel a eu a enregistré une contribution de 6% et celui de Ranérou Ferlo a participé pour 9%.

Les activités de plantation linéaires ont été renforcées par les projets et ONG qui interviennent dans la zone tels que PGIES, ZARESE, PRODAM, Counterpart International, UNP/biodiversité

c- Activités de réhabilitation et restauration

Les opérations de plantation ont été accompagnées par des actions de réhabilitation et de restauration. Ainsi, 500 ha ont été mis en défens dans la région sur une prévision de 1 000 ha. Cette opération a permis de protéger 285 322 plants et s'est

avérée très efficace surtout pour la restauration des écosystèmes dégradés. Les activités de DRS/CES prévues pour 2 km ont été réalisées par le secteur de Kanel à moitié.

DIFFICULTES RENCONTREES

Le déroulement de la campagne nationale de reboisement 2008 a été émaillé de certaines contraintes parmi lesquelles :

- Le parc automobile assez limité de l'IREF ne favorisant pas la mise en place d'un programme d'appui/conseil et de suivi des réalisations ;
- L'absence d'une main d'œuvre permanente au niveau des pépinières en régie ;
- la faible participation des collectivités locales dans les opérations de reboisement, ainsi que leur réticence pour l'attribution de sites devant abriter certaines plantations massives (GMV, forêts régionales) ont beaucoup retardé la mise en place de ces dernières ;
- le non aménagement des pépinières (réfection des bassins, construction de planches améliorées, réhabilitation de l'adduction d'eau,..);
- le retard accusé dans la mise en place des intrants et le petit matériel.

Conclusion de la campagne de reboisement

La campagne de reboisement 2008 s'est bien déroulée en dépit de quelques difficultés. La prise en charge et la conduite des opérations de reboisement par les collectivités locales et les partenaires sociaux constituent un enjeu de taille pour asseoir des actions pérennes et efficaces devant aboutir à un développement durable. A ce titre, l'IREF de Matam se consacrera pour la prochaine campagne, comme d'habitude, au renforcement de la collaboration avec les différents partenaires au développement.

AMENAGEMENT ET PRODUCTIONS FORESTIERES

Aménagement des forêts

La dégradation des ressources forestières est une réalité à laquelle assiste impuissant le service des eaux et forets. Cet état résulte des actions combinées de la nature (sécheresse) et de l'homme (exploitation intense). Face à ce phénomène, la stratégie adoptée a consisté à faire des aménagements au niveau des forets. Ainsi, la réserve sylvopastorale de Lambango de 5580 ha située dans la communauté rurale de Ogo (département de Matam) dispose d'un plan d'aménagement finalisé avec l'appui du projet Biodiversité Sénégal/Mauritanie. De même pour les forêts classées de Dolol d'une superficie de 170 ha (Département de Kanel) et Diamel de 5 900 ha (département de Matam) qui, grâce à l'appui de la DEFCCS par le biais du bureau Volet Forêts Classées, ont connu un début d'élaboration de plan d'aménagement et de gestion participatif

Exploitation forestière

Suivant l'arrêté N°_01994/MDRH/DEFCCS/BSCEF du 25/02/1990, l'exploitation du charbon de bois est interdite dans la région. Cependant, celle des produits de cueillette, du bois de chauffe, de service et d'artisanat reste autorisée.
Le bois d'artisanat concerne essentiellement les sujets de Dialambane morts. Il est exploité par la Coopérative des Sculpteurs de Matam. Les fruits de Balanites Aegyptiaca et de Zizyphus Mauritiana constituent l'essentiel des produits de cueillette dans la région. Leur commercialisation contribue d'une manière substantielle à l'augmentation des revenus des populations locales. La gomme arabique est aussi exploitée surtout dans la partie méridionale de la région.

Ainsi la lecture du tableau ci dessous montre que 36 pieds de dialambane ont été coupés intégralement dans le Matam.
Concernant le bois mort, 20848 stères ont été enregistrés au niveau régional dont la plus grande part provient du secteur de Ranérou.
Les produits de cueillette sont dominés par le jujube qui enregistre 119 tonnes. Il est suivi par la gomme arabique avec 21tonnes.

Tableau 50 : Produits forestiers exploités au courant de l'année 2007.

NATURE DES PRODUITS	QUANTITES EXPLOITEES			
	SEF Kanel	SEF Matam	SEF Ranérou	Total
Bois d'artisanat				
Dialambane (pieds)		36		36
Combustibles				
Bois mort (st)	93 st	1 797 st	18 958 st	20 848 st
Produits de cueillette				
Gomme arabique (kg)		245 kg	29 278 kg	21 740 kg
Gomme mbepp			20	20
Jujubes (kg)	1 055 kg	27 765kg	90 304 kg	119 124 kg
Pain de singe (kg)	320 kg		3 260 kg	3 580 kg
Sump(kg)		20 kg		20 kg
Feuille (kg)	150 kg			150 kg
Calebasse		240 u		240 u
Ardoises coraniques (u)	50 u	420 u		470 u
Lit tara		5		5 u
Pilons	60			60
Mortier PM				
Manches à houe		260 u		260 u

Source : Rapport annuel IREF de Matam 2008.

GESTION DE LA FAUNE ET DES AIRES PROTEGEES

La chasse est interdite dans la région depuis 1975. Cependant quelques indices de braconnage (douilles) ont été relevés par endroit. Face aux menaces du braconnage et de la pression du cheptel domestique, liées surtout à la forte transhumance, la dynamique de la faune dans la région est suivie avec intérêt par le service forestier et ses partenaires

Gestion de la faune

La faune endémique est essentiellement composée de la gazelle à front roux (gazelle rufifrons), de l'Autruche (Strithio camelus), de la grande Outarde arabe (Oris arab) et de la poule de pharaon (Eupodotis Senegalensis). D'autres espèces sont aussi rencontrées : l'hyène tachetée, le chacal doré, le phacochère, le caracal, le patas roux ainsi que des rongeurs et de petits carnivores.

L'avifaune est bien représentée avec de fortes colonies de pintades et de francolins, des gangas, des pigeons verts, des merles métalliques et des tourterelles. On y rencontre aussi le rollier d'Abyssinie, le busard des sauterelles et toute une gamme de passereaux. Le Haut Ferlo est régulièrement visité par des oiseaux d'eau migrateurs tels que le dendrocygne, le héron cendré, l'aigrette, l'ombrette, la sarcelle, le vameaux et l'Oie de Gambie.

La population de reptiles est composée de tortues terrestres (Geochelone sulcata), du python, du varan et de la vipère.

L'opération de réintroduction dans le Ferlo (Réserve-Nord) de la gazelle dama et de l'oryx se poursuit normalement. Ainsi, d'une population initiale de treize (13) sujets (5 gazelles et 8 oryx) on est passé à 23 sujets (6 gazelles et 17 oryx). Une opération similaire est souhaitable dans la Réserve-Sud avec des espèces disparues ou menacées de disparition telles que l'Hippotragus et l'Autriche.

PROTECTION DES FORETS

Les feux de brousse demeurent un facteur considérable de dégradation des écosystèmes de la région sahélienne particulièrement au Sénégal. Ils sont la principale source de dégradation des ressources forestières causant par la même occasion une désertification plus poussée de la région Nord du pays.

Prévention & Lutte contre les feux de brousse

En collaboration avec ses partenaires, le service forestier a développé une stratégie de lutte contre le phénomène basée essentiellement sur la participation des populations. Ainsi, il a été mis sur pieds des comités villageois de lutte contre les feux de brousse. Ces derniers méritent d'être soutenus vu leurs performances.

La stratégie est déclinée en deux phases une préventive et une autre active. La prévention consiste à prendre toutes les dispositions pour éviter le déclenchement de foyer. Quant à la lutte active elle consiste à l'extinction des feux déclarés.

Dans ce cadre, on a identifié quelques activités dont :

- Les séances Information – Éducation – Communication (IEC), au nombre de 100 en termes de prévisions, on en a tenu finalement 153 ;
- Mise en place de comités de lutte avec 71 nouvelles créations et 164 redynamisés. On en compte 93 qui ont bénéficié d'appui et 352 qui restent à équiper;

Tableau 51: Situation des comités villageois de lutte contre les feux de brousse **Départements**	**Comités de lutte existants**	**Comités de lutte redynamisés**	**Comités de lutte créés**	**Comités de lutte équipés**	**Comités de lutte non équipés**
KANEL	192	62	34	39	153
MATAM	84	57	24	20	64
RANEROU	169	45	13	34	135
TOTAL	**445**	**164**	**71**	**93**	**352**
Taux réalisé	**-**	**117 %**	**101%**	**66%**	**-**

Source : Rapport annuel IREF de Matam 2008.

- Feux précoces qui ont un moindre coût en réduisant le tapis herbacé afin de baisser l'impact des feux de brousse attendus. Cette pratique est traditionnellement menée dans plusieurs zones de la région (surtout dans la frange méridionale du département de Ranérou). ;
- Ouverture et Entretien des Pare-feu faits par les ONG, les projets et population. La longueur du réseau de pare feu est 1899km hormis la partie méridionale du département de Ranérou Ferlo. Cette année c'est seulement 11 km qui se sont rajouté au total de pare feux de la région. Cependant, on a réhabilité 138km mais il en reste 1761 à faire; en outre, il faut noter la non opérationnalité du réseau surtout dans la partie méridionale du département de Ranérou.

Tableau 52: Situation du réseau de pare feux

Départements	**Pare feu ouvert**	**Pare feu réhabilité**	**Pare feu non réhabilité**	**Total réseau pare feu**
KANEL	-	66	204	**420**
MATAM	-	37	466	**466**
RANEROU	11	35	662	**1 002**
TOTAL	**11**	**138**	**1 761**	**1 899**

Source : Rapport annuel IREF de Matam 2007.

Statistiques des feux enregistrés

Malgré cette forte mobilisation du service et des populations et partenaires pour lutter contre ce fléau, on a observé encore quelques foyers déclarés.
Ainsi 21 cas de feux déclarés ont été recensés dont 9 dans le Kanel et 12 dans le Ranérou Ferlo. Les superficies brûlées sont au total de 38140 ha dont 27 240ha ravagés dans le Kanel et 10 900ha dans le Ranérou.

Il faut signaler que dans cette lutte ce sont les comités villageois qui sont à l'avant-garde et que les techniques apprises avec les sessions de formation menées par les services ont porté leurs fruits. Malgré cette volonté de lutter contre le feux déclarés, on note une hausse du nombre de cas et de la superficie ravagées entre 2007 et 2008.

Tableau 53: Situation des foyers enregistrés du 01/01au 31/12 2008

Localités	Nombre de cas	Superficies brûlées (ha)
Département de Kanel	09	27 240
Département de Matam	00	00
Département de Ranérou	12	10 900
Total	**21**	**38 140**

Source : Rapport annuel IREF de Matam 2008.

Situation des unités lourdes d'intervention

La région dispose de six unités d'intervention opérationnelles de lutte contre les feux de brousse. Cependant, l'insuffisance des moyens d'accompagnement tel que le carburant et la faible implication des collectivités locales dans le cadre des activités de lutte constituent des limites réelles. Une sensibilisation plus accrue en direction des élus permettrait une dotation plus substantielle de ces engins en carburant et en lubrifiants.

Tableau 54: Situation des unités d'intervention

Type de véhicule	Immatriculation	Etat	Poste	Observations
UNIMOG KFW	AD 2747	Bon	Kanel	
UNIMOG KFW	AD 2390	Bon	Ranérou	
RENAULT	AD 14 169	NEUF	Ranérou	Citerne
RENAULT	AD 14 172	NEUF	Vélingara	Citerne
RENAULT	AD 14 163	NEUF	Kanel	Citerne
UNIMOG KFW	AD 2532	Assez bon	Vélingara	
HINO	AD 2498	Sur cale	Ranérou	A réformer
HINO	AD 2530	Sur cale	Ranérou	A réformer
ARGENTIN	AD 2398	Epave	Ranérou	A réformer

Source : Rapport annuel IREF de Matam 2008.

Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées dans le cadre de la lutte contre les feux de brousse sont de plusieurs ordres. Ainsi, on peut en citer :

- L'insuffisance des moyens (logistique et humain) pour les activités de sensibilisation et de prévention ;
- L'équipement incomplet voire absent des comités de luttes ;
- La faiblesse du réseau de pare feux dans les zones névralgiques ;
- L'implication encore insuffisante des collectivités locales ;
- L'étendue de la région et la grande dispersion des localités ;
- L'assèchement précoce des points d'eau.

Conclusion et recommandation

Malgré les difficultés rencontrées dans la lutte contre les feux de brousse, les comités ont pu avoir de bons résultats dans l'ensemble de leurs activités. Il est logique de penser que si on les dote de plus de matériels et de moyens, ils pourraient améliorer les résultats enregistrés lors de la campagne 2008. Cela nécessiterait plus d'engagement des collectivités locales d'autant plus que cette compétence leur est transférée et une plus grande prise de conscience des populations pour préserver leur environnement des éléments dégradants.
Pour une réduction effective des effets dévastateurs des feux de brousse, il serait bien de :

I. Mettre à la disposition de l'IREF une nouvelle unité de lutte pour le département de Matam;
II. Équiper les comités de lutte engagés dans les opérations ;
III. Entretenir périodiquement les pare-feu ouverts ;
IV. Réaliser un maillage plus important de pare-feu dans la zone névralgique ;
V. Rendre fonctionnel le système de détection et d'alerte rapide en collaboration avec les projets intervenant dans la région.

CHAPITRE VIII – AGRICULTURE

Suite au constat du déficit de plus en plus criard en termes de produits agricoles, l'Etat en rapport avec ses partenaires a mis en œuvre plusieurs projets et programmes afin de résoudre ce problème. C'est ainsi, que depuis 2000, on a assisté à l'avènement de programmes spéciaux tels que le Plan REVA et dont la dernière en date est la GOANA. Ainsi, La GOANA est déclinée dans sa deuxième année en termes de Plan Agricole 2009 – 2010.
En outre, l'agriculture constitue la première activité que les populations de la région pratiquent. En effet, elle occupe plus de 8% de la population régionale.
Nous traiterons ce chapitre en commençant avec la mise en place des facteurs de production, ensuite on parlera de la situation des cultures et des résultats de la campagne. En dernier lieu on traitera des difficultés du secteur et des recommandations.

MISE EN PLACE DES FACTEURS DE PRODUCTION

La mise en place des facteurs de production revêt un caractère essentiel dans toute campagne agricole. En effet, si les intrants à la production ne sont pas disponibles en quantité et qualité les résultats escomptés risquent de ne pas suivre. Ainsi, les facteurs retenus pour la campagne 2008-2009 sont les semences, les engrais, les équipements et les finances.

Volet Semences

Semences Arachide

Concernant l'arachide, la région a reçu 34650kg de semences. La totalité a été comercialisée dans la communauté rurale de Vélingara Ferlo .

Tableau 55: Situation semences Arachide

	Reçue	Vendue	Reliquat
Vélingara	34 650	34650	0
TOTAL RANEROU	**34 650**	**34 650**	0
TOTAL REGION	34 650	34 650	0

Source : Bilan GOANA 1, éd 2008.

Semences maïs

La région a reçu une quantité de 39680 kg de semences en maïs composite et 34 000 kg en maïs hybride. Pour ce qui est du composite, 15320 kg ont été vendu soit 28% du stock régional. Le gros des ventes a été faite dans le département de Matam avec 10750kg achetés par les paysans matamois.
Les semences de maïs hybride ont été faiblement utilisées par les paysans. En effet, on a un pourcentage de moins de 3% de vente a travers toute la région.

Tableau 56 : Situation semences Maïs composites

	Reçu **(kg)**	Vendu **(kg)**	Reliquat **(kg)**

Ouro Sidy	2 000	1 500	500
ST- Bamambé	2 000	0	2 000
Orkadjéré	2 000	150	1 850
Aouré	2 000	50	1 950
Bokiladji	2 000	0	2 000
Comm. Semmé	0	0	0
Comm. Kanel	2 000	100	1 900
Magasin Diéla	5 000	0	5 000
Magasin Ounaré	5 000	0	5 000
TOTAL KANEL	22 000	1 800	20 200
Nabadji Civol	2 000	2 000	0
Bokidiawé	8 000	0	8 000
Dabia	2 000	250	1 750
Agnam Civol	3 000	2 100	900
Oréfondé	2 000	0	2 000
Ogo	6 400	6 400	0
Matam	0	0	0
TOTAL MATAM	23 400	10 750	12 650
Oudallaye	2 600	820	1 780
Louguéré Thiolly	2 000		2 000
Vélingara	5 000	1 950	3 050
TOTAL RANEROU	**9 600**	**2 770**	**6 830**
TOTAL REGION	55 000	15 320	39 680

Source : Bilan GOANA 1, éd 2008.

Tableau 57: Situation semences Maïs hybride

	Reçu (kg)	Vendu (kg)	Reliquat (kg)
Ouro Sidy	5 000	0	5000
Orkadiéré	5 000	0	5000
Comm. Kanel	10 000	0	10000
TOTAL KANEL	20 000	0	20000
Bokidiawé	5 000	0	
Matam	10 000	1 000	9 000
TOTAL MATAM	15 000	1 000	14 000
TOTAL REGION	35 000	1 000	34 000

Source : Bilan GOANA 1, éd 2008.

Semences sorgho

Le sorgho constitue une l'une des spéculations qui sont cultivés dans la région. Aussi, des semences ont été mises en place pour favoriser sa culture. Cependant, on constate que les agriculteurs n'ont pas eu un engouement pour cette culture. En effet, c'est seulement une proportion de 2025kg qui a été vendu sur un total de 30250kg soit en termes relatifs 6,3%.

Tableau 58: Situation semences Sorgho hybrides

	Reçu **(kg)**	Vendu **(kg)**	Reliquat **(kg)**
Ouro Sidy	1 000	0	1 000

ST- Bamambé	1 000	0	1 000
Orkadjéré	2 000	1 000	1 000
Aouré	1 000	0	1 000
Bokiladji	1 000	0	1 000
Comm. Semmé	50	0	50
Comm. Kanel	10 300	0	10 300
TOTAL KANEL	**16 350**	**1 000**	**15 350**
Nabadji Civol	4 000	0	4 000
Bokidiawé	4 000	0	4 000
Dabia	1 000	0	1 000
Agnam Civol	1 000	0	1 000
Oréfondé	1 000	0	1 000
Ogo	3 775	0	3 775
Matam	1 125	1 000	125
TOTAL MATAM	15 900	1 000	14 900
TOTAL RANEROU	**25**	**25**	**0**
TOTAL REGION	32 275	2 025	30 250

Source : Bilan GOANA 1, éd 2008.

Semences mil

Au contraire du sorgho, le mil semble être prisé dans la région selon les chiffres des ventes enregistrés. Effectivement, on a 70% de ventes des semences a travers la région. On notera aussi que c'est à Matam département que les ventes ont été les plus fortes.

Tableau 59: Situation semences Mil (kg)

	Reçu	Vendu	Reliquat
Ouro Sidy	2 000		2 000
ST- Bamambé	3 000		3 000
Orkadjéré	1 000		1 000
Aouré	3 000		3 000
Bokiladji	1 000		1 000
TOTAL KANEL	10 000	3 281	6 719
Nabadji Civol	3 000	3 000	0
Bokidiawé	2 000	2 000	0
Dabia	2 000	2 000	0
Agnam Civol	3 000	3 000	0
Oréfondé	3 000	3 000	0
Ogo	2 000	2 000	0
Matam			
TOTAL MATAM	15 000	15 000	0
Oudallaye	1 000		1 000
TOTAL RANEROU	**1 000**	**0**	**1 000**
TOTAL REGION	26 000	18 281	7 719

Source : Bilan GOANA 1, éd 2008.

Semences nièbé

Les semences en nièbé ont connu un franc succès au niveau des ventes. Aussi, on a enregistré un pourcentage de 87% dont la plus grande contribution provient de Matam suivi de Ranérou et Kanel arrive en dernière position .

Tableau 60: Situation semences Niébé (kg)

	Reçu	Vendu	Reliquat
Ouro Sidy	300	175	125
ST- Bamambé	300	125	175
Orkadjéré	100	50	50
Aouré	100	50	50
Bokiladji	100	50	50
Comm. Semmé	1 250	1 250	0
Comm. Kanel	850	225	625
TOTAL KANEL	3 000	1 925	1 075
Nabadji Civol	4 500	4 500	0
Bokidiawé	10 000	10 000	0
Dabia	5 000	5 000	0
Agnam Civol	10 000	10 000	0
Oréfondé	5 000	1 000	4 000
Ogo	6 000	6 000	0
Matam			
TOTAL MATAM	40 500	36 500	4 000
Oudallaye	8 000	5 000	3 000
Louguéré Thiolly	4 000	4 000	0
Vélingara	8 000	8 000	0
TOTAL RANEROU	**20 000**	**17 000**	**3 000**
TOTAL REGION	63 500	55 425	8 075

Source : Bilan GOANA 1, éd 2008.

PROGRAMME SESAME :

Le sésame est une spéculation dont l'avenir semble prometteur dans la région. Cet engouement serait le fruit des résultats de la campagne précédente. On peut penser que c'est la multiplicité des produits obtenus lors de la culture de cette spéculation. En effet, on compte plusieurs marchés dont celui de l'huile, du tourtereau et des résidus de récolte exploitables par le cultivateur.

Dans le cadre du programme R/D sésame un essai de comportement en irrigué est mené, en partenariat entre DTE, l'ANCAR, la SAED et l'ISRA pendant la saison sèche au niveau de deux sites : Diella (Dioulol), Matam VII (Diamel). Deux variétés ont été testées : 15-32 (cycle court) et Humera (cycle moyen à long). L'essai sésame, suite aux difficultés cumulées, a été finalement abandonné.

PROGRAMME BLE

Les intentions de mise en culture pour le blé ont été recensées (60 ha) ; mais les intrants ne sont pas parvenus.

PROGRAMME MANIOC

Les tiges de manioc ont été mises en place conformément au tableau ci dessous. Il faut préciser que la majeure partie des fagots réceptionnés compte moins de 50 tiges comme prévu. Il manque 15 fagots pour la communauté rurale de Bokiladji.

Tableau 61: Mise en place des boutures de manioc

Communautés Rurales	Superficies (Ha)	Nbre fagots[1] Prévus	Nbre fagots reçus
Ouro Sidy	12,5	500	500[2]
Bokiladji	3,5	140	125
Dabia	10	400	400
Ogo	4	160	160
TOTAL GENERAL	30	1200	1185

Volet Engrais

La situation de la mise en place des engrais se présente comme suit :

- ✓ Les quantités d'urée reçues depuis le début de la campagne s'élèvent à 1002,2 sur 1420 tonnes soit un taux de réalisation de 70,58%.
- ✓ Pour les phosphates, la prévision était de doter la région de 2500T mais on en en reçu seulement 90T. Au cours de cette campagne un programme avait été initié par l'INP par la mise place de deux parcelles pour suivre l'utilisation du PNM comme engrais de fonds (0,8 ha au niveau de chaque secteur. Les résultats sont en cours d'analyse au niveau de l'INP. Un programme de suivi sur 120 ha est actuellement entrain d'être réalisé en CSC Riz (80 ha Matam ; 40 ha Kanel ;
- ✓ Pour la variété 6-20-10, on avait prévu 20 T et les 100% de cette quantité ont été reçus.
- ✓ Relativement à la variété 15-15-15, la prévision de 100T a été satisfaite à hauteur de 98,7% ;
- ✓ Les prévisions en variété 15-10-10 ont été satisfaites à 100% ;
  Par contre, les prévisions en variété 10-10-20 n'ont pas été du tout satisfaites car on n'en pas reçu un kilo.

Tableau N° 11 : Mise en place des engrais

	6-20-10 (tonnes)	**15-15-15 (tonnes)**	**Phosphate(T)**	**15-10-10 (tonnes)**	**10-10-20 (tonnes)**	**UREE (tonnes)**

[1] Un fagot compte normalement 50 tiges et il faut 40 fagots par hectare
[2] Sur les 500 fagots reçus par Ouro Sidy, 80 fagots doivent aller à Oudalaye

	Prévu	Reçu	Prévu	Reçu			Prévu	Reçu	Prévu	Reçu	Prévu	Reçu
Magasin SAED Bokidiawé			40	38,7	1 000	30			2		494	
Magasin SAED Nguidjilogne									2		400	
Magasin SAED de Matam			30	30	1 000				2		130	
Total MATAM			**70**	**69**	**2 000**	**30**			**6**	**0**	**1 024**	
Magasin de Diella			30	30	500				2		230	
Magasin de Bow									2		152	
Total KANEL			**30**	**30**	**500**	**30**	**0**	**0**	**4**	**0**	**382**	
VELINGARA DJOLOF(MATAM)	20	20					30	30			14	14
Total RANEROU	**20**	**20**				**0**	**30**				**14**	
Total région	20	20	100	98,7	2 500	90	30	30	10	0	1 420	1002,2

Volet équipement du monde rural

Globalement, les équipements dégagés par le niveau central en direction de la région ont été réçus. Ainsi, les 245 motopompes prévues ont été réceptionnées et acheminées vers leurs destinataires.Il y a cependant quelques accessoires pour les trois cylindrés qui ne sont pas encore reçus.

Pour satisfaire les autres demandeurs, il a été retenu une dotation supplémentaire de 75 motopompes sur lesquelles nous avons reçu une trentaine seulement.

II SITUATION DES CULTURES

Cultures irriguées.

Quelques difficultés ont été notées dans la mise en place des cultures par exemple le retard dans le repiquage du riz, la mise en service des GMP. Ces problèmes seraient le fruit du retard enregistré dans la mobilisation des moyens aussi bien financiers que logistiques mais aussi à la vétusté du matériel.

Pour amoindrir les charges(coûts d'irrigation et de semences) d'une part et pousser la barre des rendements moyens à plus de 6 000 kg/ha d'autre part, le PRODAM a expérimenté le Système de Riziculture Intensive (SRI), qui repose sur trois principes : i) un repiquage précoce (stade deux feuilles) ; ii) un écartement important (25 cm au moins) ; iii) une irrigation régulière et sans lame d'eau ; iv) l'utilisation correcte de la fumure organique.

Les premières réactions des producteurs font état d'une importante économie réalisée sur les semences et sur l'eau. Par ailleurs, les plateaux de tallage constatés (en moyenne : 25 à 38 talles/pied contre 12 à 15 dans les parcelles témoins) semblent avoir beaucoup contribué à l'amélioration des rendements.

Tableau 62: Répartition des superficies par zone et par spéculation

ZONE	Riz (ha)	Maïs (ha)	Sorgho (ha)	Gombo (ha)	Arachide (ha)	Autres (ha)	Total (ha)
Matam	85,06	5,00	0,00	2,96	0,00	0,55	93,57

Nabadji	243,15	2,00	0,00	0,50	0,00	0,70	246,35
Ndouloumadji	242,10	0,00	0,00	0,40	0,00	0,00	242,50
Doumga	95,00	3,00	0,25	4,00	0,20	2,00	104,45
Kobilo	764,47	1,00	1,50	12,10	0,00	0,28	779,35
Diaffane	322,70	0,00	69,00	0,00	0,00	0,00	391,70
Dial	425,17	0,00	15,00	0,00	0,00	3,00	443,17
Dondou	416,70	0,00	11,00	0,50	0,00	0,00	428,20
Nguidjilogne	1117,50	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1119,50
Total Diamel	3711,85	13,00	96,75	20,46	0,20	6,53	3848,79
Ounaré	225,00	1,60	10,50	11,00			248,10
Padalal	161,19	43,51	8,50	2,50		0,25	215,95
Bow	141,92		19,15	3,35		8,48	172,90
Diella	93,50	1,00	8,50	5,60		1,75	110,35
Dembancané	97,50	23,25	11,75		1,75	11,25	145,50
Total Dioulol	719,11	69,36	58,40	22,45	1,75	21,73	892,80
Total Délégation	**4430,85**	**82,00**	**154,75**	**42,46**	**2,20**	**28,53**	**4741,59**

Source : Bilan GOANA 1, éd 2008.

2.4 Situation phytosanitaire

Sautereaux

L'oedaleus senegalensis en association et d'autres espèces ont été localisées en zone forestière humide dans le Sud des départements de Kanel et de Ranérou.
Les localités de Aouré, Sénoyel, Nianghana et Thingole 1 et 2 dans le département de Kanel et Dendoudy Dow, Boulogne, Séno, Gassé Kollé, Woppa et Bocky Lelleky dans le département de Ranérou ont connu les plus fortes infestations de sauteriaux avec des densités de 12 à 20 individus par m² et par endroit. Pour soutenir la lutte individuelle des producteurs, la DPV avait mis en place 08 tonnes de poudre PP.

Autres ravageurs

Méloïdés

Les 1eres apparitions de cantharides (1 à 2 individus par épi) ont été observées dans la zone Sud et Centre du département de Matam.

Héliocheilus albipunctella

Cette espèce a été localisée de façon sporadique dans certaines parcelles cours de la 2e décade du mois de Septembre.

Les oiseaux granivores

Les prospections aviaires ont démarré dès le mois d'août et se poursuivent.
Des traitements terrestres et aériens ont été entrepris dans les nidifications et ou dortoirs conformément au tableau suivant.

Tableau N° 18 : Traitements Aviaires

Localités	Coordonnées	Espèces dominantes	Caractéristique	Superficies
Sinthiou MBal[3]	14°41'970″N 13°20'850″W	Quéléa quéléa	Nidification	85 Ha
Kobilo	15°59'489″N 13°29'332″W	Quéléa quéléa	Nidification	90 Ha
Ouro Sidy	15°24'643″N 13°09'556″W	Quéléa quéléa	Dortoir	15 Ha
Doumga.O. Thierno	15°50'577″N 13°29'213″W	Passer luteus	Dortoir	15 Ha
Sinthiane	Non déterminé	Passer luteus	Nidification	25 Ha
Ndiaffane Souroucoum	16°06'392″N 13°37'642″W	Quéléa quéléa	Nidification	45 Ha
Hombo	15°32'389″N 13°21'316″W	Quéléa quéléa	Dortoir	24 Ha
Matam	15°36'521″N 13°14'267″W	Quéléa quéléa	Dortoir	26 Ha

III RESULTATS DEFINITIFS DE LA CAMPAGNE 2008-2009

En comparant les résultats globaux de la campagne 2008-2009 et celle précédente, on aboutit à la conclusion que la dernière a eu de bons résultats en ce sens que nous avons un accroissement de la production céréalière de l'ordre de 91%. Cet accroissement de la production est accompagné par celle de la superficie emblavée à un degré moindre soit 48%.

La production de mil s'est faite sur une superficie 35253 ha contre 30 938ha en 2007/08 qui ont eu un rendement de 447 kg/ha. Il faut noter qu'il est cultivé dans les trois départements et que c'est celui de Matam qui a le plus produit cette année.

Quant à celle de Sorgho elle a concerné 16013ha contre 5875ha à la précédente campagne ayant eu un rendement de 391kg/ha. C'est la même observation qu'avec le mil, il est produit dans les toute la région mais particulièrement dans le Kanel avec l'essentiel de la production.

Pour le cas du maïs, la production totale est de 11 282 T contre 1207 T en 2007/08 sur une surface de 10 6880ha ce qui donne un rendement très bon de 1056kg/ha.

Malgré les efforts consentis dans la production du riz, il est a noté que la quantité produite est largement inférieure aux besoins et cela ne contribue pas encore de manière conséquente à l'autosuffisance en riz. Cependant il faut noter que le rendement est très supérieur à celui des autres céréales et il se situe à 6135 kg /ha. Dans la région, on a enregistré 4 565ha repiqués . Néanmoins, on a eu un volume de 28005 T de riz produits dans deux départements dont les potentialités ne sont pas exploitées au maximum.

[3] Des traitements aériens ont été effectués les 14, 15 et 16 novembre 2008 sur ce site.

Tableau 63: Résultats définitifs de la campagne 2007-2008 : céréales

Spéculations	LOCALITES		KANEL	MATAM	RANEROU	SAED	Enquête complémentaire	CSC 2008-2009	Kanel CSF 2008-2009	Matam CSF 2008-2009	Décrue Kanel	Décrue Matam	REGION (1)	RESULTATS 2007/2008 (2)	ECART(1)&(2) en%
	SUP	(Ha)	8 349	19 408	7 491		5						35 253	30 938	14
	RDT	(Kg/Ha)	434	355	700		700						447	388	15
MIL	PROD	(T)	3 623	6 890	5 244		4						15 761	12 002	31
	SUP	(Ha)	5 649	3 950	466	285	23				619	5 021	16 013	10 420	54
	RDT	(Kg/Ha)	404	367	500	2 600	500				200	283	391	305	28
SORGHO	PROD	(T)	2 282	1 450	233	741	12				124	1 421	6 262	3 182	97
	SUP	(Ha)	580	150	1 143	100	34		192	642	6972	867	10 680	558	1814
	RDT	(Kg/Ha)	2 060	2 050	2 040	3 000	2060		3000	3000	596	484	1 056	2 163	-51
MAIS	PROD	(T)	1 195	308	2 332	300	70		577	1 926	4 155	420	11 282	1 207	835
	SUP	(Ha)	720	3712				133					4 565	3 069	49
	RDT	(Kg/Ha)	6 070	6170				5 500					6 135	5 107	20
RIZ	PROD	(T)	4 371	22 902				732					28 005	15 673	79
	SUP	(Ha)	15 298	27 220	9 100	385	62	133	192	642	7 591	5 888	66 511	44 985	48
TOTAL CEREALES	PROD	(T)	11 472	31 549	7 808	1 041	85	732	577	1 926	4 279	1 841	61 309	32 063	91

Source : Bilan GOANA 1, éd 2008.

En dehors des céréales, on rencontre d'autres cultures dans la région. Il s'agit des arachides, du nièbé, du sésame du gombo, du pastéque et de la patate douce.

Pour l'arachide, il est produit dans les départements de Matam et de Ranérou Ferlo mais plus dans ce dernier qu'ailleurs. Ainsi, Ranérou a produit 1139T à partir de 1265ha emblavés et Matam 235T sur une surface de 294ha. Comparativement à la précédente campagne, on note que les rendements ont augmenté et de même que la production.

Le nièbé a été cultivé dans le Matam et le Ranérou pour donner finalement 3394T avec un rendement de 244kg/ha. Sa production a augmenté de manière fulgurante et le rendement aussi. Il faut noter que les superficies cultivées ont subi une hausse notoire du même ordre que la production. Cette hausse pourrait expliquer en parti celle de la production.

Pour le sésame, on a réussi à avoir 65T obtenu à partir de 108ha ce qui donne un rendement de 600kg/ha. le niébé, la production et le rendement du sésame ont connu une production en hausse en 2008/09 par rapport à 2007/08. Par contre, les surfaces emblavées ont augmentées de 286%.

Le manioc, a été produit sur une surface de 24ha a donné une production évaluée a 216T ce qui donne un rendement de 9000kg/ha.
La production de pastèque a été approchée l'enquête complémentaire qui donne un total de 12T obtenu à partir de 2 ha. On se retrouve ainsi avec un rendement de 6T/ha. Cependant, il faut noter que la production dans les trois départements a échappé au contrôle de la DRDR ce qui expliquerait la baisse exceptionnelle de la production.
Quant à la patate douce, elle a été cultivée dans 775ha pour donner une production de 2663T soit un rendement de 3435kg/ha.

Tableau 64: Résultats définitifs de la campagne 2008-2009 : autres cultures

LOCALITES			KANEL	MATAM	RANEROU	Enquête complémentaire	Décrue Kanel	Décrue Matam	REGION (1)	RESULTATS 2007/2008 (2)	ECART(1)&(2) en%
ARACHIDE HUILERIE	SUP	(Ha)		294	1 265	7			1 566	1 673	-6
	RDT	(Kg/Ha)		800	900	800			881	268	229
	PROD	(T)		235	1 139	6			1 379	448	208
NIEBE	SUP	(Ha)	500	1 000	100		7 640	4 697	13 937	442	3053
	RDT	(Kg/Ha)	300	300	300		240	230	244	54	348
	PROD	(T)	150	300	30		1 834	1 080	3 394	24	14041
SESAME	SUP	(Ha)			108				108	28	286
	RDT	(Kg/Ha)			600				600	213	182
	PROD	(T)			65	0			65	6	989
MANIOC	SUP	(Ha)	10	13		1			24		
	RDT	(Kg/Ha)	9 000	9 000		9000			9 000		
	PROD	(T)	90	117		9			216		
PASTEQUE	SUP	(Ha)				2			2	113	-98
	RDT	(Kg/Ha)				6 000			6 000	6 000	0
	PROD	(T)				12			12	678	-98
PATATE DOUCE	SUP	(Ha)					515	260	775		
	RDT	(Kg/Ha)					4140	2040	3435		
	PROD	(T)					2132	530	2663		

Source : Bilan GOANA 1, éd 2008.

PROBLEMES RENCONTRES.

Les prolèmes rencontrés dans le secteur sont de différents ordre mais on peut en noter quelques uns :

- Irrégularité des remboursements des crédits accordés ;
- Insuffisance de produits phytosanitaires ;
- Pullulation d'oiseaux granivores dans l'ensemble de la région ;

- rareté des tracteurs, ce qui a retardé le travail du sol ;
- lenteur dans la mise en place de l'urée ;
- Coupures d'électricité fréquentes au niveau des stations de pompage pendant la journée ;
- Hausse du coût de l'électricité (période de pointe).

RECOMMANDATIONS

Les recommandations a formulées par la direction sont d'ordre à régler les problèmes survenus afin d'améliorer la prochaine campagne mais aussi à anticiper sur certaines difficultés susceptibles de pénaliser le secteur dans le court ou moyen terme.

- Dégager des moyens adéquats pour assurer une protection rapprochée des cultures ;
- Dotation en produits PP pour la lutte contre les Sautereaux ;
- Doter la région de tracteurs adaptés (tracteurs à 4 roues motrices)
- poursuivre la sensibilisation des producteurs pour le remboursement intégral et à temps des crédits ;
- assainir de manière progressive le réseau des fournisseurs sur la base de critères de performance tendant à minimiser les risques liés à la mise en place tardive des intrants ;
- poursuivre la politique d'équipement en tracteurs déjà entreprise par l'Etat en y associant le secteur privé ;
- Poursuivre l'entretien et la réfection des PIV ;
    - Prévoir une dotation complémentaire en GMP, surtout les 2 et 3 cylindres ;
    - Rendre opérationnelle la structure chargée de la commercialisation des produits de la GOANA ;
- Redynamiser la filière de multiplication de semences certifiées;
- Mettre un laboratoire régional des semences;
- Renforcer le matériel post récolte ;
- Appuyer la filière sésame par la mise en place d'unités de transformation et de disques de semis adaptés.

- Livrer la dotation complémentaire de G.M.P. pour satisfaire les attributaires sur les listes d'attente ;
- Assurer une protection rapprochée des cultures contre les oiseaux granivores ;
- Appuyer la filière sésame par la mise en place d'unités de transformation et la fabrication de disques de semis adaptés ;
- Evaluer la prestation des fournisseurs d'engrais, pour ne retenir que ceux qui sont capables d'honorer leurs engagements en temps opportun ;
- Prendre les dispositions nécessaires pour évaluer les superficies emblavées en décrue pour une meilleure appréciation de l'impact de ce système de culture dans la sécurité alimentaire ;
- Augmenter la dotation en produits phytosanitaires surtout P.P. et C.E. ;
- Pré positionner les UPV (une par département) avant le démarrage de l'hivernage ;
- Diligenter l'installation du matériel d'irrigation octroyé aux O.P.

- Travailler à maîtriser le niveau de subvention des différents intrants avant le dépôt des dossiers de crédit ;
- Respecter la carte variétale dans la mise en place des semences d'arachides ;

CHAPITRE IX : ELEVAGE

Il est évident que l'économie régionale repose en grande partie sur l'élevage et ses produits dérivés du fait que la région a une vocation pastorale. En effet, on compte une population majoritairement Pulaar qui pratique l'élevage et selon le dernier recensement, on a environ 6% de la population totale qui est soit éleveur soit berger. Pour traiter ce chapitre, nous nous intéresserons d'abord au cheptel, ensuite à la production, aux échanges avec le voisinage et pour finir par la couverture médicale.

LE CHEPTEL

L'importance du cheptel dans la région se ressent à travers leur nombre et leur diversité. En effet, on trouve toutes les espèces excepté le porc dont l'absence pourrait s'expliquer par sa forte connotation chrétienne sachant que la zone est a dominance musulmane. On notera que c'est le programme de vaccination du cheptel sur plusieurs années qui a servi de référentiel dans le cadre de l'estimation du cheptel régional.

a- les bovins.

Ainsi, on a un effectif d'environ 323 220bovins dans toute la région dont 38,3% à Matam, 34,8% à Kanel et les 26,9% dans le département de Ranérou Ferlo. Cette répartition prend le contre pieds du parler courant du fait que le département de Ranérou semblait être le fief de l'élevage donc on s'attendait à ce que l'effectif de bovins dans ce département soit plus. La répartition par arrondissement montre que dans le département de Matam, c'est OGO qui est le plus grand pourvoyeur de têtes de bovins. Dans le Kanel, c'est l'arrondissement de ORKADIERE qui fournit la plus grande part du cheptel en termes de bovins ; quant au département de Ranérou, c'est la communauté rurale de Oudalaye qui donne le plus de têtes.

b- Les Ovins

Le nombre total d'ovins est estimé à 504 200 têtes. Il y a en 33,4 % dans le Matam, 32,1% dans le Kanel et 34,5% dans le Ranérou Ferlo. Dans le département de Matam, c'est l'arrondissement de OGO qui contribue encore le plus dans le cheptel d'ovins. L'arrondissement de Orkadièré donne encore le plus d'ovins dans le département de Kanel. Quant à la communauté rurale de Oudalaye, elle reste à la tête du département de Ranérou concernant les ovins.

c- Les caprins

L'effectif des caprins est estimé à 224 950 têtes répartis dans les trois départements de la région. Ainsi, on dénombre 38,1% dans le Matam, 25,3% dans le Kanel et enfin 36,6% dans le Ranérou ferlo. La distribution à l'intérieur des départements obéit à la même dynamique de répartition que les ovins. Ainsi, dans le Matam c'est Ogo qui fournit le plus de têtes, dans le Ranérou c'est encore la CR Oudalaye et dans le Kanel c'est l'arrondissement de Orkadièré qui est devant.

d- Les équins

Relativement aux équidés, les estimations donnent un chiffre de 37 245 têtes dans toute la région. Selon les départements, on enregistre un pourcentage de 34,3% à Matam, 23,'% à Kanel et 42,3% dans le Ranérou Ferlo. C'est encore l'arrondissement de Ogo qui contribue le plus à l'effectif de Matam, de même pour l'arrondissement de Orkadièré qui est leader dans le Kanel et la CR de Oudalaye dans le Ranérou Ferlo. On constate que le nombre d'équins est très petit par rapport aux effectifs de bovins ou d'ovins ou de caprins.

e- Les asins

Par rapport aux ânes, ils ont été estimés à 38 580 têtes dont 40,8% dans le département de Matam, 25,3% dans le département de Kanel et 33,9% dans le Ranérou Ferlo. La même contribution des arrondissements est observée du point de vue leader en termes de contribution. L'effectif des asins est encore plus faible que celui des équins.

f- Les camélins

Les camélidés ne sont pas nombreux dans la région, ils sont au nombre de 216 dont 88 dans le Matam, 58 dans le Kanel et 70 dans le Ranérou. Leur relative présence s'explique par la proximité du désert mauritanien et les liens de parenté entre les peuples des deux cotés du fleuve. Cependant, il faut souligner l'impact négatif de leur passage dans les champs qui pourrait expliquer la faiblesse des effectifs.

g- La volaille

L'effectif de volailles est très important dans la région puisqu'il est de 293 800 environ. C'est encore le département de Matam qui est mieux servi et particulièrement l'arrondissement de Ogo. Dans le département de Kanel, c'est l'arrondissement Orkadièré qui regorge de plus de volailles. De même que dans le département Kanel c'est encore Orkadièré qui est devant. Il en est de même pour Ranérou avec Oudalaye qui lui fournit le plus de volailles. Il faut remarquer que la région présente une particularité du fait que les volailles ne sont pas plus nombreuses que les bovins, ou les ovins cela témoigne de l'importance de l'élevage dans la zone.

Tableau 65: Estimation du cheptel

DEPARTEMENTS	COMMUNES ET C R	BOVINS	OVINS	CAPRINS	EQUINS	ASINS	CAM	VOL-
	Commune Matam	1720	3600	2400	60	120	0	2200
	Commune Ourossogui	9000	9500	5000	120	150	0	2800
	Commune Thilogne	3600	4000	3000	80	130	2700	2500
	TOTAL COMMUNES	**14320**	**17100**	**10400**	**260**	**400**	**0**	**7500**
	Cr Bokidiawé	19400	41200	18400	1600	2000	35	21000
	Cr Nabadji	28900	23700	12000	2700	3600	0	23000
	Cr Ogo	28600	47000	23400	3520	4700	25	70000
	TOTAL/ARDT/OGO	**76900**	**111900**	**53800**	**7820**	**10300**	**60**	**114000**
	Cr Agnam	10710	12000	8500	1700	1900	13	15000
	Cr Dabia	11850	13000	6500	1800	1800	7	17000
	Cr Oréfondé	10000	14500	6500	1200	1350	8	20000
MATAM	**TOTAL/ARDT/AGNAM**	**32560**	**39500**	**21500**	**4700**	**5050**	**28**	**52000**
TOTAL DEPT MATAM		123780	168500	85700	12780	15750	88	173500
	Commune Kanel	3200	3450	1450	40	50	0	1000
	Commune Semmé	2900	4600	1950	30	60	0	1300
	Commune Waoundé	3740	3800	1650	45	60	0	1200
	TOTAL COMMUNES	**9840**	**11850**	**5050**	**115**	**170**	**0**	**3500**
	Cr Aouré	34900	32000	8500	1200	1400	25	16500
	Cr Bokiladji	23000	30000	8000	2200	2700	0	14700
	Cr Orkadiéré	12600	19000	5800	2700	3200	20	16700
	TOTAL/ARDT/ORKAD	**70500**	**81000**	**22300**	**6100**	**7300**	**45**	**47900**
	Cr Ouro Sidy	15000	31000	13000	1200	1200	8	9500
KANEL	Cr Sinthiou Bamambé	17000	38000	16500	1300	1100	5	11200
	TOTAL/ARDT/ST BAM	**32000**	**69000**	**29500**	**2500**	**2300**	**13**	**20700**
TOTAL **DEPT KANEL**		112340	161850	56850	8715	9770	58	72100
	Commune Ranérou	400	850	400	50	60	0	300
	Cr Vélingara	20200	60000	25000	3500	2800	30	16700
	Cr Louguéré Thiolly	18000	30000	15000	2200	2200	0	14500
RANEROU	Cr Oudallaye	48500	83000	42000	10000	8000	40	16700
TOTAL **DEPT RANEROU**		87100	173850	82400	15750	13060	70	48200
TOTAL **REGION**		**323220**	**504200**	**224950**	**37245**	**38580**	**216**	**293800**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2008.

LA PRODUCTION

ABATTAGES CONTROLES

Dans le domaine des abattages il y a une bonne frange qui n'est pas contrôlée du fait des abattages en famille qui ne sont pas du ressort des services de contrôle.
La production contrôlée de l'année 2007 est estimée à 910 tonnes de viande contre 956T en 2008 représentant 34 853 têtes toutes espèces confondues. On enregistre ainsi une progression de la production d'environ 18 % en termes relatifs. Sachant

que la production contrôlée avoisinerait le tiers de celle non contrôlée, on estimerait la production totale régionale à 2869 tonnes.
Cette production est composée de viande provenant de l'abattage de taureaux, bœuf, vaches, veaux, ovins et caprins pour des pourcentages respectifs de 28,04%, 8,66%, 15,36%, 4,70%, 18,27%, 24,98%. On constate que les populations consomment plus de viande de taureaux et de caprins peut être parce que moins coûteux.
La répartition départementale de la production met Matam devant Kanel et Ranérou Ferlo en dernière position. Cependant, il faut noter que les éleveurs de Ranérou alimentent plutôt les marchés de Dahra, Linguère, Touba et Dakar.

Tableau 66: A Répartition des abattages par département

Départements	Taureaux		Boeufs		Vaches	
	Nbre	Poids	Nbre	Poids	Nbre	Poids
Matam	1247	168234	271	41214	821	85957
Kanel	551	94613	146	23576	612	52558
Ranérou	19	2622	29	4350	438	48180
Total	**1817**	**265469**	**446**	**69140**	**1871**	**186695**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2007.

Tableau 67: B Répartition des abattages par département

Départements	Veaux		Ovins		Caprins	
	Nbre	Poids	Nbre	Poids	Nbre	Poids
Matam	431	29493	5881	75975	11205	136562
Kanel	204	13366	4368	65291	4450	57395
Ranérou	60	4320	1089	16265	3031	36372
Total	**695**	**47179**	**11338**	**157531**	**18686**	**230329**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2007.

CUIRS ET PEAUX

Dans le domaine des cuirs et peaux, le service a tenu des statistiques sur la production sous son contrôle. Le total de cuir durant l'année 2008 a évolué positivement par rapport à l'année 2007 en passant de 4404 unités à 4816 unités.Il en est de même pour les peaux globalement considérées. Selon les estimations, le service suit presque la moitié de la production de cuirs d'où l'estimation de 9600 unités de cuirs. En ce qui concerne les peaux, les estimations les amènent à 17 100 unités pour les peaux ovines et à 38000 unités pour celles caprines.

Tableau 68: Production de cuirs, peaux ovines et caprines selon les mois.

MOIS	CUIRS	PEAUX OVINES	PEAUX CAPRINES
Janvier	451	917	2041
Février	367	690	1694
Mars	416	646	1242

Avril	395	894	2302
Mai	344	609	1857
Juin	376	598	2224
Juillet	328	1044	2459
Août	345	1173	2563
Septembre	610	1242	2461
Octobre	465	1347	1948
Novembre	396	1146	2468
Décembre	323	1138	2039
TOTAL 2008	4816	11444	25298
TOTAL 2007	**4404**	**11588**	**19383**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2007.

MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL

Importations :

Les échanges avec le voisinage sont d'une importance capitale dans le suivi de l'évolution du cheptel. Il faut noter que les exportations à partir de la région sont nulles mais les importations sont significatives. Ainsi, le suivi a montré que c'est seulement au mois de juin 2007 que la région a importé 14 bêtes. Cette importation est le fruit du travail d'un éleveur de Sémmé tourné vers l'intensification de sa production laitière et l'amélioration de la qualité de du troupeau.
Dans le détail, on compte l'introduction de Guzerat, de Néloré et de zébu Brahman ainsi répartis :
Gi Rolando : 07 femelles adultes et un taureau ;
Guzerat : 02 femelles adultes et un taureau ;
Brahman : un taureau ;
Nellore : une femelle adulte et un taureau.
En outre, cette année un éleveur de Ndendory a emboité le pas à celui de lsémmé en important 3 femelles girolando dont une suitée d'un veau.

NB : on notera que la région n'a pas connu d'exportation en 2007 et 2008.

Sorties

Par rapport aux sorties, la lecture du tableau donne des effectifs importants sortis pour les bovins, les ovins et les caprins et tout à fait le contraire pour les autres espèces. Ainsi, les bovins, sortis en 2008, excédent ceux sortis en 2007, il en est de même pour les ovins. Par contre, les caprins enregistrent un nombre de sortie moindre que l'année précédente. Les destinations des sorties sont en général les régions de l'intérieur du pays surtout pendant les mois précédents celui de la

Tabaski.

Tableau 69A: Répartition mensuelle des bêtes sorties de la région selon l'espèce.

MOIS	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camélins
Janvier	2324	4571	916	3		5
Février	4013	6623	1079			
Mars	3736	2307	429	3		
Avril	2156	2910	387			
Mai	2875	2766	326			
Juin	2116	2224	364			
Juillet	216	12432	616			
Août	9428	9364	1157			1
Septembre	11365	9944	801			
Octobre	3569	28566	687		10	
Novembre	2700	28282	5414			
Décembre	3773	9549	743			
TOTAL 2008	48271	119538	12919	6	10	6
TOTAL 2007	**25635**	**100691**	**14756**	**7**	**28**	**6**
TOTAL 2006	**21256**	**98384**	**10430**	**25**	**84**	**10**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2008.

TRANSIT

Les animaux qui transitent par la région sont nombreux et proviennent généralement de la Mauritanie. Il ressort des statistiques que la région a été traversée par 17614 ovins et 6530 bovins en 2008. Concernant les statistiques pour les ovins et les bovins, leurs nombres ont augmenté.

Tableau 70: Répartition mensuelle des bêtes en transit de la région selon l'espèce.

MOIS	Origine	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Volailles
Janvier	RIM	318	454				
Février	RIM	469	0				
Mars	RIM	385	0				
Avril	RIM	257	0				
Mai	RIM	437	205	1			
Juin	RIM	96	0				
Juillet	RIM	65	0				
Août	RIM	87	0				
Septembre	RIM	347	2842				
Octobre	RIM	711	7909				
Novembre	RIM	1457	4055	13			
Décembre	RIM	1901	2149	1			
TOTAL 2008		6530	17614	15			
TOTAL 2007		**4016**	**13600**	**34**	**3**	**0**	**0**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2008.

SITUATION ZOOSANITAIRE

Le résumé dans le tableau suivant de la situation zoo sanitaire permet de voir que d'une manière générale c'est le Parasitisme gastro-intestinal, qui toutes espèces confondues, qui a le plus infecté les animaux. Ensuite, le problème d'épiderme constitue la plus fréquente infection avec 12 % des cas enregistrés. En troisième position viennent au même niveau la pneumonie et la boiterie avec pour chacun d'entre eux 10% des cas de maladies.

Tableau 71:Foyers : Morbidité – Mortalités

AFFECTIONS	BOVINS	OVINS	CAPRINS	EQUINS	ASINS	TOTAL
Abcès	9	8	20	24		61
Arthrite		11		81	6	98
Asthénie	14	44	11	92		161
Blessure	21	37		29	2	89
Boiterie	10	86	8	8		112

Diarrhée	76	433	72	60	30	671
Bronchite	84	283	39	26		432
Colique	3	2		151		156
Conjonctivite		8		15		23
Parasitisme gastro-intestinal	45	268	521	12	23	869
Dystocie	7	62	2	1		72
Dermatose	789					789
Fourbure				262	40	302
Urticaire				10		10
Gale	4	78		3		85
Gourme				38	5	43
Rétention urinaire		8		15		23
Indigestion		83	4	5		92
Météorisme	12	86	26	10		134
Pasteurellose	56	271	283			610
Mammite	8	28		5		41
Tendinite				40	12	52
Surmenage				227		227
Trypanosomiase	81			49		130
Plaie	72	62	22	56	1	213
Pneumonie	37	491	78	30	15	651
Verrue				20		20
Stomatite		43	5	4		52
Piétin		155	205			360
Fracture	2	12	14	2		30
Prolapsus	4	25				29
Total 2008	1334	2584	1310	1275	134	6637
Total 2007	**782**	**2375**	**1140**	**1856**	**197**	**6350**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2008.

CAMPAGNE DE VACCINATION DU CHEPTEL

L'effort de vaccination contre les maladies prioritaires telles que la peste des petits ruminants, la peste équine et la maladie de Newcastle a été poursuivi et amélioré durant la campagne 2007-2008 dont les résultats sont consignés dans les tableaux ci-après.

La vaccination contre les différentes maladies animales s'est effectuée tout le long de l'année ainsi que le montre le tableau ci-après. Mais la campagne de vaccination du bétail a été, comme à l'accoutumée, l'occasion idéale pour les éleveurs de procéder à la vaccination de leurs animaux contre la plupart des maladies animales.

Les éleveurs du département de Matam ont convenu, de commun accord, de rendre obligatoire la vaccination contre la pasteurellose bovine compte tenu de la prévalence affichée de cette pathologie à caractère quasiment endémique. C'est pourquoi on a un niveau élevé des vaccinations consacrées à cette maladie ; par

ailleurs, la dermatose nodulaire contagieuse bovine a constitué l'essentiel des vaccinations des bovins depuis son apparition au mois d'août.

Tableau 72:Résultats de la campagne de vaccination des petits ruminants contre la peste des petits ruminants (2006-2007)

Mois	Ch Sympt	Botulisme	Peste équine	Entérotoxémie	Past. bovine	PPR	Past.PR	MNC	Clavelée
Janvier	2641	19194	125		19706	10705	708	1019	1276
Février	514	5974			12841	10114	1320	530	4334
Mars	181	5638			4824	6676	433		1981
Avril	84	1178			895	3762	245		4145
Mai	89	1843	14	2442	1252	386	378		1788
Juin	122	3558		4841	1722		463		3631
Juillet	102	8054	8	8068	10016		780	98	7222
Août	1909	7161	9	972	14041	8042	4073		32779
Septembre	605	5356	180		9328	10778	2826	100	33669
Octobre	291	4066			4437	22658	4864		1637
Novembre	516	6708			7272	14673	2595	100	3470
Décembre	967	14197			18777	11994	2607	200	732
Total 2008	8021	82927	336	16323	105111	99788	21292	2047	96664
Total 2007	10678	54956	336	8750	39522	164455	28391	2170	

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2008.

EPIDEMIOLOGIE DE LA RAGE

Malgré la recrudescence de la population canine notamment dans les quartiers périphériques de la commune de Ourossogui et ses menaces sur les petits ruminants et les populations, aucune opération d'abattage de chiens errants n'a été effectuée en dépit des rappels des collectivités locales relayés par le dispositif technique sur la disponibilité du sulfate de strychnine sur le marché.

CAMPAGNE D'INSEMINATION ARTIFICIELLE BOVINE

Dans l'optique de résorber notre dépendance en produits laitiers vis-à-vis de l'extérieur d'ici l'horizon 2012, l'Etat a opté pour un programme hardi d'insémination artificielle dans le cadre de la GOANA ; ainsi en lieu et place des quotas modiques de 100 et 200 têtes respectivement en 2006 et 2007, la région de Matam a fait un bon significatif avec un objectif de 1000 vaches à inséminer au titre de la campagne 2008.
Les opérations d'insémination ont été confiées au GIE Covenord (Consortium des Vétérinaires du Nord) dans le souci de rapprocher l'acte opératoire des bénéficiaires.
Les inscriptions se sont déroulées pendant les mois de juillet et Août ; la sélection a commencé au mois d'octobre
Toutefois, le retard intervenu dans la mise en place des hormones risque d'influencer négativement sur les résultats du fait de l'impatience manifestée par certains éleveurs.

Tableau 73: Récapitulatif des résultats de la campagne d'insémination artificielle.

Dpts	Vaches inscrites	Nbre Eleveurs	Nbre centres	Vaches sélectionnées
Matam	602	285	12	268
Kanel	485	183	21	282
Ranérou	294	134	7	262
TOTAUX	**1381**	**602**	**40**	**812**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2008.

Au terme de l'exécution de la campagne 2006-2007, 177 bovins métis ont été dénombrés dans la région dont 113 à Matam, 57 à Kanel et 07 à Ranérou. Le contraste des résultats par département montre que c'est dans le Matam et le Kanel que l'insémination artificielle a le plus porté ses fruits. Et une analyse plus poussée permettrait de voir que l'élevage pratiqué par les populations de Ranérou ne sied pas au suivi des bêtes inséminées.

Tableau 74: Récapitulatif des naissances enregistrées dans la région

Départements	Femelles F1	Mâles F1	Femelles F2	Mâles F2	TOTAUX
MATAM	63	22	27	01	113
KANEL	29	13	11	04	57
RANEROU	03	04	-	-	07
TOTAUX	**95**	**39**	**38**	**05**	**177**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2007.

ALIMENTATION DU CHEPTEL

Les pâturages.

L'état des pâturages en 2008 a été déterminé par les hivernages de 2007 et de 2008. Ainsi deux périodes ont été identifiées :
Janvier - juillet 2008 au cours de laquelle les pâturages ont été globalement insuffisants du point de vue quantitatif suite à un hivernage 2007 déficitaire.
juillet - décembre 2008 ponctuée par l'installation précoce de l'hivernage 2008 qui a été marqué par une irrégularité de la pluviométrie émaillée de poches sèches.

Les problèmes d'inondations encourues l'année dernière pourraient faire croire à un excédent d'eau dans la région mais il n'en est rien. Nous reviendrons sur ce point plus en détail avec le chapitre sur la météorologie. Il faut retenir que les pâturages 2008 ont naturellement reflété la dynamique hivernale et sont globalement abondants

Complémentation

Action de l'Etat.

Face au déficit fourrager évoqué au paragraphe précédent, l'État est intervenu à deux reprises en appui aux éleveurs. Ainsi, il a pu dégager 690 tonnes d'aliment de bétail gratuitement mis à disposition des éleveurs pour soutenir leurs activités. Ce tonnage a été répartie selon les trois départements avec 290T à Matam et 200T pour chacun des deux autres départements.

Tableau 75 : Répartition de la dotation complémentaire de l'Etat selon les départements

DEPARTEMENTS	QUANTITES (Tonnes)
MATAM	290
KANEL	200
RANEROU	200
TOTAUX	690

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2007.

Action des privés.

Les Grands Moulins de Dakar disposent d'un entrepôt d'aliment de bétail sis dans l'enceinte du service de l'Élevage ; ce dépôt est d'un grand secours pour les éleveurs de la région puisqu'il permet de compenser le déficit alimentaire constaté du cheptel. Cependant, il faut déplorer la spéculation que développent certains commerçants de la place autour du produit. En effet, le sac de 40 kg acquis à 5 400 FCFA au niveau de l'entrepôt est revendu dans le commerce avec une majoration de plus de 100% qui donne un prix élevé supérieur à 9000 FCFA.
En dehors des problèmes de coût, il y'a aussi l'approvisionnement mensuel du dépôt qui cause quelques difficultés. En effet, la lecture du tableau d'approvisionnement mensuel montre que la région a subi plusieurs mois de rupture de stock. Par ailleurs,

on voit que par rapport à l'année 2007, le volume total a fortement baissé puisque passant d'environ 2 millions de kg à moins d'un millions de Kg.

Tableau 76: Situation mensuelle de l'approvisionnement du dépôt des GMD.

MOIS	QUANTITES (en kg)
Janvier	0
Février	12000
Mars	0
Avril	15000
Mai	127840
Juin	297160
Juillet	10000
Août	0
Septembre	0
Octobre	126520
Novembre	3800
Décembre	95200
TOTAL 2008	**687520**
TOTAL 2007	**2323520**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2008.

ABREUVEMENT.

Durant la saison sèche, bon nombre de forages du Ferlo ont connu des arrêts temporaires de fonctionnement suite à des ennuis mécaniques. Ces pannes ont généré des pertes énormes dans le cheptel puisque les points d'eau les plus proches sont très éloignés et que la jonction pose problèmes. Les forages qui posent le plus de problèmes sont ceux de Dendoudy, loumbol baladji de Malandou, de Wendou Diohi et de Vélingara-ferlo.
L'ensemble de ces ouvrages hydrauliques devrait bénéficier d'une mise en état définitive et urgente d'autant plus que le Ferlo est nettement défavorisé dans la répartition spatiale des forages au plan régional. Ce point sera développé dans le chapitre sur l'hydraulique.

CHAPITRE X - PECHE

La pêche dans la région de Matam est de type continental. Elle est pratiquée sur le fleuve Sénégal qui borde la région sur une distance de 200 km ainsi que sur ses défluents et mares. La région compte cinq réserves de pêche que sont Nalal Dob, Koundel, Dembancané et Dolol. Les références de classement de ces réserves datent des années 70.

LOCALISATION ET EQUIPEMENT DES PECHEURS

Selon les dernières statistiques, la région dispose d'environ 2509 pêcheurs pour 717 pirogues. Les départements de Matam et Kanel abritent la quasi-totalité des activités de pêche. En effet, les cinq conseils de pêche et les 97 villages de pêcheurs qui existent dans a région sont domicilies dans ces départements. Ces conseils de pêches sont ceux de Diorbivol, Diamel et Matam situés dans le département de Matam et ceux de Dolol et Waoundé du département de Kanel. Quant aux villages de pêcheurs les 54 sont situés dans le département de Matam et les 43 restants dans celui de Kanel.

Tableau 77 : Répartition du nombre de villages, pêcheurs et pirogues selon le secteur de pêche

Secteur de pêche	Matam	Diamel	Waoundé	Diorbivol	Dolol	Total
Nombre de villages	21	21	25	12	18	97
Nombre de pêcheurs	933	677	395	169	335	2509
Nombre de pirogues	234	209	148	27	99	717

Source : *Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Matam*

POTENTIALITES DU SOUS-SECTEUR

A. Potentialités piscicoles.

Ce sont :

- Un climat favorable à la reproduction et à la croissance des espèces ;
- La présence d'une forte tradition de pêche ;
- L'existence de plusieurs aménagements agricoles équipés en matériel d'exhaure, ce qui naturellement permet d'intégrer à moindre frais des projets piscicoles ;
- La présence de sous produits (matière première pour la fabrication d'aliment

et de fertilisants naturels pour les poissons) ;

- L'existence de plusieurs plans d'eau (fleuve, marigots et mares permanents, semi-permanents, fosses d'emprunt) ;
- L'existence de structures organisées comme la Fédération Régionale des Aquaculteurs de Matam (FERAM) et les fédérations départementales de Matam et de Kanel.
- L'acquisition d'expérience de conduite d'opération de pisciculture en étangs et en cages flottantes au niveau des localités de Ndouloumadji, Hamady Ounaré, Navel, Mbakhna et Matam ;
- La possibilité de reconversion d'anciens pêcheurs en exploitants piscicoles du fait de la dégradation des pêcheries.

CONTRAINTES DU SOUS-SECTEUR

La régénération de la ressource halieutique nécessite :

- un contrôle et une surveillance des pêches. En effet la contrainte majeure dans ce domaine est la non application des dispositions réglementaires en vigueur vu le statut international du fleuve ;
- la prise en compte des lâchées du barrage de Manantali qui occasionnent des perturbations sur les migrations des poissons ;
- le développement de la pisciculture afin d'empoissonner les plans d'eau et le fleuve.

Le développement de la pisciculture dans la région est tributaire de la levée des contraintes que sont :

(i) des contraintes techniques liées à l'absence d'études sur les potentiels aquacoles de certaines espèces de poissons et sur certains sites d'élevage ; l'approvisionnement difficile en géniteurs; la non maîtrise du régime hydraulique de certains plans d'eau ; l'insuffisance de fermes de démonstration afin de multiplier les expériences et apporter un encadrement de proximité dans les zones d'élevage ; la faible valorisation des acquis en matière de pisciculture dans certaines zones de la vallée (Walo surtout).

(ii) des contraintes socioéconomiques et/ou sociologiques, notamment les conditions d'accès à la terre et au crédit très difficiles ; le coût onéreux des aménagements et équipements liés à la maîtrise de l'eau ; la vétusté du matériel de pêche ; le problème des castes.

(iii) des contraintes organisationnelles liés à l'insuffisance du recyclage et de la formation des encadreurs et des producteurs ; à la non prise en compte des activités piscicoles lors de la mise en place des aménagements hydro-agricoles ; au manque de dynamisme des conseils de pêche.
(iv) des contraintes liés à l'insuffisance de personnel administratif et technique.

REALISATIONS ET PERSPECTIVES DU SOUS-SECTEUR

La plupart des réalisations et perspectives de développement du sous-secteur sont à mettre à l'actif du Service Régional de la Pêche et de la Surveillance (SRPS) créé en février 2004. A noter qu'auparavant, les activités de la pêche continentale et de la pisciculture étaient placées sous la surveillance du Service des Eaux et Forêts qui assurait leur gestion à travers les dispositions contenues dans le code de la pêche continentale (loi 63-40 du 10 juin 1963 et ses différents décrets d'application – décret 65-506 du 19 juillet 1965-).

Durant l'année 2006, le service régional des pêches a réalisé les activités suivantes :

- Le renouvellement des conseils de pêche de la région.
- L'installation d'une fédération régionale des aquaculteurs (FRAM).
- La sensibilisation des populations sur les problèmes de la pêche, de l'aquaculture et sur la sécurité fluviale.

Jusqu'à présent les activités qui suivent sont programmées mais ne sont pas encore réalisées

- Le développement de la pisciculture pour réduire la pression de pêche sur la ressource et favoriser le repeuplement du fleuve et des différents plans d'eau.
- La réalisation d'écloseries artisanales pour autonomiser les pisciculteurs de la région afin qu'ils puissent disposer d'alevins ou de géniteurs au niveau local.
- La mise en place d'une fabrique d'aliment et d'un mini-laboratoire de recherche /action /développement.
- L'introduction de la pisciculture dans les activités des unités pastorales du Ferlo pour l'amélioration de l'apport en protéines dans l'alimentation des populations peulhs qui, en général, pratiquent l'élevage de prestige. L'expérience va être tentée en partenariat avec le Programme de Gestion Intégrée des Ecosystème (PGIES) dans les unités pastorales de Malandou (département Kanel) et de Loumbol Samba Abdoul (département de Ranérou-Ferlo).
- La mise à jour de l'effort de pêche qui à permis de toucher pêcheurs, pisciculteurs, mareyeurs, transformatrices, charpentiers, mécaniciens moteur hors-bord, organisations professionnelles, conseils de pêches, pirogues et engins de pêche, espèces de poissons, points de débarquement ou de ravitaillement des mareyeurs, etc.

LES QUANTITES DE POISSONS ENREGISTREES.

Les quantités de poissons recensées sont composées de deux parties celles qui sont produites localement soit les débarquements et l'apport venant des autres régions.

La production locale :

Le déficit de personnel pour la collecte des données, le fait que chaque pécheur débarque prés de sa maison pour en général une consommation personnel, combiné

au refus de peser pour déclarer les quantités péchées, font que les statistiques dans ce domaine ne sont pas disponibles.

L'apport extérieur.

Au niveau de la région, les débarquements n'ont pas été suivis continuellement. Cependant, nous avons collecté certaines informations via le service régional des services vétérinaires. Il ressort de la lecture du tableau que la région reçoit des poissons frais, des poissons secs, des poissons fumés et du yéét (cymbium) qui nous vient de Saint Louis et de Thiès (Kayar et Mbour).

Relativement aux poissons frais, nous avons reçu 5628T en 2008 contre 6900,6T en 2007, ce qui constitue une baisse de 18%. Cette baisse de la consommation en poisson frais est anormal vu que la consommation a tendance à augmenter chaque année dans le même sens que la population.

Pour ce qui est des poissons secs, il a été reçu une quantité inférieure à celle de l'année précédente et elle s'élève à 279,21T. Cette baisse représente un pourcentage de 19% soit prés de 67T en termes absolus.

Les poissons fumés représentent une quantité totale de 49T et c'est encore inférieur à la quantité reçue en 2007 de 33%.

Pour le Yéét (cymbium), qui voit les quantités débarquées augmenter de 33% en termes relatifs et de 7T en valeurs absolues. Les débarquements comptabilisés ont atteints 28T.

L'essentiel des produits halieutiques vient des régions de St-Louis et de Thiès (Kayar, Mbour).

Tableau 78:Quantités de Poissons et autres produits (kg)

MOIS	Poissons frais(T)	Poissons secs(T)	Poissons fumés(T)	Yeet(T)
Janvier	1520	21	7	2
Février	404	73	7	2
Mars	191	16	3	1
Avril	294	13	3	1
Mai	561	11	3	5
Juin	482	28	4	5
Juillet	488	22	11	6
Août	677	15	1	1
Septembre	227	21	2	0,5
Octobre	150	21	2	1
Novembre	243	20	3	2
Décembre	391	18	3	1,5
TOTAUX 2008	**5628**	**279**	**49**	**28**
TOTAUX 2007	**6900**	**346**	**73**	**21**

Source : IRSV *de Matam*

CHAPITRE XI - ECONOMIE ET INVESTISSEMENT

Dans ce chapitre, on a essayé de retracer l'investissement dans la région au cours de l'année 2007 cela dans tous les secteurs d'activités. Aussi, nous avons voulu dresser un profil de pauvreté de la région avant de traiter des potentialités d'abord et des contraintes de la région en matière économique. Pou finir, nous avons analyser les volumes d'investissements selon d'abord les axes du DSCRPII, mais aussi selon les secteurs d'activités.

NIVEAUX DE PAUVRETE DANS LA REGION.

On entend par niveau de la pauvreté, la situation de la pauvreté en 2005 en termes d'effectifs et de pourcentage. On entend par tendance de la pauvreté, l'évolution de la pauvreté entre 2001-2002 et 2005-2006.

L'incidence de la pauvreté concerne les ménages ou personnes qui n'ont pas la capacité de s'acheter la valeur d'un panier global (qui compose le panier alimentaire et d'autres biens non alimentaires). Ce panier global qui équivalait à 638 FCFA en 2001/2002 est évalué à 681 FCFA en 2005/2006. A titre d'information, cet indicateur est utilisé dans le cadre du DSRP.

En 2005-2006, la région de Matam compte environ un peu plus de 40 000 ménages sur les 1 296 200 estimés pour l'ensemble du pays, soit un pourcentage de 3,5%. Parmi ces ménages, 49,3% sont pauvres contre 52,2% pour l'ensemble du pays. On peut donc estimer que, au sein des ménages, le niveau de pauvreté est plus faible dans la région de Matam que dans l'ensemble du pays. Cet indicateur régional couvre des disparités selon les départements. Ainsi, la pauvreté est plus importante dans le département de Ranérou avec un taux de 60,4%. Dans les deux autres départements, les taux sont presque similaires avec respectivement 49,2 et 47,4 pour Kanel et Matam.
La pauvreté est donc plus répandue dans les ménages du département de Ranérou Ferlo que dans les autres départements de la région, sans doute, du fait de l'enclavement de ce département qui n'est relié aux autres départements que par des pistes difficilement carrossables en saison sèche et souvent coupées durant l'hivernage.

Graphique 9:Proportion des ménages selon la pauvreté par département

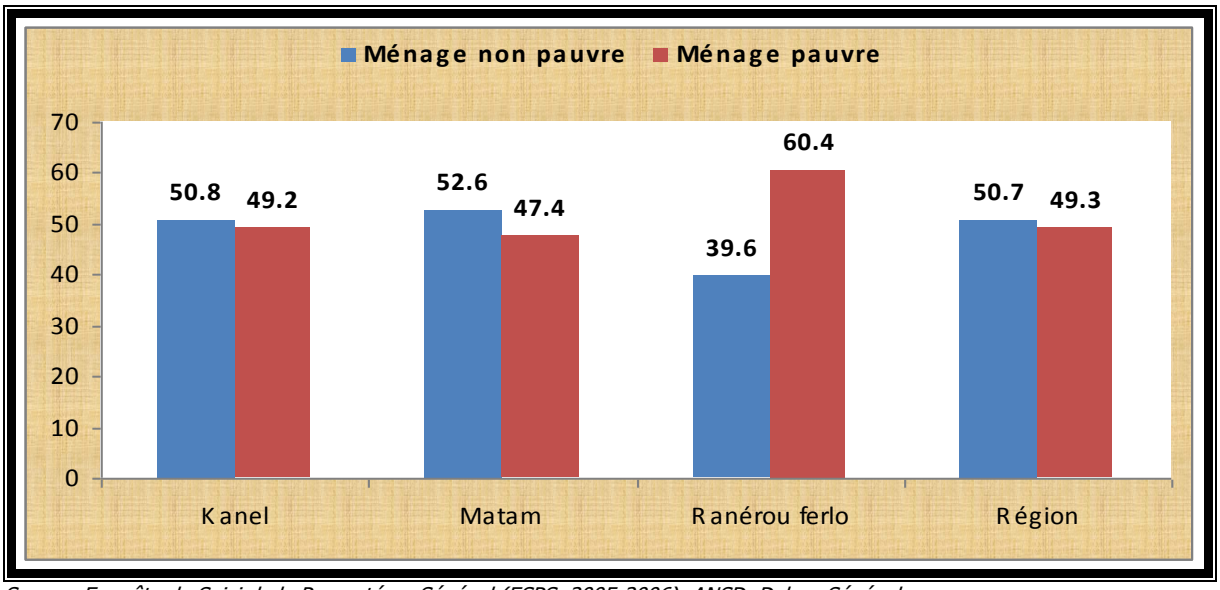

Source: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

Au sein des populations, on observe que la pauvreté touche plus de la moitié des résidents de la région (51,8%). Et c'est seulement dans le département de Kanel que la proportion de populations pauvres (47,7%) est plus faible que celle des non pauvres. Dans les deux autres départements que sont Matam et Ranérou Ferlo, on dénombre une majorité nette de pauvres parmi la population.

Graphique 10: Proportion des populations selon la pauvreté par département

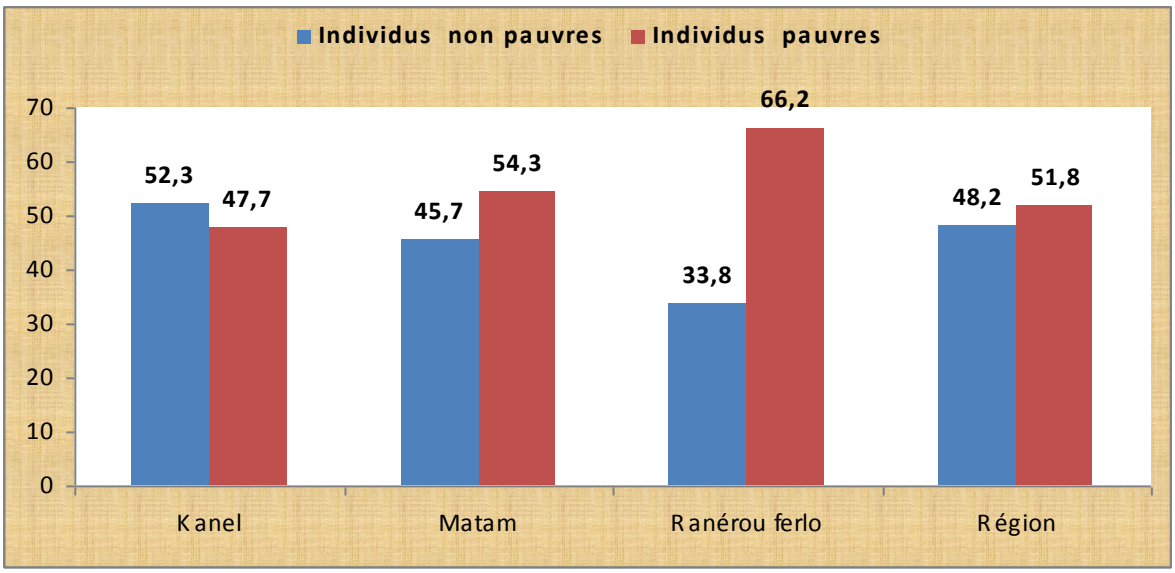

Source: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

Cette situation pourrait s'expliquer par la corrélation existant entre la taille et le niveau de pauvreté des ménages, aussi bien au niveau de l'ensemble de la région qu'au sein de chaque département. Et, si au niveau de l'ensemble de la région et des départements de Ranérou-Ferlo et Matam cette corrélation atteste que ce sont les ménages pauvres qui ont la plus grande taille, c'est tout à fait le contraire que l'on observe dans le département de Kanel. En effet, dans ce dernier, ce sont les

ménages non pauvres qui ont la plus grande taille, sans doute à cause du fait que ledit département est majoritairement habité par des populations « Soninké », grands émigrants et dont le degré de richesse se mesure par la taille du ménage.

POTENTIEL REGIONAL

La région de Matam dispose d'un fort potentiel agricole, sylvo pastoral et minier. Sur le plan agricole, elle compte 55 000 ha de terres aménageables et un important réseau hydrographique. De fait, Matam est l'une des régions les mieux placées pour accueillir les investissements en direction de la GOANA. Dans le domaine sylvo pastoral, on estime le cheptel régional à plus d'un million têtes de bétail en 2006 et en plus on compte plus de 275000 volailles.

Le potentiel minier est constitué essentiellement par un important gisement de phosphates localisé dans le département de Kanel (Ndendory) et dont les réserves sont évaluées à 40 millions de tonnes de minerai. Son exploitation a été récemment lancée par le ministre des mines. Cependant, il ressort des études que le besoin d'explorer toute la région puisque le potentiel minier semble prometteur. C'est ainsi, l'occasion d'installer des industries lourdes dans la région et booster par la même opération l'emploi surtout au niveau des jeunes.

Sur le plan hydrographique, on a plusieurs sources d'eau dont le fleuve Sénégal et ses affluents et défluents, les mares, marigots, etc.

A ce niveau, il convient de souligner l'importance de la contribution des émigrés. Ces derniers n'attendent pas l'État pour réaliser et financer des infrastructures de type scolaire, sanitaire ou fonctionnel.

CONTRAINTES A L'ESSOR ECONOMIQUE

L'essentiel des investissements exécutés est orienté vers création de richesse et à un degré moindre vers éducation. Cela risque d'entraîner un développement déséquilibré par le biais d'une activité économique forte mais avec un développement social laissé en rade.
Ces investissements ont été réalisés dans un contexte caractérisé par l'enclavement de certaines localités et l'insuffisance de partenaires à fortes capacités d'interventions. Ce qui signifie que pour investir dans certaines localités, il faut des efforts considérables parce qu'elles sont très enclavées à limage de certaines zones du Dandé Mayo et du Dièry. Donc, le problème de routes praticables en toute saison se pose mais aussi celui des pistes coupées en hivernage ou en période de débordement du fleuve. Outre ces difficultés d'accès, on note que la plupart des partenaires financiers n'ont pas de moyens pour régler le problème de l'enclavement.

D'un point de vue sectoriel, on peut noter une insuffisance dans la mise en valeur des terres. Ainsi, on a recensé plus de 55000 ha de terres aménageables qui peuvent permettre d'accroître la production agricole. De même que les 1,3Millions de bêtes

estimées dans l'élevage pourraient être exploité de façon efficiente mais malheureusement ce n'est pas le cas.
Par ailleurs, l'absence de pôle industriel est un frein au développement. En effet, il est difficile d'imaginer le développement régional même si l'agriculture atteint son apogée, sans un tissu industriel dense capable de générer des ressources et des emplois. L'inexploitation du potentiel minier est une raison de l'absence d'industrie lourde alors que la région en regorge assez pour justifier un investissement lourd.

L'INVESTISSEMENT DANS LA REGION : approche DSCRP.

De 2002 à 2008, la région de Matam a reçu 33 milliards sur un montant programmé de 43 milliards. Par rapport au montant alloué, 30 milliards ont été exécuté pour donner un taux d'exécution de 71,9%. Par rapport à l'évolution de l'investissement, on a noté une croissance de l'ordre de 3 milliards par rapport à l'année 2007.
Une analyse des investissements selon les axes du DSRP, montre la création de richesse est fortement privilégiée. En effet, on constate que les 71,1 % des montants prévus sont destinés à la création de richesse, ensuite vient l'accès aux services sociaux de base avec 28,2% ; les deux derniers axes ne comptent même pas pour 1 % de ce qui est prévu.
Cette répartition des deniers destinés à la région, se retrouve quasiment reproduite pour les fonds investis avec toujours l'axe 1 en tête avec 86,6% et à sa suite l'axe 2 qui a englouti 12,7% du global.

Dans l'axe « création de richesse », la plus grande part des fonds investis est faite dans le secteur de l'agriculture. Ensuite, c'est le secteur des transports et mobilité qui a été privilégié. En troisième position vient le secteur de l'élevage qui est très important dans la région.

Le secteur de l'éducation et de la formation est le mieux loti dans l'axe « accès aux services sociaux de base » ; ensuite vient le secteur de la santé.

Dans l'axe Axe « protection sociale, prévention et gestion des risques et catastrophes » c'est les groupes vulnérables qui sont mis en avant avec plus de 95% des fonds exécutés.

Dans le dernier axe « bonne gouvernance et développement décentralisé et participatif » la bonne gouvernance et la décentralisation sont quasiment au même niveau d'investissement.

Tableau 79: Niveau d'exécution du DSCRP II dans la région

AXE	SECTEUR	Montant prévu	Montant alloué	Montant exécuté
Axe 1	Agriculture	16 246 612 268	14 308 577 438	14 177 263 938
	artisanat	399 389 000	18 000 000	18 000 000
	Commerce	257 803 000	75 000 000	98 000 000
	Culture	313 000	313 000	313 000

		000	000	000
	Elevage	1 085 911 532	1 004 463 532	981 963 532
	Energie	10 000 000	10 000 000	10 000 000
	Industrie	34 000 000	-	-
	microfinance	187 250 000	187 250 000	180 000 000
	Pêche	1 185 076 100	691 772 100	323 282 100
	PME / PMI	71 000 000	35 000 000	69 000 000
	TIC	53 922 000	43 922 000	43 922 000
	Transport et mobilité	10 752 470 945	10 583 874 665	10 578 905 155
Total axe 1		30 596 434 845	27 270 859 735	26 793 336 725
Axe 2	Accès à l'assainissement	19 000 000	12 000 000	-
	Education et formation	3 665 072 400	3 124 782 000	2 693 124 038
	Energie	34 000 000	-	-
	Environnement	147 568 000	115 634 000	115 634 000
	Gestion des ressources naturelles et de l'environnement	26 773 000	25 693 000	25 693 000
	Habitat, cadre de vie	3 082 460 000	187 460 000	217 050 000
	Hydraulique	614 463 000	434 213 000	129 346 000
	Santé	4 458 302 951	1 666 098 951	734 398 951
	Sport et jeunesse	69 000 000	38 000 000	18 000 000
Total axe 2		12 116 639 351	5 603 880 951	3 933 245 989
Axe 3	protection des groupes vulnérables	141 947 000	88 750 000	35 773 000
	Protection et gestion des risques	30 750 000	18 200 000	750 000
Total axe 3		172 697 000	106 950 000	36 523 000
Axe 4	Bonne gouvernance	92 230 430	92 230 430	92 230 430
	Dévelopt local décentralisé	56 500 000	52 000 000	93 000 000
Total axe 4		148 730 430	144 230 430	185 230 430
Total général		**43 034 501 626**	**33 125 921 116**	**30 948 336 144**

Source : Rapport d'avancement DSCRPII pour l'année 2007.

CHAPITRE XII - INDUSTRIE, MINES ET ARTISANAT

L'Industrie et l'Artisanat sont des secteurs très lies, sans doute parce que le premier est a l'origine passe par le stade de l'Artisanat avant de prendre son envol et se constituer en secteur d'activité a part entière. La région de Matam connaît une longue tradition artisanale et sa réputation dans ce domaine est connue de tous.

Le secteur de l'artisanat est un grand pourvoyeur de main d'œuvre et absorbe une bonne partie des recalés du système scolaire. Il assure également, par le biais de la sous-traitance, une bonne partie de la production industrielle.

Quant à l'industrie locale, elle est toujours au stade de balbutiement mais la découverte dans la région d'un important gisement de phosphate ainsi que l'existence de nombreux projets de modernisation de l'agriculture le long de la vallée devraient donner plus d'élan à ce secteur.

INDUSTRIE ET LES MINES

Le tissu industriel est pratiquement inexistant dans la région de Matam. Il se caractérise essentiellement par sa faiblesse. Toutefois, on dénombre quelques rares PME/PMI dans les branches suivantes :

- les industries alimentaires (boulangerie, fabrique de glace, conditionnement d'eau filtrée);
- les BTP.

La plupart de ces PMI/PME tournent en deçà de leur capacité, si elles ne sont pas fermées pour des raisons qui se situent à plusieurs niveaux :

- Difficultés d'approvisionnement en matière première des promoteurs ;
- Difficultés d'accès au crédit ;
- Coût élevé des facteurs de production ;
- Absence d'une véritable structure régionale de promotion des investissements ;
- Absence d'un cadre institutionnel spécifique de gestion stratégique du développement industriel régional ;
- Etroitesse du marché.

Cependant, ce sous secteur pourrait connaître un essor certain, notamment avec la création récente de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture mais aussi et surtout en perspective de l'exploitation des richesses minières constituées essentiellement par un important gisement de phosphates localisé dans le département de Kanel (Ndendory) et dont les réserves sont évaluées à 40 millions de tonnes de minerai.

En prenant en compte un taux de récupération de 90%, les réserves minières exploitables sont de 36 millions de tonnes avec une teneur moyenne de 28,7 % de P_2O_5. Le gisement est donc de très bonne qualité et facilement exploitable, parce que peu profond.

La société de promotion des phosphates de Matam (SPM) s'est associée avec la SETRA (Sénégalaise de Travaux Routiers et Aménagement) pour créer une société minière (COGEMIC) en vue de l'exploitation des phosphates. La nouvelle société a déjà déposé une demande de concession minière de 80 hectares sur le site de Ndendory et payé les droits fixes d'institution de trois millions de francs CFA.

Dès octroi de ce titre minier, la COGEMIC compte installer une usine de production de phosphates naturels d'une capacité de trois millions de tonnes par an.

Cependant, il faudrait signaler l'inexistence d'un réseau de transport du minerai qui peut rendre onéreux l'exploitation du gisement.

Par ailleurs, la région de Matam recèle d'autres ressources minérales relatives aux matériaux de construction. Ce sont :

- Les argiles qui sont présentes sur tout le long de la vallée du fleuve, et qui sont aptes à la fabrication de briques, tuiles et poteries ;

- Les marnes et calcaires à faible profondeur décelés entre Bokiladji et Aéré Lao et qui entrent dans la fabrication de liants hydrauliques (ciment, chaux) comme matières premières.

- Les calcaires qui affleurent dans les zones de Ourossogui, Ogo, Kanel et à l'ouest de Thilogne. Ces calcaires, qui accusent une certaine dureté au marteau, devraient pouvoir servir également comme matériaux d'enrochement et granulats.

ARTISANAT

La région de Matam garde une longue tradition dans le domaine de l'Artisanat. Mais le faible niveau de structuration et l'insuffisance des appuis à la promotion du sous-secteur réduisent considérablement sa contribution à l'économie régionale malgré les énormes potentialités existantes. Cependant, le démarrage des activités du projet de promotion de la micro entreprise rurale (PROMER II) pourrait donner un coup d'accélération au sous-secteur.

En effet la région recèle des potentialités dans les domaines de :

- l'artisanat traditionnel avec des corps de métier comme la teinture, le tissage traditionnel, la poterie, la fabrication de nattes, la bijouterie, la sculpture, la cordonnerie, la vannerie ;

- les corps de métiers émergents comme la coupe –couture, la maçonnerie, la menuiserie bois, la menuiserie métallique, la plomberie, l'électricité, le froid domestique, la restauration, la transformation des produits agricoles, l'élevage (lait, cuir et peaux), la foresterie (gomme arabique), la sérigraphie, l'entretien et la réparation de GMP, forages, véhicules, et autres engins, etc.

Certains parmi ces corps de métier sont très porteurs. Il s'agit notamment de la coupe couture, l'entretien et la réparation des GMP, forages, véhicules et engins, la sérigraphie, le froid domestique, la transformation des produits agricoles entre autres.

Les principaux atouts et contraintes du sous-secteur se résument ainsi qu'il suit :

A. Atouts et opportunités :

Les atouts dont dispose la région en matière d'artisanat peuvent être résumés comme suit :

- longue tradition de la région en matière d'artisanat ;
- diversité des corps de métier ;
- qualité des produits offerts ;
- position géographique (proximité du Mali et de la Mauritanie)
- existence d'une chambre des métiers ;
- disponibilité de ressources agro-pastorales.

Quant aux opportunités que le sous-secteur devra saisir, ce sont :

- la construction du futur village artisanal ;
- le démarrage des activités du projet PROMER II en 2006,
- l'existence au niveau national de nombreuses lignes de crédit pour le financement du sous-secteur ;

- la mise sur pied, depuis 2001, d'une Agence Nationale de Promotion de l'Artisanat (APDA) qui a un programme ambitieux d'appui au sous-secteur.

B. Contraintes :

Les principales contraintes auxquelles est confronte le sous-secteur sont :

- la faible organisation des artisans par filière ou par corps de métier ;
- l'insuffisance d'équipements et outillages pour une production de qualité ;
- le refus des entreprises de s'inscrire sur le répertoire des métiers ;
- la capacité financière limitée des mutuelles ;
- le faible accès au marché ;
- l'inexistence de centre de formation aux métiers d'artisan.

C. Caractéristiques des unités artisanales de la région

En l'absence de données statistiques plus récentes, celles qui sont présentées pour ce sous-secteur sont issues du Rapport du Recensement National des Entreprises Artisanales du Sénégal de 2004 (MIA).

Graphique 11: Répartition des unités artisanales de la région de Matam selon le statut d'inscription au répertoire de la Chambre des Métiers

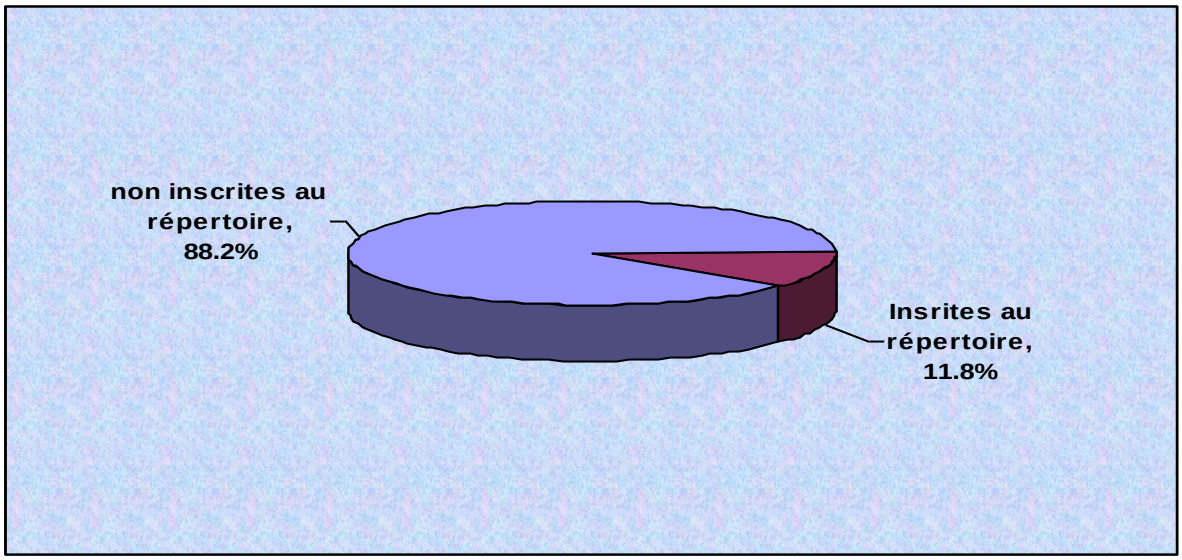

Source : Rapport du recensement national des entreprises artisanales du Sénégal en 2004/MIA

Tableau 80: Répartition des entreprises artisanales de la région selon le type d'artisanat en 2004

Type d'Artisanat	Effectifs	%
Production	3183	65.1
Service	796	16.3
Art	911	18.6
Total	**4890**	**100.0**

Source : *Rapport du recensement national des entreprises artisanales du Sénégal en 2004/MIA*

Selon les résultats de ce recensement, le nombre d'unités artisanales recensées s'élève à 4890 unités dont seulement 575 unités, soit 12%, sont inscrits au Répertoire National des Entreprises et Association.

L'artisanat de production prédomine dans la région puisque 65,1% des unités le pratiquent. Quant à et l'artisanat d'art et celui de service, celles qui les pratiquent ne représentent respectivement que 18,6% et 16,3% de l'ensemble.

Tableau 81 : Répartition des entreprises artisanales de la région selon le statut juridique en 2004

Statut juridique	Avec		Sans		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Entreprise individuelle	245	79.5	4216	92.0	4461	91.2
Entreprise familiale			315	6.9	315	6.4
Association			51	1.1	51	1.0
GIE	63	20.5	0	0.0	63	1.3
Total	**308**	**100.0**	**4582**	**100.0**	**4890**	**100.0**

Source : *Rapport du recensement national des entreprises artisanales du Sénégal en 2004/MIA*

La plupart des unités recensées (4582 unités), soit 94%, n'ont aucun statut juridique. Par contre la faible proportion qui bénéficie de statut juridique (308 unités), soit 6% est répartie en unité artisanale individuelle, familiale, en association et en groupement. Il urge de corriger ce déséquilibre en aidant les unités artisanales de la région à se doter des actes nécessaires à l'exercice de leur activité dans la légalité. En effet c'est une des conditions requises pour capter les différentes lignes de crédits destinées à l'artisanat.

D. Caractéristiques de la main-d'œuvre artisanale

L'effectif de la main d'œuvre artisanale est estimé à 13858 personnes. Les femmes représentent moins du quart (22%) de la main-d'œuvre artisanale.

Tableau 82: Répartition de la main-d'œuvre artisanale de la région de Matam selon le sexe, la situation dans la profession et le niveau d'instruction

Sexe	situation dans la profession	Instruction
Masculin =10864 (78%)	Maitres artisans =267 (2%)	Analphabète =6786 (49%)
Féminin = 2994 (22%)	Artisans =325 (2%)	Alphabétisé= 559 (4%)
	Compagnons =30 (1%)	Arabisant = 1861 (13%)
	Apprentis =6563 (47%)	Primaire= 4266 (31%)
	Artisans non inscrits =6329 (46%)	Moyen=247 (2%)
	Artisans inscrits =344 (2%)	Secondaire= 96 (0.7%)
		Supérieur = 43 (0.3%)
Total = 13858	**Total = 13858**	**Total = 13858**

Source : *Rapport du recensement national des entreprises artisanales du Sénégal en 2004/MIA*

L'analyse de la situation dans la profession révèle que les maîtres artisans et les artisans inscrits ne représentent chacun que 2% de l'effectif global alors que la proportion des apprentis est de 47% et celle des artisans non inscrits 46%. Ainsi donc l'essentiel de l'artisanat local est tenu par des artisans non inscrits et des apprentis.
Par rapport au niveau d'instruction, l'enquête révèle que presque la moitie (49%) des artisans de la région sont analphabètes, 31% ont le niveau de l'élémentaire, 2,7% du moyen-secondaire et 0.3% du supérieur.

Tableau 83: Répartition de la main-d'œuvre artisanale de la région de Matam selon le diplôme le plus élevé, la formation professionnelle et le diplôme professionnel

Diplôme le plus élevé	formation Professionnelle	diplôme Professionnel
Aucun=12780(92%)	centre formation=423(3%)	Aucun=12977(96%)
CEPE=907 (6.5%)	Sur le tas=13091(94.5%)	ACA =523(4%)
BEPC=114(0.8%)	Non concerné=344(2.5%)	CAP=14(0.1%)
BAC =14 (0.1)		
Diplôme sup= 43(0.3%)		
Total = 13858	**Total = 13858**	**Total = 13858**

Source : *Rapport du recensement national des entreprises artisanales du Sénégal en 2004/MIA*

La quasi-totalité des artisans de la région (92%) n'ont aucun diplôme. Seuls 6,5% d'entre eux sont titulaires du CEPE, les proportions de brevetés, bacheliers et diplômés d'études supérieures sont très faibles même si leurs effectifs sont respectivement de 114, 14 et 43.

Par ailleurs, seuls 3% des artisans ont reçu une formation professionnelle dans un centre de formation alors que 94.5% ont été formé sur le tas, raison pour laquelle 96% de l'effectif global ne disposent diplôme professionnel.

E. Répartition spatiale

La répartition spatiale des unités artisanales révèle que 63% d'entre elles sont implantées dans le département de Matam, tandis que Kanel et Ranérou n'abritent respectivement que 19% et 18% des unités.

Graphique 12: Répartition des unités artisanales de la région de Matam selon le département d'installation

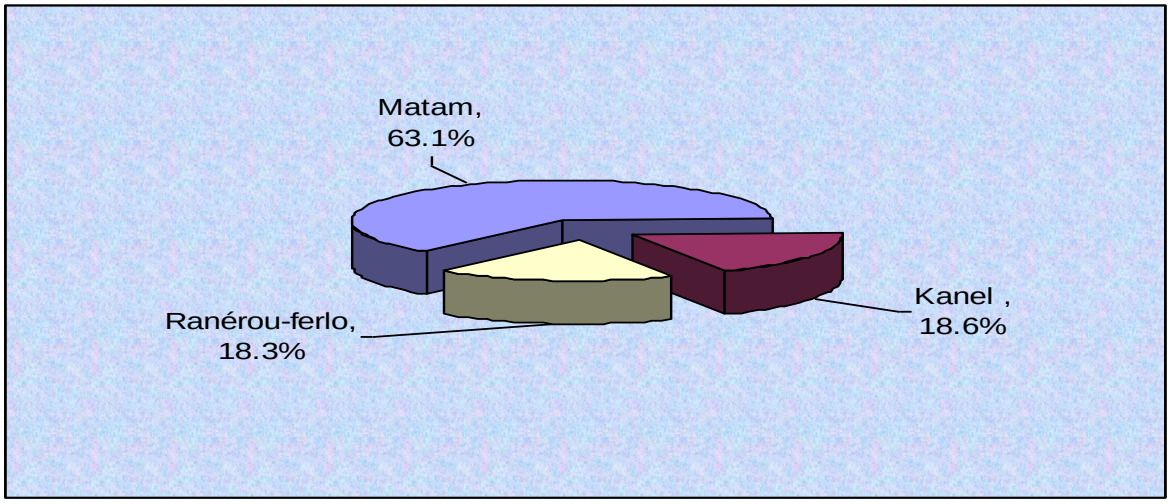

Quant à la main d'œuvre artisanale, 65% d'entre elle est concentrée dans le département de Matam, 23% dans le Kanel et 12% dans le Ranérou-Ferlo. Et si, comme dans l'ensemble de la région, les femmes sont peu nombreuses dans l'artisanat, elles représentent près du tiers des artisans dans le département de Kanel.

Tableau 84: Répartition de la main-d'œuvre artisanale de la région de Matam selon le sexe, par département

Département	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin			
	Effectifs	% en ligne	Effectifs	% en ligne	Effectifs	% en colonne
Matam	7212	80.0	1801	20.0	**9013**	**65.0**
Kanel	2196	69.0	988	31.0	**3184**	**23.0**
Ranérou	1456	87.7	205	12.3	**1661**	**12.0**
Total	**10864**	78.4	**2994**	21.6	**13858**	**100.0**

CHAPITRE XIII - LE TRANSPORT

Le secteur des transports compte trois composantes dans la région : le transport routier, le transport fluvial et le transport aérien. Du fait de sa position géographique et de l'absence de chemin de fer, les autres modes de transport (ferroviaire et maritime) ne sont pas disponibles dans la région.

LE TRANSPORT ROUTIER

Le désenclavement étant un des enjeux majeurs pour le développement de la région, toute action allant dans ce sens ne peut être que salutaire. C'est une condition de premier ordre pour mettre les populations dans un processus de développement local.

A. Les infrastructures routières

La région dispose de cinq gares routières implantées dans les communes de Matam, Ourossogui, Kanel, Waoundé et Semmé (celle de Semmé est encore fermée). Cependant toutes les localités situées le long de la RN2 disposent de haltes construites par les populations.

Le réseau routier classé de la région est long de 1 030.5 km dont 200 km de routes revêtues, 542,5 km de route non revêtues et 288 km de pistes, n'a pas évolué pour l'année 2007 selon le service des TP.

Tableau 85: Classification du réseau routier de la région de Matam selon le département

Département	Classification des routes										Total (km)
	Nationale			Régionale			Départementale			Pistes	
	Routes revêtues (km)	Routes non revêtues (km)	Total (km)	Routes revêtues (km)	Routes non revêtues (km)	Total (km)	Routes revêtues (km)	Routes non revêtues (km)	Total (km)	Total (km)	
Matam	100,5	90	190,5	0	123,5	123,5	0	18	18	22	354
Kanel	99,5	93	192,5	0	70,5	70,5	0	8	8	132	396
Ranérou-Ferlo	0	139,5	139,5	0	0	0	0	0	0	141	280,5
Total	200	322,5	522,5	0	194	194	0	26	26	288	1030.5

Source : *Division des Travaux Publics / Matam*

L'état général du réseau routier est défectueux, en particulier pour les routes non revêtues et les pistes. Cet état de fait ne milite pas pour le désenclavement tant souhaité de la région. En effet, l'état défectueux des routes engendre l'usure rapide des véhicules, des coûts onéreux de transport, l'allongement de la durée des déplacements et constitue ainsi un obstacle majeur pour le développement des différents espaces économiques de la région.

En 2004, dans le cadre de l'amélioration des échanges et de la fluidité de la circulation des personnes et des biens, des réalisations (dont certaines sont en cours) ont été notées, il s'agit de :

- la réalisation de la piste Foumihara-Médina Torobé ;
- la réalisation de la piste Thiagnaf –Dembancané ;
- la réalisation de la piste Hamadi Ounaré – Ganguel Soulé ;
- la réalisation de la piste Oréfondé-Loumbol Baladji ;
- le démarrage des travaux de construction de la route Matam-Linguère (dont le premier tronçon sera livré en 2007) ;
- La construction du pont de Aouré ;
- le Projet de désenclavement par la réalisation de la piste Matam-Balel (SAED) ;
- la réalisation de la piste de production du walo de Matam (PRODAM) ;
- la construction de la gare routière de Waoundé ;
- la construction de la Gare routière de Kanel ;

Le transport voyageur : urbain et interurbain.

Le transport intra urbain est assuré par les taxis « clando », avec un parc réduit et vétuste, des véhicules hippomobiles et ceux à traction asine. Seules les localités de Matam et Ourossogui, pour ce qui est des clandos, sont concernées par ce type de transport. Partout ailleurs, ce sont ces véhicules à traction animal, qui assurent la desserte entre les villes et les villages environnants.

Le transport interurbain intra régionale est assuré par les véhicules 7 places, les minicars, les cars et les Bus de 60 places. Cependant, la desserte au niveau du Dandé Mayo et du Ferlo est assurée par des véhicules 4x4 mono cabines modifiées (équipés de porte bagages au niveau de la caisse). Ces moyens de transport communément appelés « Wop Yaha » appliquent des tarifs élevés avec des conditions qui ne garantissent pas la sécurité des voyageurs et de leurs biens (entassement des personnes, des animaux et des bagages).

En hivernage, la liaison est totalement interrompue avec la plupart des localités du « Dandé mayo » (période de crue du fleuve) mais l'acquisition par le gouvernement de vedettes sanitaires atténuera sûrement les problèmes d'évacuation des

populations. Pour le Ferlo la liaison peut reprendre un ou deux jours après la pluie.

Le transport de marchandises.

Il concerne essentiellement les gros porteurs qui assurent la liaison entre la région et le reste du pays. Il est assez important puisqu'il permet d'approvisionner toute la zone y compris Bakel. Dans le parc, on trouve des camions de toutes catégories (remorque et semi remorque, etc.), mais aussi des 4X4 pick-up mono cabine et des véhicules 4O4 Peugeot, et des véhicules à traction animal (surtout les ânes).

LE TRANSPORT FLUVIAL

Les statistiques font défaut dans ce sous-secteur qui fut un des poumons économiques de la localité. Les seules statistiques dont on dispose font état de l'existence en 2002 de 5 embarcadères et de 16 parcs de pirogues.

Le transport fluvial dans la vallée avait été jadis florissant et avait atteint en 1900 (il y'a 107 ans) 120.000 tonnes de fret, avec l'implantation des comptoirs européens le long du fleuve Sénégal. Les compagnies maliennes et mauritaniennes de navigation, les messageries du Sénégal et les armements Alézard ont marqué les beaux jours de la navigation fluviale.

La navigation a subit un arrêt en 1982 avec l'installation du bouchon de Kheune. Cependant du fait de l'enclavement du « Dandé Mayo » pendant tout l'hivernage, la desserte des localités situées le long du fleuve est exclusivement assurée par des pirogues motorisées de capacité différente. Ainsi un nombre important de personnes et des quantités appréciables de marchandises sont transportées quotidiennement d'une localité à une autre dans la région en particulier les localités situées dans l'axe « Dandé Mayo »-RN2. Il en est de même de la traversée du fleuve pour joindre les deux rives du Sénégal et de la Mauritanie.

Les principales contraintes du sous-secteur sont :

- l'ensablement des axes de navigation, surtout au niveau des défluents ;
- le ravinement des berges du fleuve et des défluents ;
- le tarissement précoce des défluents ;
- l'absence d'aménagement au niveau des wharfs d'embarcation ;
- les coûts élevés de transport surtout en hivernage ;
- la faible application des mesures de sécurité qui ont été prises par les autorités régionales (obligation de port du gilet de sauvetage) au niveau des embarcations.

TRANSPORT AERIEN.

L'aérodrome de Ourossogui est la seule infrastructure aéroportuaire de la région. Elle a une piste d'environ 1600m avec une largeur d'environ 30m. Suite à une précipitation, son état latéritique fait de sorte qu'elle n'est praticable. En outre, elle ne peut pas recevoir de gros porteur exception faite des avions cargo C130 ou plus communément appelé "maman poule".

Le transport aérien de la région a été assez timide mais replacé dans le contexte du pays, il est acceptable. Le service régional de la météorologie, qui a en charge la gestion de l'aérodrome, a enregistré, pour l'année 2007, un nombre total de 80 vols dont la moitié en arrivée à Ourossogui et le reste en départ de Ourossogui. Dans ces 40 arrivées ou départs, on a 15 vols qui sont de type commercial, 7 de type militaire et 18 vols effectués par des officiels du pays.

Relativement aux passagers, il y en a globalement 579 pour les 80 vols dont 294 en débarquement et 285 en embarquement. Par ailleurs, il faut noter que 19% des passagers sont issus du trafic commercial, 29,5% des militaires et 50,8% des autorités en voyage officiel.

Par rapport à l'année 2006, on observe une augmentation du trafic avec une hausse d'environ 48% en termes de vols mais le nombre de passagers a beaucoup baissé. En effet, on trouve une baisse relative de 12,4% du nombre de passagers. Il faut aussi noter que pendant l'année 2007, il y a eu une absence totale des vols privés ce qui était le cas durant les années précédentes.

Tableau 86: Tableau récapitulatif du trafic aérien au niveau de l'aérodrome de Ourossogui sur 5 ans.

Année	Type de vol	Arrivée	Départ	Total Vols	Passagers Débarqués	Passagers Embarqués	Passagers en Transit	Total Passagers
2007	Traffic commercial	15	15	0	53	61	0	114
	Militaire	7	7	14	59	112	0	171
	Officiel	18	18	36	182	112	0	294
	Privé	0	0	0	0	0	0	0
	Total	**40**	**40**	**80**	**294**	**285**	**0**	**579**
2006	Traffic commercial	6	6	12	48	51	0	99
	Militaire	11	11	22	163	137	28	328
	Officiel	4	4	8	107	98	0	205
	Privé	6	6	12	15	14	0	29
	Total	**27**	**27**	**54**	**333**	**300**	**28**	**661**
2005	Traffic commercial	9	9	18	53	52	0	105
	Militaire	9	9	18	164	161	40	365
	Officiel	5	5	10	159	114	0	273
	Privé	4	4	8	8	0	0	8
	Total	**27**	**27**	**54**	**384**	**327**	**40**	**751**

2004	Traffic commercial	9	9	18	102	91	0	193
	Militaire	18	18	36	240	236	36	512
	Officiel	4	4	8	68	61	0	129
	Privé	3	3	6	5	5	0	10
	Total	**34**	**34**	**68**	**415**	**393**	**36**	**844**
2003	Traffic commercial	5	5	10	21	20	0	41
	Militaire	18	18	36	207	188	118	513
	Officiel	7	7	14	146	164	0	310
	Privé	0	0	0	0	0	0	0
	Total	**30**	**30**	**60**	**374**	**372**	**118**	**864**

Source : Service Régional de la météorologie de Matam.

Quant aux perspectives de la région en matière de transport aérien, on peut espérer qu'avec la venue de la nouvelle compagnie de transport aérien, encore gestation, le trafic se densifiera mais aussi que l'économie régionale soit dynamisée. En attendant, il faut noter les principales contraintes qui freinent le développement du secteur qui sont :

- L'état non fonctionnel de la piste après pluie pour cause qu'elle est essentiellement en latérite ;
- L'absence d'aérogare ;
- L'irrégularité du trafic pour cause absence de compagnie de transport desservant la zone ;
- L'insécurité liée à la divagation des animaux ;
- Absence de sensibilisation des autorités.

CHAPITRE XIV - ENERGIE

Ce chapitre a pour vocation de traiter de toutes les formes d'énergies dans la région en se focalisant sur les sources. Ainsi, on a traité dans ce qui suit un point sur l'énergie électrique, un autre sur le bois de chauffe et un derniers point concernant les produits du pétrole brut c'est-à-dire le gaz butane, le pétrole lampant, l'essence et le gasoil.

ELECTRICITE.

Aussi, le Sénégal dispose de plusieurs sources d'énergie électrique notamment les barrages, les panneaux solaires et les centrales. La région de Matam, malgré sa proximité avec Manantaly, est sujette à de multiple délestage surtout dans l'agglomération de Ourossogui. La plus grande source d'électricité est le poste HT de Matam Ourosogui. Cependant, on notera que la région qui enregistre une insolation d'environ 2500 heures par année aurait pu bénéficier de cette énergie pour ne pas manquer d'électricité et peut être même en fournir aux autres. En effet, il suffirait de copier certains pays occidentaux où on exploite à fonds l'énergie renouvelable et aussi les vents afin de juguler le coût de la facture pétrolière. Notre région a la chance de disposer de ces deux éléments en quantité suffisante donc il serait temps de les exploiter pour son développement.

Par ailleurs, le nombre de villages électrifiés en 2007 n'est pas important puisqu'il y en a une dizaine à rajouter au bilan de 2006.

Sur l'axe Ourossogui Kanel, ce sont les villages de Diamwély, Gana Bolol, et les deux villages de foulbé, Adobéré et Soringo qui ont eu à bénéficier de l'électricité en 2007. De l'autre coté seulement le village de Kédel qui a été électrifié.

Tableau 87: Répartition des localités électrifiées et des abonnés selon le département.

	localités électrifiées		
département	**communes**	**villages**	**Nombre d'abonnées**
Kanel	3	19	4313
Matam	3	35	9298
Ranérou Ferlo	1	2	0
Total	**7**	**56**	**13611**

LES PRODUITS PETROLIERS.

Les principaux produits pétroliers rencontrés dans la région sont l'essence, le gasoil, le gaz butane, le pétrole lampant. Ils sont vendus pour l'essentiel dans les boutiques mais aussi dans les stations services.

Pour ce qui concerne, les deux produits phares que sont le pétrole et le gasoil, la hausse régulière de leurs coûts n'a pas fait baisser la consommation de façon sensible et il arrive même que les trois stations fonctionnelles de Ourossogui soient en rupture de stock du fait de la demande constante. Il faut signaler que la commune de Matam n'a pas de station du fait des ponts qui le relient à Ourossogui

et qui ne sont pas en mesure de supporter de gros porteurs qui sont nécessaires pour l'approvisionnement.

LE BOIS DE CHAUFFE.

Les pénuries de gaz butane qui ont fait rage dans la capitale à un certain moment n'ont pas épargné la région. En effet, les populations ont eu à faire face à de multiple pénurie de gaz d'où l'importance de l'utilisation de bois de chauffe compte tenu du fait que l'exploitation de charbon de bois est interdite.
L'exploitation de bois de chauffe, surtout situées en zone sylvopastorale est devenue intense grâce aux multiples pénuries de gaz mais aussi du fait qu'elle est très rentable comme activité lucrative. L'année 2007 a vu le département de Ranérou-Ferlo fournir 81,5 % des recettes forestières devant celui de Matam 14 % et celui de Kanel 4,5 %. L'importance des recettes perçues au niveau de Ranérou est relative à l'exploitation du bois de chauffe qui, à lui seul, fait 79 % des recettes totales soit un total de 9 482 500F.

Graphique 13: Evolution de la quantité de bois de chauffe annuellement exploitées. Le bois de chauffe.

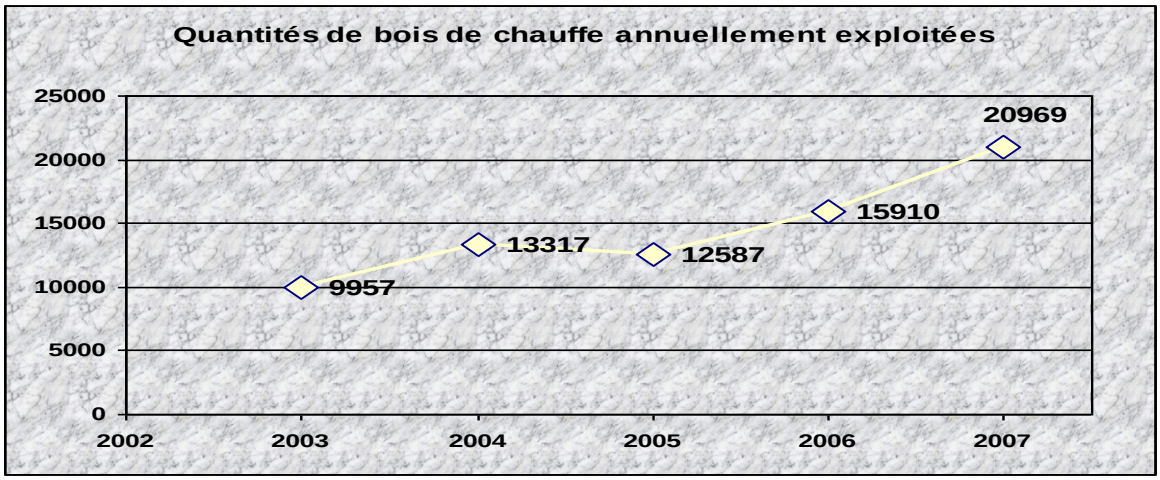

L'analyse évolutive de la production de bois de chauffe montre qu'elle est globalement en croissance dans la région depuis sa création. En effet, on trouve une seule baisse de la production et c'était en 2005 avec un pourcentage de -5,5%. Sinon pour toutes les autres années, on observe des taux de croissance qui avoisinent ou dépassent les 30%. Les statistiques de l'année 2007 ont montré que la quantité totale exploitée de bois mort est de 20969 stères et sa valorisation a permis de dégager la somme de 10 484 500F soit une hausse de la quantité produite de 31,8%.

Tableau 88: Récapitulatif de la production de bois de chauffe par département.

Combustibles	**Secteur forestier de Kanel**		**Secteur forestier de Matam**		**Secteur forestier de Ranérou**		**Total**	
	Quant.	**Recettes**	**Quant.**	**Recettes**	**Quant.**	**Recettes**	**Quant.**	**Recettes**

Bois mort (st)	87 st	43 500	1 917 st	958 500	18 965 st	9 482 500	**20 969 st**	**10 484 500**

Source : IREF